

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

V^e VOLUME. — VIII^e ET IX^e CAHIER.

PARIS

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

MDCCC LVI



ARCHIVES

1874

MISCELLANEOUS COLLECTIONS

1874-1875

OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY

WASHINGTON

THE OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY

1874-1875

1874

1874-1875

1874-1875

SUITE DES NOTICES et extraits de manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège. — Rapport de M. A. Geffroy, 5^e partie.

A la suite de deux missions accomplies, en 1851 et 1854, dans les pays scandinaves, M. Geffroy a présenté une suite de Rapports que celui-ci est destiné à continuer, sans l'achever encore. Le premier de ces Rapports, inséré dans le second cahier du troisième volume des *Archives* (1852), contenait des lettres inédites de Charles XII; les suivants avaient pour but de donner un catalogue raisonné, avec notices et extraits, des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont contenus aujourd'hui dans les bibliothèques publiques ou privées, ou bien dans les archives de Suède, Norvège et Danemark. Le quatrième volume des *Archives* (1855) contient déjà un premier chapitre sur les manuscrits en islandais ou en vieux suédois que possède la bibliothèque royale de Stockholm. L'auteur ne les examine, bien entendu, qu'au point de vue de l'histoire ou de la littérature française, et il y retrouve des traductions ou imitations de poèmes français du moyen âge, dont nous avons perdu les originaux; par exemple, une traduction du *Namnlös* et *Valentin*, original du célèbre *Valentin et Orson*; une traduction de petits poèmes semblables à ceux que nous attribuons à Marie de France, etc. Notre quatrième volume contient ensuite, de la page 253 à la page 401, un second chapitre, donnant la liste et des extraits des manuscrits latins et français de la même bibliothèque, toujours pour ce qui concerne seulement la France. Viennent ensuite, formant autant de chapitres séparés, l'examen des documents français que contiennent les archives des affaires étrangères à Stockholm, celui des archives royales et de la bibliothèque particulière du comte d'Engeström, dans la même ville. L'auteur y cite, quelquefois intégralement, de nombreuses lettres de nos rois, depuis les derniers Valois jusqu'à Louis XVI et Marie-Antoinette, beaucoup de lettres inédites de Grotius, etc.¹.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné à cette première partie du travail que poursuit l'auteur une mention *très-honorable* dans sa séance du 8 août 1856.

Le rapport que nous publions aujourd'hui complète par le chapitre

¹ Ces chapitres ont été réunis et publiés à part à 200 exemplaires seulement, sous le titre de *Notices et Extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Danemark, Suède et Norvège*, 1 vol. in-8°, chez Durand, rue des Grès.

sur la célèbre bibliothèque d'Upsal ce qui concerne la Suède. Nous y joignons l'examen des archives de Christiania. La partie danoise du travail suivra prochainement et terminera l'ouvrage.

§ 6. — BIBLIOTHÈQUE D'UPSAL.

Plus riche encore que la bibliothèque royale de Stockholm, celle d'Upsal contient, outre 100,000 volumes imprimés, plus de 7,000 manuscrits ou collections manuscrites. Il existe un catalogue de cette bibliothèque, par Aurivillion, 1807-1815, 3 vol. in-4°. Il faut citer aussi *Catalogus centuriæ librorum rarissimorum mss. et partim impressorum qua anno 1705 bibliothecam publ. Acad. Upsaliensis auxit et exornavit S. G. Sparvenfeldius*; Upsal. 1706, 4°; et Olof Celsii *Historia bibliothecæ Upsaliensis*; Upsal. 1745, 8°.

Le plus célèbre des manuscrits d'Upsal est certainement le *Codex argenteus*, tant de fois décrit¹. Il avait d'abord appartenu à la riche collection de Prague. Cela est attesté par un passage d'un certain Richard Strein, conseiller de Rodolphe II et préfet du palais de l'archiduc Mathias, lequel, dans un livre intitulé : *Apologia oder Schutzred über der durchlauchtigsten Hauses Osterreich*, etc., affirme que l'original du manuscrit gothique d'Ulphilas est, au moment où il écrit, entre les mains de l'empereur; or ce témoin, sans aucun doute oculaire, et qui cite certaines expressions comme se trouvant dans ce manuscrit, mourut en 1601. C'est de Prague que le manuscrit a passé, avec tant de trésors, dans la bibliothèque de Christine, et le catalogue de cette bibliothèque, rédigé après l'année 1649, le consigne sous le n° 24 : *Evangelistarum fragmenta, sermone et caractere gothico. Membr.* — Après que Christine l'eut reporté sur le continent, Puffendorf le retrouva en Hollande et l'acheta pour le comte Magnus de la Gardie, qui en fit présent à la bibliothèque d'Upsal par acte du 18 janvier 1669.

Les manuscrits d'Upsal sont rangés, suivant leurs provenances, en différentes collections, dont presque chacune a son catalogue

¹ Voy. Gabelentz et Loebe. *Ulfilæ Gothorum episcopi Opera omnia, e germanico sermone in latinum conversa, necnon notis historicis, geographicis, criticis et epexegeticis adornata, interprete F. Tempestini*; Paris, 1848. — Archenholtz, *Mém.* I, p. 307. — *Ulfilas, Die heiligen Schriften...*, par H. Massmann, grand in-8°; Stuttgart. — L'édition de M. Uppström, etc.

manuscrit. Je m'empresse d'examiner celles qui promettent d'offrir le plus de documents intéressant notre histoire.

COLLECTION DES PAPIERS DU COMTE ÉRIC AXELSSON SPARRE.

Le comte Éric Sparre était né le 15 juillet 1665. Jeune encore il entra au service de la France comme enseigne au régiment de Königsmark. Il devint capitaine en 1690, donna des preuves de bravoure en Italie contre le duc de Savoie, fut nommé major après le combat de Maestricht, colonel en 1694, et brigadier au royal-suédois en 1701; ce régiment fut même pendant quelque temps appelé, à cause de lui, régiment de Sparre. En 1703 il alla trouver Charles XII en Pologne, obtint le commandement d'un régiment poméranien récemment enrôlé, à la tête duquel il prit part au siège de Thorn. Revenu en France avec la permission du roi de Suède, il devint maréchal de camp en 1704 et lieutenant général dans les armées françaises en 1707. En 1712 on le trouve à la cour de France, chargé d'obtenir des subsides pour sa patrie; il obtient 200,000 rixdales de banque. En 1714, il visite les cours d'Allemagne, et surveille les intérêts de la Suède pendant les négociations de Bade entre l'empereur et le roi de France. Le 25 janvier 1715, il est de retour à Paris, d'où il envoie en Suède Follard, qu'attirait le bruit des exploits de Charles XII. C'est alors aussi qu'il abandonne le service de France, où il est resté pendant trente et un ans, pour devenir lieutenant général d'infanterie en Suède. De 1715 à 1718, il remplit avec habileté les fonctions d'ambassadeur à Paris et gagne toute la confiance de Louis XV: « M. le comte, lui dit un jour à sa table le jeune roi, vous n'êtes pas de la même religion que moi; j'en suis fâché, j'irai un jour au ciel et je ne vous y trouverai pas. — Pardonnez-moi, sire, répond Sparre, le roi mon maître m'a ordonné de vous suivre partout. »

Après s'être mêlé inutilement aux intrigues de Görtz et de Gyllenborg, qui coûtèrent sans doute la vie à Charles XII, Sparre travailla plus utilement à une alliance de la France avec la Suède. Il soutint en cette occasion, comme il l'a dit lui-même: « 1° la liaison indispensable des intérêts de la Suède avec ceux de la France, liaison dont ces deux couronnes tireront en tout temps et en tous événements une utilité réciproque; 2° ce principe que la

Suède est la seule puissance dans le Nord que ses propres intérêts invitent à secourir la France, qu'elle le doit par sa situation et le peut par ses forces; 3° la réputation de fermeté et de parole inviolable que son roi s'était acquise. »

Sparre devint ministre après la mort de Charles XII, le 18 décembre 1718, puis ambassadeur auprès des cours de Londres, de Versailles et de Vienne en 1719. Il fut élevé à la dignité de comte le 17 avril 1719 et devint enfin feld-maréchal le 11 septembre de la même année. Il mourut le 4 août 1726.

On comprend aisément que les papiers du comte Éric Sparre, qui fut ainsi longtemps employé, soit dans le service militaire de la France, soit comme diplomate auprès de nos rois, contiennent un grand nombre de documents relatifs à notre histoire.

J'y remarque :

N° 1. Minutes de lettres à MM. de Gyllenborg et de Görtz.

N° 2. Pièces relatives à la première ambassade de S. E. à la cour de France.

N° 3. Instructions pour le comte de Königsmark, ambassadeur de Suède en France, 1665.

N° 4. Instruction pour le baron de Sparre, lieutenant général au service du roi, envoyé vers S. M. le roi de Suède, à Bender, 14 mars 1714. Signé LOUIS, et plus bas : COLBERT.

M. le professeur Carlsson, de l'université d'Upsal, a fait connaître cette instruction dans sa dissertation : *Quæ a Carolo XII post pugnam Pultavensem de pace acta sint et quæ fuerint consilia Goerzii*, Upsaliæ, 1848, in-8°, p. 50 : « ...Mandata rex Galliæ dedit Erico Sparre, in quibus satis gravibus verbis monet, ut prudentis sit partem eorum quæ amissa fuerint cedere, ut obtineantur cetera quæ aliter difficilia essent impetratu; et regi itaque suadet, postquam herois fortem animum ostenderit, ut jam de utilitate solida regni cogitaret. Stettinum de cetero in potestate Borussiæ jam esse; si annuente Suecia id non obtineret, hostium partibus eam se adjecturam. Sin hæc consilia differantur, mox ex voluntate Sueciæ rem non pendere. Litteris propria manu scriptis, Ludovicus XIV a Bar. Sparre coram dictum iri ait quicquid ipse dicenda haberet. »

On trouve dans le même dossier :

Résolution de la cour de Prusse pour le baron de Sparre et le comte de Rottembourg; Ilgen, 4 mai 1715. Signé F. GUILLAUME.

Résolution de la cour de Prusse, pour le baron de Sparre; Ilgen, 26 juin 1714. Signé F. GUILLAUME.

Douze lettres de Sparre au marquis de Torcy.

N° 5. Pièces relatives à la deuxième ambassade de S. E. en France.

N° 6. Correspondance de Sparre avec le comte de la Marck, 1719. Les plus importantes de ces lettres ont été publiées par M. C. G. Malmström dans les *Handlingar rörande Sveriges Historia*. M. Malmström en a d'ailleurs fait usage dans le premier volume de son ouvrage : *Sveriges politiska Historia fran K. Carl XII's Död...* Stockholm, 1855, in-12.

Lettres à la reine touchant milord Carteret, 1719.

N° 7. Rapport fait au roi Charles XII sur mon ambassade en France, 1715. Brouillon.

N° 8. Mémoires à la cour de France, 1716.

Copies des lettres du roi (Charles XII) à l'empereur, au roi de France, au duc d'Orléans, etc., 1714, 1715.

N°s 10 et 11. Négociations des années 1719, 1720, 1721.

N° 12. Copies des lettres écrites entre Charles XII, Louis XIV, Louis XV et le duc d'Orléans.

Alliance entre la Suède et la France, 3 avril 1715. Copie.

Lettres de Sparre au roi de Suède et au baron de Müllern, chancelier, 1714, 1715. Brouillon.

Mémoires insinués à la cour de France.

N° 13. Lettres de Sparre sur la mort de Louis XIV, son testament et l'état de la France à cette époque. Brouillons.

Lettres sur le projet de rétablir le prétendant sur le trône d'Angleterre.

Lettres à Charles XII, du 2 au 5 septembre 1715.

Lettres à Charles XII, au chancelier baron de Müllern, du 23 au 30 août et du 16 septembre 1715.

Lettres sur le prétendant.

Lettres au chancelier, 11 juillet 1715.

Lettres au roi, 11 juillet 1715, 9 mars 1716.

N° 18. Lettres de Görtz et de Gyllenborg.

N° 20. Lettres adressées à Sparre :

Par Charles Sparre, ministre de Suède en Angleterre, 5-13 janvier; 1, 3, 15 février; 4, 14 mars; 14 avril; 12 mai, 7 août 1720.

Par C. Gyllenstjerna, Clas Bonde, etc... E. W. Lewenhaupt, née Königsmarck, 18 mai 1716, la marquise Lalluye, la comtesse d'Aspremont, Marcilly de Villette, la maréchale de Noailles, la marquise de Béthune, la duchesse de Roquelaure, la duchesse de Villars.

N° 26. Lettres adressées à Sparre, 1701-1706, par Chamillart : Marly, 26 juillet; Fontainebleau, 7, 27, 28 octobre; Versailles, 16 décembre 1701; Versailles, 29 janvier, 18 mars, 3, 15, 19 avril; Marly, 4, 9 juillet; Versailles, 21 août 1702.

Ces lettres contiennent en général des détails relatifs au régiment de Sparre.

N° 27. Lettres adressées à Sparre :

Par le maréchal de Villeroy,

Du camp d'Offenbourg :

13 juillet 1704 : « J'ay reçu vos deux lettres des 15 et 16 de ce mois... »

Ibid. 15 juillet 1704 : « Je vous prie de faire passer le plus diligemment que vous le pourrez le paquet... »

Ibid. 18 juillet 1704 : « J'ay reçu hier au soir, monsieur, la lettre que vous m'avez pris la peine... »

Ibid. 19 juillet 1704 : « Je réponds, monsieur, à votre lettre du 18^{me}... »

Ibid. 19 juillet 1704 : « Je voudrais bien, mon cher baron... »

Ibid. 20 juillet 1704 : « Je vous supplie, monsieur, de faire tenir mon paquet à M. le maréchal de Tallard... »

Ibid. 21 juillet 1704 : « Vous avez très-bien fait, monsieur, de prendre le parti d'envoyer les blessés... »

Ibid. 21 juillet 1704 : « Il me semble, monsieur, que je vous ai mandé dans plusieurs de mes lettres... »

Ibid. 7 août 1704 : « J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous... »

Louvain, 9 nov. 1705 : « Je vois, monsieur, par la lettre que vous... »

Ibid. 11 nov. 1705 : « M. le baron de Sparre observera de donner tous les jours aux troupes... »

Ibid. 11 nov. 1705 : « Je vous envoie, monsieur, tous les ordres nécessaires... »

Versailles, 14 mars 1714 : « Monsieur, quelque incommode que je sois, je verrai demain M. Voysin... »

Ibid. 15 mars 1714 : « Je ne puis vous rien mander de plus précis... »

Lyon, 7 sept. 1714 : « Quelque persuadé que je sois depuis longtemps de l'honneur de votre amitié... »

Versailles, 9 juin 1715 : « J'ay demandé plusieurs fois de vos nouvelles... »

« Ce mardi (1716?) : Je suis aussi affligé que vous, monsieur, des nouvelles (de la capitulation de Stralsund)... »

Villeroy, 13 juin 1716 : « Je vous suis très-obligé des marques... »

Paris, 16 oct. 1716 : « J'allai mardi à votre porte... »

Ibid. 29 oct. 1716 : « J'aurai l'honneur de vous voir... »

Ibid. 1^{er} mai 1717 : « J'ai eu l'honneur de parler à S. A. R. Il m'a dit, monsieur, qu'il vouloit bien accorder un sauf-conduit à l'agent du roi de Pologne... »

Ibid. 2 mai 1717 : « J'envoye à V. Exc. le sauf-conduit... »

Ibid. 18 mai 1717 : Monsieur, je reçois avec un sensible plaisir... »

Ibid. 18 août. 1717 : « J'allai hier à votre porte... »

Ibid. 25 août. 1717 : « Monsieur, les marques de votre souvenir... »

Ibid. 5 déc. 1717 : J'ay reçu ce matin la lettre que vous... »

Ibid. 26 mars 1718 : « J'ai reçu avec une extrême joye la lettre... »

Ibid. 9 sept. 1718 : « Je ne sçais si toutes les lettres que j'ai eu l'honneur... »

Ibid. 11 mars 1719 : « Enfin, monsieur, vous voilà sénateur... »

Ibid. 12 janv. 1720 : « M. Linck m'a remis, monsieur, la lettre... »

Ibid. 5 février. 1720 : Quoique vous alliez au Palais-Royal... »

Ibid. 23 avril. 1720 : « Je vous prie, monsieur, de faire dire à M. Noggeur... »

Paris, 1^{er} mai 1720 : « Je suis bien fâché de l'incommodité... »

Ibid. 8 mai 1720 : « C'est ma faute, monsieur, de ne vous avoir pas averti... »

Ibid. 20 mai 1720 : « Il est bien juste, monsieur, que les gens qui sont à la ville... »

Ibid. 23 mai 1720 : « Je suis ravi d'apprendre par votre lettre... »

Ibid. 21 juin 1720 : « J'ai été traité cruellement de la goutte... »

Ibid. 15 août. 1720 : Je n'auray, monsieur, que des nouvelles agréables... »

Paris, 27 août. 1720 : « J'allois chez vous, monsieur, persuadé que vous ne partiriez... »

Ibid. 1^{er} sept. 1720 : « Vous voulez me savoir gré de peu de chose... »

Ibid. 31 oct. 1720 : « Votre neveu, monsieur, vient de me remettre la lettre... »

Ibid. 2 mars 1721 : J'ai reçu la lettre que V. Exc... »

Ibid. 6 mai 1721 : « Je me sers de l'occasion du départ... »

Ibid. 24 janv. 1722 : « J'espère que vous aurez reçu une fort grande lettre... »

Lyon, 16 mars 1724 : « Enfin, je viens de recevoir la lettre... »

Paris, 22 août 1724 : Je viens de recevoir la lettre... »

Versailles, 24 déc. 1724 : « J'ai reçu avec un sensible plaisir les marques de souvenir de V. Exc... »

Paris, 24 janv. 1725 : J'ai reçu les deux lettres que V. Exc... »

Par M. de Torcy : Paris, 7 sept. 1715 : « Monsieur, le roi devoit aller ce matin au parlement. »

Par Tallard ; du camp du Hartz, 15 juillet 1704 : « Il y a plaisir d'avoir affaire à un homme aussi régulier que vous... »

Du camp près Vilingen, 18 juillet 1704 : « Il est de nécessité absolue que vous ayez la bonté... »

Ibid. 19 juillet 1704 : « Je viens de recevoir la lettre... »

Ibid. 21 juillet 1704 : « Voici la dernière fois, du moins pendant quelque temps, que vous serez importuné... »

Lettres du maréchal de Villars.

N° 33. Lettres adressées à Sparre, par :

Marie-Aur. Königsmark, Quedlingbourg, 21 août 1720.

Pecquet, Paris, 13 déc. 1716, 21 avril 1717.

Rottembourg, Berlin, 30 avril 1715.

George-G.-V. Leiningen, Westerbürg, 31 mars 1717.

Cardinal de Polignac, Marly, 5, 7, 27 may 1713.

Maréchal de Rosen, 6 oct. 1712; 22-28 février, 22 mai 1715.

Des Marets, Marly, 7, 12 mai 1715.

Le comte du Luc, Vienne, 28 juillet, 28 août 1715, 20 mai 1717.

Bolingbroke, Liège, 16 avril 1720.

Carteret, Stockholm, 28 sept. 1719.

Strafford, la Haye, 11 juin 1714.

- Comte de Rewenklou, Hambourg, 1^{er} oct. 1717.
H. R. Rantzow, Carlshaven, 25 oct. 1719.
Béthune, Paris, 30 avril 1717.
De la Mark, Schleiden, 3 août 1720.
Comte de Croissy, Hambourg, 31 janvier, 28 avril, 21 juin 1716.
Châteauneuf, la Haye, 23 juin 1714; 8 octobre 1715, 9 juillet 1716; 6 juillet, 22 octobre 1717.
Biron, Paris, 3 octobre 1720.
D'Argenson, Paris, 24 mai 1716, 14 mars 1717.
Comte de Saxe, Dresde, 30 janvier 1721.
Jacques-Louis, prince royal du royaume de Pologne, 23 octobre 1716.
Le duc d'Antin.
Le cardinal Pierre-Jacques Sobieski.
Le prince Eugène.
Le président de Mesmes.
Des Alleurs, Constantinople, 27 mai 1716.
Montéléon, Londres, 3 mai 1715.
Campredon, Stockholm, 12 oct. 1715; 1^{er} febr., 23 febr. 3 apr., 11 juill. 1720.
Poussin, Hambourg, 10 jan. 1716.
Pontchartrain, Marly, 8 mai 1715.
Duc de Noailles, Paris, 20 juin, 4 juill., 4 sept., 1^{er} à 10 oct. 1716; 25 janv., 25 mai, 17 sept. 1717.
Law, 6 lettres.
N° 35. Lettres adressées à Sparre, par :
Frédéric-Guillaume, Berlin, 12 mai 1714, 17 juin 1728.
Philippe d'Orléans, régent, Marly, 12 apr. 1714.
Élisabeth-Charlotte, Marly, 24 may 1715.
L.-A. de Bourbon, 16 juin, 16 aug. 1716, 4 may 1717.
Louis-Armand de Bourbon, Paris, 12 mai 1717.
L.-A. de Bourbon, Paris, 4 mai 1717, 29 apr., 18 sept. 1719; Versailles, 19 febr. 1723, 19 dec. 1724.
Le prince Charles de Lorraine, Paris, 20 mai 1717, 31 août 1718.
Gustave, prince palatin des Deux-Ponts, Paris, 1^{er} mai 1717.
Le prince palatin de Birkenfeldt, Birkenfeldt, 7 à 27 fév. 1715.
Strasbourg, 6 nov. 1716, 28 may 1718.
Sophie Sybille, landgravine de Hesse, 25 juin 1715.

On trouve encore, dans les ADDITIONS ou SUPPLÉMENTS à la collection des papiers de Sparre :

N° 2. Pièces relatives à sa première ambassade en France. — Certificat de l'échange du traité avec la France, 1715, 5 mai; *original*. — Copies de lettres de la cour de France à celle de Suède, au sujet de la mort de Louis XIV. — Mémoire envoyé au ministère de la cour de France.

N° 5. Lettres de la reine Ulrique au roi de France. — Projet d'alliance avec la France.

N° 14. Tables des plus considérables familles en France.

PAPIERS DE THUNBERG.

Je rencontre dans la correspondance de ce célèbre élève de Linné, des lettres de plusieurs savants français: de Fortis, A. de Candolle, Ventenat, La Billardière, Lefebure, Dalbavie, Palissot de Beauvois, Thiebaut de Bernaud, Thouin, cultivateur (Paris, 1779); l'abbé Pourret (Narbonne, 1782); Picot de la Peirouse, 1781; Le Breton, inspecteur général (Paris); Gouan (Montpellier), Broussonnet (Paris), d'Autier, L'Héritier, Dorthès (Montpellier), de Jussieu (Paris), Regnier, Bose, Michaux, etc.

COLLECTION DES PAPIERS DE CELSIUS.

N° 31. Bucolique à la gloire de la reine Christine, par Jean Charles Danneux.

N° 53. Puffendorf. Relation sur la France.

N° 55. Copie du contrat et l'alliance entre le Roi de France et MM. des Lignes, 7 décembre 1516. — Proposti fatti da mons^r Ardingello al re di Francia sopra la tregua e pace con l'imperatore, 1541. — Convento di Nizza fatto fral' papa imperatore et re di Francia per rispetto della pace tuttavia senza frutto. Lega con il principe d'Oranges, fatta nel tempo che esso cercava introdurre Francesi nel Paese Basso. — Negotiato di lega et di pace tra'l imperatore Carlo V et Enrico, re di Francia, con alcune proposti di mons^{re} Ardinghelo.

N° 58. Relatione del Francia.

N° 67. Oratione di mos^r di Monluc alla Ser. signoria de Venetia per il re cristianiss^o essendo egli ambas^r di quella ma^{ta} appreso la sud^a signoria, 1544.

N° 75. Commentarii del regno di Francia del clar° M. Michel Suriano, amb^{ro} veneto, ritornato da quella corona. Anno 1561.

N° 76. Lettres des rois de Danemark vers la fin du xvi^e siècle. Documents publics relatifs à l'histoire de France. Relations italiennes, de Flandre, de France, etc.

N° 91. Relation de l'ambassade de la Gardie en France.

Cette collection comprend d'ailleurs, outre ce qui concerne directement l'histoire de France, beaucoup de ces documents italiens si nombreux sur le xvi^e siècle, et indirectement si utiles pour notre histoire alors mêlée à celle du continent.

N° 53. Relatione di terra ferma da Al. Mocenigo, 1568.

N° 54. Breve relatione dela morte di Sixto V. — Conclave di Urbano VII. — Conclave de 1591. — Lettres de Ferdinand, empereur, au pape. — Conclave où fut élu Sixte V. — Conclave de Pie V. — Mort de Calixte III. — Mort de Paul IV. — Conclave de Marcel II. — Lettre du cardinal Navagiero.

N° 56. Discorso d'un cavaliere alemanno geloso de benedetta repubblica christiana à i principi dell' Allem^a ed altri potentati christiani.

N° 57. Relatione del clar. M. Franc. Molino, ritornato di Savoia, 1576. Relatione del Clar. Sig. Fr. Barbaro, ritornato di Savoia.

N° 58. Negotia turcica da M. A. Barbaro, 1573. — Guerre des Turcs contre l'empereur, par le comte Guido San-Giorgio. — Pèlerinage des Turcs à la Mecque. Voyage à Constantinople, 1582. — État présent des Turcs, par Maffeo.

N° 59. Soriano: Relatione, 1595. — Relation de Navagiero, ambassadeur vers Paul IV, 1558.

N° 61. Raguaglio delle cose di Molucco, China et Japone mandato dall' provinciale dell' India all' 1^{mo} prior g^{al} della c^{ia} del Jesu per lettere di Cocinno d. 21 de Genari, 1587. — Relatione della gran città del Quinsay et del re della China, fatta dal s^o Contugo Contughi, 1583. — Relatione dell signore B. Navagero, amb. a Paolo IV, 1558. — Relatione del clar^{mo} Guison ritornato da Fiorenza, 1557. — Relatione del Emil. Monolesso ritornato da Ferrara, 1575. — Instructions pour les nonces pontificaux du xvi^e siècle. — Relatione del clar^{mo} Grisoni ritornato da Fiorenza, 1576. — Relatione del M. Marco Foscari, di Fiorenza, 1530. — Delli fundamenti dello stato et delle parti essenziali che formano il principe, di d^o Scipio da Castro....

Un catalogue donnant l'énumération complète de ces relations vénitiennes contenues dans la collection de Celsius, ne nous demanderait pas moins d'une trentaine de pages.

COLLECTION DES MANUSCRITS ACHETÉS DANS LES VENTES.

Sous ce titre sont classés des papiers parmi lesquels je remarque :

N° 117. Lettres françaises.

N°s 75, 76, 77. Mémoires sur l'Alsace, sur la Rochelle en 1699, et sur la Flandre flamingante.

COLLECTION DES PAPIERS DE PALMSKIÖLD.

Cette collection a été faite au commencement du XVIII^e siècle. Elle se compose d'environ 500 volumes in-folio et surtout in-quarto, avec un catalogue en deux volumes in-folio. Palmskiöld était attaché aux Archives du royaume; il y avait fait copier un grand nombre de pièces.

Je trouve dans le tome III de la collection :

Lettres de Brienne (n° 10, p. 47), de Chanut (n° 30, p. 35), de Leibnitz (n° 66, p. 339), de Mornay (n° 83, p. 455), de Salvius à d'Avaux (n° 113, p. 609), de Nicolas Heinsius, d'Oxenstierna, etc.

Des lettres de Grotius dans les *Addenda* au tome III.

COLLECTION DES PAPIERS DE L'ÉVÊQUE NORDIN.

Elle comprend 500 volumes in-folio et plus de 1,000 volumes in-quarto.

Les volumes in-folio sont seuls reliés. Les volumes in-quarto sont encore en liasses. Un catalogue a été d'abord dressé par le consciencieux et savant bibliothécaire M. Fant père; mais les matières y étaient mêlées et il était incomplet. M. Malmström, de l'université d'Upsal, a entrepris à nouveau ce travail difficile. Il n'a encore catalogué que les in-folio. Je suis loin, pour ma part, de pouvoir donner des indications suffisantes sur ce que contient d'intéressant pour la France une si énorme collection que le temps ne m'a pas permis de feuilleter tout entière. J'y remarque :

Pièces sur l'ambassade de Charnacé et sur celle du président Biørnklou.

Articles secrets entre la Suède et la France *de negotio polonico*.
Fontainebleau, 12 — 22 septembre 1661 ; 5 feuillets.

Explication des susdits articles.

Une note jointe au catalogue avertit que ces articles secrets ne sont imprimés que dans Aitzema, *Histoire des affaires d'État et de guerre*, t. IV, p. 839.

Lettres de Louis XIV à Feuquières, 1676.

Actes concernant les négociations avec la France, 1735-1736.

Réponse du roi au mémoire de Casteja, etc., etc.

COLLECTION DES PAPIERS DE CRONSTEDT.

Elle comprend environ 90 volumes in-folio, avec catalogue manuscrit en un volume in-folio.

Cette collection fut achetée par les États du royaume pour être donnée à Gustave III lorsqu'il était encore prince royal. Gustave la donna ensuite, comme chancelier de l'université d'Upsal, à la bibliothèque de cette ville.

J'y remarque, sous le n° 12, des lettres et instructions originales de Christine. C'est, en général, une correspondance entre la reine et son intendant Olivekrantz. La plupart de ces documents ne sont donc relatifs qu'aux domaines de Christine. Peut-être y rencontrerait-on des renseignements relatifs aux collections de livres, de tableaux et d'objets d'art formées par la reine sa mère et par elle-même. Cette espérance suffirait à encourager une sérieuse recherche.

Cette collection comprend en outre beaucoup d'originaux du grand chancelier Oxenstierna, mais ces documents sont pour la plupart imprimés.

Qu'on ajoute à ces innombrables volumes la collection des manuscrits provenant des couvents, laquelle contiendrait peut-être des traductions de nos poèmes et romans du moyen âge, peut-être même les copies des originaux aujourd'hui perdus en France, et dont se servirent, pour les traduire ou les imiter, le moine Robert, sous Haakon Haakonsson, et bien d'autres religieux du xiii^e siècle¹. Qu'on ajoute la collection du comte Fleming, la col-

¹ Je remarque en passant dans cette collection des couvents : « Icy commence le livre extrait de la chirurgie maistre Henry de Mandeville. » Cod. Chartac. 4°.

lection Rosenhane, la collection du comte général Ascheberg, contemporain de Charles X Gustave, fort précieuse pour l'histoire des guerres suédoises; qu'on ajoute la collection du général Mejerfeldt, sous Charles XII, avec des lettres de ce roi; celle des Biographies réunies par S.-L. Gahm, celle enfin des Papiers de Gustave III, dont nous parlerons bientôt avec quelque détail; et qu'on juge quel incomparable trésor historique comprend la bibliothèque d'Upsal!

Après avoir emprunté à une lecture rapide des catalogues manuscrits, ou bien à une inspection nécessairement incomplète des volumes et liasses non catalogués, les indications générales qui précèdent, je me suis arrêté à l'étude plus attentive des principaux documents intéressant l'histoire de la France. J'ai lu et analysé, la plume à la main, de nombreux volumes des Papiers de Gustave III, en vue du travail spécial pour lequel je réserve aussi l'analyse de la correspondance diplomatique du comte de Creutz et de celle du baron de Staël-Holstein; un intéressant volume manuscrit et inédit de Linné, intitulé *Nemesis divina*, dont je devrai faire aussi l'objet d'une publication à part, puisque, méritant l'attention par le grand nom de son auteur et son objet tout religieux, il ne regarde cependant en rien l'histoire ni la littérature de la France; enfin un ouvrage bibliographique entièrement inédit, donnant les observations recueillies en 1770 par l'érudit suédois Lidén, qui visita à cette époque nos bibliothèques. Ce travail, bien que nous ayons sur le même sujet le livre de Maichel, antérieur seulement de cinquante ans¹, paraîtra intéressant à qui réfléchira que nos bibliothèques allaient être bientôt non pas détruites, mais dispersées par la révolution. Qu'on me permette donc de m'y arrêter pour en donner ici quelque connaissance. Les Papiers de Gustave III mériteront ensuite que nous les décrivions avec soin.

Lidén naquit à Linköping le 6 janvier 1741, et mourut dans la

¹ *Danielis Maicheli introductio ad historiam literariam de præcipuis bibliothecis Parisiensibus, locupletata annotationibus atque methodo qua rectus bibliothecarum usus et vera studiorum ratio ostenditur, etc.* Cantabrigiæ, 1721, in-12. Lidén a, du reste, connu et cité quelquefois cet ouvrage. Voy. aussi le savant livre de Martin Gerbert, prince-abbé de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire : *Iter Alemannicum; accedit Italicum et Gallicum*. Saint-Blaise, 1765, in-8°; — 1773, in-8°.

même ville le 23 avril 1793. Sa biographie n'est que le tranquille tableau d'une vie consacrée tout entière à l'érudition. Après avoir étudié à Upsal, il devint précepteur dans une famille finlandaise, enseigna bientôt après à l'université d'Abo, voyagea pendant deux années, remplaça le professeur Lagerbring dans sa chaire d'histoire à l'Université de Lund, et se retira dès l'année 1776 dans sa ville natale, où il ne vécut désormais que pour ses chers travaux. Il a laissé sa riche bibliothèque à l'Université d'Upsal. On a de lui un *Catalogue* des dissertations de cette université, continué plus tard par M. Marklin; quelques dissertations sur le magnétisme animal, sur la doctrine de Swedenborg, etc.; une édition de la correspondance érudite de Benzélius; des lettres adressées à Gjörwell et dont plusieurs ont été publiées dans les journaux littéraires que celui-ci faisait paraître à Stockholm, etc.

Le récit des voyages de Lidén en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France pendant les années 1768, 1769 et 1770 se compose de quatre volumes in-folio, entièrement écrits de sa main, en suédois, reliés avec une foule de brochures, de catalogues et de cartes formant à côté du texte comme un recueil de pièces justificatives, et conservés à la bibliothèque d'Upsal, où ils n'ont été ouverts, d'après la volonté du testateur, que cinquante ans après sa mort, c'est-à-dire en 1843. Le voyage en France occupe une partie seulement du second volume, la seule qui nous intéresse immédiatement et la seule que nous voulions faire connaître. La défense que Lidén a inscrite au commencement de son travail de publier intégralement ce manuscrit avait sans aucun doute pour cause les anecdotes scandaleuses qu'il a recueillies. Suivant son désir nous les négligerons, ne recherchant dans ces vénérables dépôts des monuments de la science que l'instruction authentique et sévère, et non pas l'amusement ni le scandale.

Lidén part de Suède au commencement de 1768. Copenhague est sa première étape; il y fait la connaissance de Langebek et de Suhm. Après avoir visité la Poméranie suédoise, il traverse Lübeck, Hambourg, Hanovre et s'arrête à Göttingue, où il se lie intimement avec Michaelis, Achenwall, Gatterer, etc. Il parcourt l'Allemagne occidentale, la Hollande, l'Angleterre pendant toute la seconde moitié de 1769, et arrive en France par Calais le 20 décembre 1769. Promptement installé à Paris grâce au bon accueil de ses compatriotes, du comte Sparre, auprès duquel il se

loge dans l'hôtel d'Entrague, rue de Tournon, de Biörnstahl l'orientaliste, et surtout du comte Gustave Creutz, poète et littérateur lui-même, et de plus ambassadeur du roi de Suède, Lidén consacre ses premières visites aux professeurs de l'Université et les suivantes aux principaux conservateurs des bibliothèques de Paris.

« L'Université de Paris, dit-il, a pour chef le recteur, élu annuellement dans la faculté de théologie; c'est, en 1769, M. Jacquin. L'Université se compose, depuis les temps anciens, de *quatre facultés*, celles de théologie, de droit, de médecine et des arts ou de philosophie; chacune d'elles a ses bâtiments à part. La *faculté de théologie* réclame impérieusement la première place; elle a toujours voulu dominer, même sur les consciences. Elle compte un grand nombre de docteurs, séculiers et réguliers, dispersés dans le royaume et hors du royaume; ceux qui n'habitent pas à la Sorbonne ou au collège de Navarre sont appelés Ubiquistes. Le plus âgé des docteurs séculiers, résidant à Paris, est le doyen de la faculté. La faculté de théologie forme deux collèges, ceux de Sorbonne et de Navarre, qui sont les deux seules maisons où il soit permis d'enseigner publiquement la théologie. La Sorbonne est habitée par trente-cinq docteurs, les plus vieux de la faculté; ils ont un *senior* désigné par l'âge, et un *prieur*, élu à la fin de chaque année. Il y a, en outre, un *proviseur* de la Sorbonne; c'est l'archevêque de Paris. La Sorbonne possède onze professeurs de théologie; le collège de Navarre en a quatre. Les professeurs de la Sorbonne sont : MM. Le Corgue, de Launay, Jolly, Dumar de Culture, Chevreuil, Saint-Martin et de la Hogue. En outre le feu duc d'Orléans a institué à la Sorbonne une chaire d'hébreu pour les commençants; elle est occupée par M. Asseline. Le collège de Navarre a été fondé en 1304, par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, pour l'enseignement de la grammaire, de la philosophie et de la théologie. Ses quatre professeurs de théologie sont : MM. Patert, Plunkel, Paillard et de Badier, tous professeurs royaux. Une chaire de physique expérimentale vient d'être récemment instituée par le roi au collège de Navarre; elle est occupée avec beaucoup de mérite par M. l'abbé Nollet; il donne trois leçons par semaine, de onze heures à midi, devant un grand nombre d'auditeurs, mille environ; on l'applaudit au commencement et à la fin de chaque leçon. C'est un homme très-maigre et très-long, doué d'une rare facilité, d'un grand charme d'expression.

Les nombreuses expériences par lesquelles il démontre ses théories contribuent beaucoup à l'agrément de ses expositions. Les frais pour un doctorat complet en Sorbonne montent à 850 livres. Il est bien entendu qu'avant de prendre ses grades en théologie, on doit être *magister philosophiæ* de l'Université de Paris. Les leçons de la *faculté de droit* se donnent aujourd'hui dans le collège de Reims. Elle a six professeurs. Elle a des cours de droit civil de droit canon et de législation française. Il faut subir deux examens et défendre deux fois des thèses avant de devenir bachelier ou licencié dans cette faculté; ces derniers titres sont nécessaires pour être reçu avocat et pouvoir entrer dans la magistrature. Ces grades coûtent 600 livres. La faculté de médecine a un doyen, six professeurs, et des docteurs régens ou membres. Personne ne peut exercer la médecine sans être au moins licencié dans cette faculté. Tous les samedis, à neuf heures du matin, on chante une messe dans la salle de la Faculté, après quoi six docteurs et le doyen donnent des consultations gratuites aux pauvres; c'est un usage qui date d'un siècle et demi. La *faculté des arts* ou de *philosophie* se compose de quatre nations (France, Picardie, Normandie, Allemagne). Chacune de ces nations a son proviseur et son censeur. Tous les professeurs enseignant dans les collèges et tous les maîtres ès arts font partie de la faculté de philosophie. Le grade de maître ès arts est nécessaire à quiconque veut devenir professeur dans l'Université; il coûte 50 à 60 livres. Les *collèges* sont de deux sortes : de plein exercice ou non. Ces derniers sont au nombre de vingt-sept; depuis l'année 1763, on les a tous réunis au collège Louis-le-Grand. Il y a dix collèges de plein exercice : le collège d'Harcourt, fondé en 1280, rue de la Harpe, M. Louvel proviseur; le collège du cardinal Lemoine (1302), rue Saint-Victor, M. Bauduin, grand maître et principal; le collège de Navarre (1304), rue et montagne Sainte-Geneviève, M. Foucher, principal; le collège de Montaigu (1314), rue des Sept-Voies, M. Regnard, principal; le collège de Plessis-Sorbonne, (1322), rue Saint-Jacques, M. Seconds, principal; le collège de Lisieux (1336), rue Saint-Jean-de-Beauvais, M. Le Seigneur, principal; le collège de la Marche, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, M. Jacquin, principal; le collège des Grassins (1569), rue des Amandiers, M. d'Aireaux, principal; le collège Mazarin ou des IV nations (1661), M. Riballier, grand maître et principal; le collège de Louis-le-

Grand (1560), où habitaient naguère les Jésuites, mais qui, après leur expulsion, fut réuni à l'Université (1763). C'est dans ce dernier collège que se tiennent toutes les réunions de l'Université. On enseigne dans ces dix collèges le latin, le français, la rhétorique et la philosophie. Chacun se divise en dix classes, dont chacune dure une année. Tous, excepté celui de Mazarin, reçoivent des pensionnaires. Chaque pensionnaire paye environ 450 livres par an, lit, habits, livres, bois, lumière, etc., non compris. Si l'on prend en outre un précepteur ou gouverneur particulier, on paye de plus 500 livres. Toutes les affaires concernant l'Université se traitent dans le *Bureau d'administration*, présidé par l'archevêque de Reims, en sa qualité de grand aumônier de France.

« Le Collège royal est une institution différente de l'Université et tout à fait indépendante; il n'est destiné qu'à l'enseignement des hautes sciences. On y trouve les plus habiles professeurs; ils jouissent d'une grande considération, mais sont fort peu payés. Le Collège royal et l'Université ne sont point amis, et jamais le Collège royal ne prend part aux solennités universitaires. Il y a vingt professeurs. Les principaux sont : philosophie grecque et latine : Charles Batteux; il s'occupera cette année de la Poétique d'Aristote; je l'ai vu deux fois s'en aller chez lui faute d'auditeurs. Éloquence latine : J. Phil. de la Bletterie. Son *suppléant*, Fr. Bejot, expliquera Quintilien. Ce même M. Bejot est aussi employé à la bibliothèque royale. C'est un homme infiniment agréable. — M. Lebeau traitera cette année des discours de Cicéron; il passe pour le plus habile orateur latin de Paris; il enseigne avec beaucoup de charme et son auditoire est toujours fort nombreux. Professeur d'arabe : M. de Guignes, qui est remplacé par M. de Cardonne; M. Biörnstaël et M. Villoison sont les seuls auditeurs de ce cours. Il y a deux chaires de droit canon. — Histoire : J.-J. Garnier, inspecteur des professeurs royaux. Professeur de mathématiques : M. Mauduit; cette chaire a été fondée par Ramus.

• 28 janvier (1770). C'est aujourd'hui la Saint-Charlemagne. Je me suis rendu au collège de Navarre pour entendre le panégyrique latin de Charlemagne, fondateur de l'Université. Je savais qu'un M. César Egasse du Boulay avait laissé un fonds pour rémunérer chaque année l'orateur. Mais je fus bien déçu, n'ayant trouvé en place de l'oraison funèbre qu'une maigre messe à cette occasion pour le repos du défunt. Un maître ès arts en robe rouge avec

hermine, que j'interrogeai à ce sujet, me répondit que depuis cinq ans on ne prononçait plus le discours latin, personne ne voulant s'en charger à cause de la médiocrité des honoraires; que d'ailleurs personne n'était plus capable de bien s'acquitter d'une pareille tâche. — Il n'y avait rien à répondre à pareil argument. Et, de fait, il est vrai qu'on ne cite pas à Paris en ce moment un seul orateur latin. Le dernier a été l'abbé d'Olivet, mort il y a deux ans (en 1768). »

Mais c'est surtout aux différents bibliothécaires et à leurs précieux dépôts que notre érudit consacre ses visites.

« 1^{er} février. J'ai été voir M. Brottier. Il m'a montré sa belle édition de Tacite dont les quatre premières parties sont imprimées. — Il m'a parlé du malheureux sort des bibliothèques des Jésuites. Personne ne les connaît mieux que lui, car il était conservateur de la principale, celle du collège Louis-le-Grand. Dans l'espoir de préserver ces riches collections, il avait proposé au clergé de Paris d'acheter la maison professe et d'y réunir les différentes bibliothèques de l'ordre, mais ses efforts restèrent inutiles et la dispersion fut inévitable; on fit une vente publique aux enchères. On a du reste les catalogues imprimés :

« Catalogue des livres de la bibliothèque de la maison professe des ci-devant soi-disant Jésuites. Paris, 1763. 448 pages, 7,252 numéros.

« Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disant Jésuites du collège de Clermont (le même que Louis-le-Grand), dont la vente commencera le lundi 19 mars 1764. Paris, 1764. 415 pages, 6,752 numéros.

« Ces catalogues, dressés à la hâte et au meilleur marché possible, ne spécifient que 14,004 ouvrages; M. Brottier m'a assuré que ce n'était pas le dixième de ce que contenaient ces bibliothèques; en effet, j'ai pu m'étonner, en voyant le catalogue manuscrit qu'il avait dressé lui-même pour la bibliothèque de Louis-le-Grand, que les catalogues imprimés eussent omis tant de livres rares. On avait noté seulement les titres les plus connus, ou bien les plus courts, les plus commodes à copier; on avait négligé tous ceux qui demandaient quelque attention; par suite, on avait vendu les meilleurs ouvrages en lots non catalogués, pour presque rien et comme livres de *peu de valeur*, comme le dit l'avertissement. — Mais outre ces deux maisons, (la maison professe et Louis-le-

Grand), sur lesquelles on peut consulter Maichel, *De bibliothecis Parisiensibus*, p. 90, les Jésuites possédaient ce qu'ils appelaient le Noviciat, où se trouvait une troisième bibliothèque moins importante. On ne fit pas de catalogue pour celle-ci; elle fut vendue pour 10,000 livres; les dépenses, frais de vente, etc., montant à 15,000 livres, c'était juste 5,000 livres de perte.—Mais un catalogue plus soigné et fort utile est celui des manuscrits des deux premières collections : *Catalogus manuscriptorum domûs professæ Parisiensis*. Parisii, 1764, 350 pages, outre 44 pages pour les manuscrits de la maison professe. La notice sur les manuscrits arabes et chinois y a été faite par M. de Guignes, celle des livres rabbiniques par M. Bernard. Les manuscrits du collège Louis-le-Grand formaient 856 volumes, ceux de la maison professe 116. Rien n'était plus naturel ni plus simple que de transporter à la bibliothèque royale ces collections précieuses, mais on n'avait pour cela ni temps, ni argent, ni bon vouloir. On les vendit donc aux enchères. Heureusement un M. Meerman¹, de la Haye, les acheta en bloc pour 15,000 livres, somme bien au-dessous de leur valeur. M. Brottier m'a dit qu'à compter seulement les honoraires des copistes et le papier, la valeur totale montait à 60,000 livres. La vente faite, on fit des difficultés à l'acquéreur pour l'expédition. Pour éviter un procès avec le gouvernement français, M. Meerman prit l'honorable résolution de faire don à la bibliothèque royale des trois ou quatre manuscrits dont on avait le plus envie. A ce prix les autres sortirent de France, avec un ruban de chevalier pour remercier M. Meermann de sa libéralité forcée. Il n'a jamais porté cette décoration. — Les Jésuites avaient aussi un cabinet de médailles; il fut de même vendu. (Voy. le *Catalogue des médailles antiques et modernes et autres curiosités de la bibliothèque du collège de Louis-le-Grand de la rue Saint-Jacques, dont la vente se fera le mercredi 13 juin, lendemain des fêtes de la Pentecôte et jours suivants*. A Paris, 1764, 23 pages in-8°.) — Le savant Huet avait donné de son vivant, comme on sait, sa belle bibliothèque à la maison professe des Jésuites. Il l'avait fait, comme il le dit lui-même dans son commentaire *De Rebus ad eam pertinentibus* (Amsterdam, 1718, p. 392), pour empêcher que sa collection ne fût dispersée

¹ Meerman était un bibliographe fort instruit; ses *Origines typographicæ*, 1765, 2 vol. in-4°, indiquent un vaste savoir.

après sa mort : « Nec dividi nec cum aliâ commisceri et confundi : neu libros ex eâ detractos permutari neve extra locum in quo repositi ei essent liceret transferri, vel commodandi gratiâ vel facilius commodiusve legendi et studendi vel ob aliam qualemcunque causam. »

Suit la liste des bibliothécaires du collège Louis-le-Grand : le père Fronton du Duc, mort en 1624; le père Petau, mort en 1652, etc.

Lidén mentionne ensuite un mémoire du père Louis de Poix, capucin de la rue Saint-Honoré, proposant la fondation d'une école pour les langues en général, spécialement pour les langues orientales vivantes. Trente-six religieux s'en chargeraient. Parmi les idiomes proposés on trouve le capsaque, langue des environs de la mer Caspienne. — C'est l'origine de l'école des langues orientales annexée aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

« *Bibliothèque du roi.* C'est, dit Lidén, la plus importante des bibliothèques de Paris et du monde entier. Elle devait être placée au Louvre, mais depuis 1721 on la laisse dans l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu; elle occupe tout le haut de ce grand hôtel. Il est inutile de dire qu'elle y est fort à l'étroit; c'est indigne; on a consacré aux écuries à Versailles un bien plus bel édifice. Elle est située à une extrémité de la ville et n'est ouverte que le mardi et le vendredi, de neuf heures à midi, quand elle devrait l'être tous les jours. Elle est gravement exposée au danger des incendies, étant entourée de mauvaises maisons et de petites rues étroites. Une foule de gens habitent les étages inférieurs du même hôtel. Quelle perte incalculable si cette collection brûlait ! Le seul parti raisonnable est de la transporter au Louvre. »

Son histoire est bien connue¹. Elle contient, dit-on, 200,000 volumes. Les manuscrits forment à eux seuls 70,000 volumes. Il y en a 4,000 grecs, 1,000 latins. Quant aux manuscrits chinois, M. de Guignes m'assure qu'ils forment la série complète des annales de la Chine jusqu'à notre temps.

« L'histoire du catalogue n'est pas moins connue.

¹ Voy. l'*Essai historique sur la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale*, par Leprince. Nouvelle édition, revue et augmentée des *Annales de la Bibliothèque*, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Louis Paris, directeur du Cabinet historique. Paris, à la Bibliothèque impériale, 1855, un volume in-18°.

Bibliothécaire depuis 1743 : M. Bignon, commandeur, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi, prévôt des marchands, etc., plus brillant par ses titres et ses rubans que par son érudition. Il n'a que le nom de commun avec le vieux et savant Bignon, qui fut bibliothécaire royal en titre et en réalité. Celui-ci ne met jamais le pied à la bibliothèque.

Conservateur des médailles et antiques : M. l'abbé Barthélemy. Qui ne connaît le digne savant qui nous a lu le premier l'alphabet de Palmyre?

Conservateur des imprimés : M. Caperonnier, professeur de grec au collège royal, où il ne professe jamais. En revanche il est assidu à la bibliothèque.

Conservateur des manuscrits : M. Bejot, petit homme fort aimable.

Conservateur des titres de noblesse et de généalogies, et en même temps trésorier : M. de la Cour.

Conservateur des gravures : M. Joly.

On compte aussi parmi les employés de la bibliothèque royale les interprètes du roi :

Pour les langues orientales : MM. de Cardonne, Fourmont, Le Roux des Hauterayes, de Guignes et Bernard de Valabrègue, juif très savant.

Pour les langues allemande, suédoise, danoise, flamande et anglaise : M. Tobiesen-Duby.

Pour les langues italienne et espagnole : M. l'abbé Blanchet.

Gens de lettres attachés à la bibliothèque : M. l'abbé Alary, M. Duclos et M. l'abbé de la Bletterie. »

« *Bibliothèque de Mazarin ou des Quatre-Nations.* Fondée par le cardinal dont elle porte le nom. Elle est située dans un pavillon de l'élégant collège de Mazarin, construit en 1663 par Le Vau sur le quai Mazarin. Elle a été ouverte pour la première fois en octobre 1688. Elle l'est à présent les lundis et mercredis. On en a changé tout l'arrangement en 1740. — Bon catalogue en xxxviii volumes in-folio manuscrits, dressé par M. Desmarais. En tête on lit une histoire de la bibliothèque. Il y avait 27,000 volumes lors de la mort du cardinal. Il y en avait 45,000 quand on fit le catalogue, en 1751. Le bibliothécaire est choisi par la société de Sorbonne à la pluralité des voix. Les différents biblio-

thécaires ont été : Ludovic Piques jusqu'au 12 avril 1695; Pierre Coulau jusqu'au 28 novembre 1708; J.-B. Quinot jusqu'au 14 août 1722; Pierre Desmarais l'était en 1751. Le bibliothécaire actuel est M. l'abbé Vermond. Sous-bibliothécaires : de Baillet, frère du célèbre Adrien Baillet; Pierre de Francastel jusqu'en 1733; Mar.-Ant. de la Forge l'était en 1751.

« Les manuscrits de cette bibliothèque ont été, en 1668, transportés en partie à la bibliothèque royale. »

« *Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés*¹ ou des *Bénédictins de Saint-Maur*. Aux termes de son règlement, cette bibliothèque n'est ouverte au public qu'un jour par semaine; mais, en réalité, on y entre tous les jours, matin et soir. C'est la plus riche en manuscrits après la Bibliothèque royale. Elle en possède plus de 12,000. Elle s'est formée de plusieurs dons considérables, et principalement des bibliothèques particulières de M. l'abbé d'Estrées, mort en 1718, qui avait été nommé archevêque de Cambrai, de l'abbé Renaudot (1720) et du cardinal de Gèvres (1744). Ce dernier fit la condition qu'elle serait publique une fois par semaine. Le duc de Coislin, évêque de Metz, mort en 1732, lui donna par testament 4,000 manuscrits² ayant appartenu au chancelier Séguier. (Voyez, pour les manuscrits grecs, Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in ea continentur accurata descriptio*, Paris, 1715, in-folio.) La bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés contient plus de 80,000 volumes : Wallin³ y compte 6,000 manuscrits et 35,000 imprimés : Nemeitz 12,000 manuscrits et 35,000 imprimés.

Manuscrits rares :

Un *Psalterium* dont se servit saint Germain, évêque de Paris et fondateur de l'abbaye, sur parchemin violet, avec lettres d'ar-

¹ Voy. l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés, par Jacques Bouillard, 1724, in-folio.

² Parmi lesquels 400 très-importants, ajoute Maichel, et venant, en grande partie, des couvents du mont Athos.

³ Georges Wallin, né à Gelle le 31 juillet 1686, mort le 16 mai 1760, évêque de Gothenbourg, visita les bibliothèques de Paris en 1721, et laissa un ouvrage rare et estimé : *Lutetia Parisiorum erudita sæi temporis, hoc est annorum hujus sæculi 21 et 22*; Nuremberg, 1722, in-12. Il y fait connaître les livres, les savants, les imprimeurs, les libraires et même les journalistes de Paris.

gent et d'or, rappelant ainsi le manuscrit d'Ulphilas; les caractères sont seulement ici plus grands; 291 feuillets. (Cf. Montfaucon, Mabillon, *Diplomatique*, I, 10; Schwartz, *Disp.*, 35¹.)

Fragmentum epistolarum Pauli, græce; c'est le plus ancien des manuscrits de cette collection. (Cf. *Bibl. Coislin*, n° 202, p. 261.)

Beaucoup d'anciennes éditions :

Duranti Rationale divinorum officiorum. Moguntiae, 1459, in-folio.

On a, en 1724, commencé un catalogue de cette bibliothèque; il a 14 vol. in-fol. mss.

Il y a aussi un cabinet d'antiquités, donné par dom B^d de Montfaucon.

Bibliothécaire actuel : dom Patert. »

« *Bibliothèque de Sainte-Geneviève-du-Mont*. Grâce à la libéralité de ses honorables propriétaires, cette bibliothèque particulière est ouverte les lundis, mercredis et samedis, dans l'après-midi, de deux à cinq heures. Elle occupe tout le haut du bâtiment de la jolie abbaye de Sainte-Geneviève. Elle est construite en forme de croix. Les murs sont ornés des bustes des principaux savants. L'archevêque de Reims, Maurice Le Tellier, mort en 1710, lui a donné sa collection, composée de 16,000, volumes. (Voy. *Bibliotheca Telleriana*. Paris, 1693, in-folio.) Elle a eu pour conserva-

¹ Christophe-Théophile Schwartz, l'un des plus laborieux philologues de l'Allemagne, né en 1675 en Misnie, mort en 1751. Professeur de morale et d'histoire à l'académie d'Altorf, il avait formé une collection fort riche de manuscrits et d'anciennes éditions. Le *Catalogue* en a été publié à Altorf, en 1769, in-8°. La liste des *Programmes* et des *Dissertations* qu'il publiait chaque année forme un volume. L'une des plus curieuses parmi ces dissertations est certainement celle qu'il a donnée sur la corporation romaine des *Utriculaires*, ces successeurs des anciens *Pontifes* : *De collegio Utriculariorum*, dans ses *Miscellanea politioris humanitatis*; Nuremberg, 1721. (Voy. à ce sujet dans la *Biographie Michaud* l'article *Saint Benezet*; dans Pauly, *Real Encyclopädie*, l'article *Utricularius*; voy. aussi Calvet, *Dissertation sur un monument singulier des Utriculaires de Cavaillon*; Spon, *Miscellanea antiqua*. . . . » — Qu'on nous excuse d'insister et de nous arrêter un instant à recueillir les sources où l'on pourra étudier de près ce touchant sujet : les grands ouvrages de la civilisation, les services envers l'humanité consacrés par l'esprit religieux depuis les premiers temps du monde jusqu'à notre moyen âge, depuis Hercule jusqu'à saint Benezet, qui, voulant accomplir cette bonne œuvre de construire un pont sur un dangereux passage, devient un saint. Notre tueur de lions Gérard eût été jadis un Hercule ou un Thésée; il eût été un saint au moyen âge; de nos jours, il est lieutenant.

teurs le savant docteur P. F. Le Courray, qui vit encore aujourd'hui en Angleterre, âgé de quatre-vingt-neuf ans, et le savant astronome M. Pingré, encore vivant. Peu de manuscrits : 600 selon Wallin ; 60,000 imprimés.

Éditions précieuses :

Les IV livres de saint Augustin, *De doctrina christiana*, imprimés chez Faust, à Mayence; in-folio. Cette vieille édition n'a pour titre que celui-ci : *Canon pro recommendatione hujus famosi operis sive libelli sequentis de arte prædicandi s' Augustini*. Elle est reliée à la suite des *Homélies* de Chrysostome. Elle resta inconnue jusqu'au temps où Mercier la remit en lumière dans les *Mémoires de Trévoux*, juin, 1765, p. 1454¹.

Missale mixtum secundum regulam beati Isidori, dictum Mozarabes. Toleti, 1500, folio.

Breviarium secundum regulam Beati Hysidori. Toleti, 1502, folio.

Ces deux derniers volumes, extrêmement rares, ont été imprimés par ordre de l'évêque de Tolède, Fr. Ximénès. On les trouve aussi dans la bibliothèque royale, dans celle du duc de la Vallière et celle du cardinal de Soubise.

Quelques petites pièces de Nic. Catherinot². (Voy., sur ce micrographe Bayeri *Memor. libror. varior.*, p. 1 sq.; Wolfi *Monum. typogr.*, t. II, p. 962 sq.; Clément, t. VI, p. 430.

Ant. Cornelii *exactissima infantium in limbo clausorum querela adversus divinum judicium apud æquum judicem proposita*, etc. Lutetiae, 1531. (Cf. Bayle, *Dictionnaire*, art. *Wechel*³.)

Pierre Jarrige, *Les jésuites mis sur l'échafaut pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la province de Guienne*. Leyde, 1648, in-8⁴.

¹ Voici le vrai titre de ce volume : *Liber de vita christiana*. Il est sans date, sans nom de ville ni d'imprimerie, mais on trouve à la fin les écussons de Fust et de Schoyfer tirés en rouge, et les caractères sont les mêmes que ceux du *Rationale* de Durand, de 1459.

² M. Éloi Johanneau a rédigé un catalogue chronologique et raisonné des opuscules de Catherinot. (Voy. le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 1850, p. 889-906, et le *Manuel du libraire*, 4^e édition, t. I, p. 583.)

³ Voy. aussi Schelhorn, *Amœnitates litterariae*, t. V, p. 287. D. Clément, *Biblioth. curieuse*, t. VII, p. 302. Cet ouvrage, de même que ceux du même genre sur des questions singulières de théologie, étaient jadis fort recherchés.

⁴ On attribue cette édition et une autre de 1677 aux Elzevirs.

Ratio atque institutio studiorum societatis Jesu per sex patres conscripta. Romæ, 1586, in-8^o¹.

J'en ai vu aussi un exemplaire chez M. Prêfond².

Missa latina quæ olim ante Romanam circa 700^{am} Domini annum in usu fuit, bona fide ex vetusto authenticoque codice descripta et edita a Math. Flacio Illyrico. Argentina, 1557, in-8^o³.

G. Naudé, *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire de la Rose-Croix.* Paris, 1623, in-8^o.

Recueil de pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes. Roterod. (sive potius Hagæ), 1736, in-8^o. L'auteur est Albert Radicati, comte de Passerano, naturaliste italien, célèbre en Angleterre, ami de Collins et de Tindal⁴.

Le firmament de la vérité, contenant le nombre de cent démonstrations assurées infaillibles et nécessaires, ausquelles personne (hors d'estre fol et insensé) ne peut contredire, qui prouvent que tous les prestres, diacres (suivent neuf lignes d'énumération) . . . doivent estre damnez éternellement s'ils ne vont prescher l'évangile aux Turcs, Arabes. . . . par Jean d'Aubry, chanoine de Montpellier. A Grenoble, par Jean de la Fournaise, 1642. Avec approbation des docteurs, 125 pages in 8^o.

Reformatorium vite morumque et honestatis clericorum saluberrimum. . . cum expressione quorundam signorum ruine et tribulationis ecclesie. . . . In urbe Basilea, per Michaelen Furter impressorem salubriter consumatum. Anno Incarnationis dominice 1444, in cathedra Petri, in-8^o, très-rare. L'auteur est Jacob Philippi, de Bâle. Cet ouvrage a été imprimé réellement en 1494. (Voy. les Lettres de M. Iselin, dans le *Mercure suisse* d'août 1734, p. 45, et dans celui de novembre, p. 62; v aussi les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, juillet 1767, p. 103, 137.) — Le chapitre qui traite des devoirs du bibliothécaire est curieux : « De liberario (sic). Uni de fratribus consuevit committi cura librorum nostrorum et sollicitudo scribendorum et parandorum et custodia pirgameni. Circa libros nostros sollicitus sit ne male tractentur, ne inepte ponantur et quum emendatione indiguerint in correctura,

¹ Première et rare édition de ce livre, si longtemps fameux.

² Voy. plus loin une note au sujet de ce bibliophile servent et délicat.

³ Ouvrage fort rare et cher encore, bien que sa valeur ait beaucoup diminué.

⁴ Voy. Sablier, *Variétés littéraires*, t. I 2^e partie, p. 40; Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, 1818, t. I, p. 131.

ligatura et similibus, emendentur. Habeat singulos libros in registro distincte signatos; consideret cautius quibus concedantur et eorum nomina et terminum concessionis signet diligenter. Si aliquis liber amissus fuerit, dicat de hoc Rectori et, si ipse in culpa est, petat veniam humiliter, et, ne habeat cottidie accessus scolarium petentium studia, statuât eis certam horam festivis diebus quum vacat circa eos expediendos. Item semel in anno, in estate, colligat omnes libros nostros et hora debita vocentur fratres præsentente rectore ad pervidendum, mundandum et examinandum eos. Item deputabitur ei socius pro libris qui sunt in libraria majori qui custodiat de his registrum et provideat de legendo ad mensam. Non tamen concedet de his aliquem librum extra domum sine scitu librarii, sed de notabilioribus libris nonnisi de consilio Rectoris ultra unum diem. Item unus de his quem deputabit Rector sedebit juxta lectorem in mensa pro correctura ejus si opus est. Item patres nostri in domo possunt auferre unum librum de libraria pro studio eis designatum a Rectore et signare nomen suum in tabula. Plures non sumant secum ad cameram sine licentia librarii vel ejus socii. . . . Circa scribenda in domo nostra, sit librarius sollicitus ut omnes fratres sufficienter habeant ad scribendum. . . . Cum aliquis petierit sibi scribi librum pro quo habet scriptorem, ostendat ei manum scriptoris et conveniat cum eo de quaternis ad certum pretium; nisi sit contentus de computatione nostra consueta. . . . et petat aliquas pecunias circa initium libri. . . . Item summe sollicitus sit procurare scriptoribus exemplaria correcta ne gravemus conscientias nostras incorrectos libros scribendo. . . . Item provideat scriptoribus nostris de instrumentis necessariis, videlicet artafis, pennis, pinnice, creta et similibus. Item provideat illuminatori et ligatori de his quibus indigent in opere suo. . . . Item habeat sollicitudinem de incausto braxando cum deputato sibi coadjutore et quod utique bonum incaustum fiat, quia facile boni libri propter malum incaustum annihilantur. Circa custodiam pergameni providere debet sibi ut tempestive procuret pergamenum furcenum et papirum ut habeat in bona copia. . . . Et in formando pergamenum caveat maculas, angulos, rupturas et suturas quantum potest. »

Outre la bibliothèque deux salles contiennent : un cabinet de curiosités, d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines, un cabinet de médailles que le feu duc d'Orléans a aug-

menté d'une grande quantité de médailles d'or. Le P. Claude Molinet l'a décrit : *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, contenant les antiquités de différentes nations, des suites de médailles, de monnaies, de pierres antiques, avec figures*. Paris, 1692, in-folio. Mais depuis il y est survenu beaucoup de changements et d'accroissements. Le cabinet est ouvert les lundis et samedis. Le conservateur est M. Galliot, fort vieux aujourd'hui. Le bibliothécaire est M. Mercier, homme fort habile¹. Le vice-bibliothécaire est M. Vervoort. M. Mercier remplit certainement toutes les conditions d'un bon bibliothécaire, selon Maittaire, préface du t. II des *Annales typographiques*; Hagæ, 1722, in-4°.

« *Bibliothèque de la Sorbonne*. Dans le beau bâtiment de la faculté de théologie. Le local est insuffisant, et une bonne partie des volumes sont placés dans un autre bâtiment. Elle a commencé à devenir importante par la libéralité du cardinal Richelieu qui donna toute sa bibliothèque; son intention était qu'elle fût publique; on ne l'a pas suivie; on a seulement prêté des livres aux docteurs de Sorbonne. Le secrétaire Michel Le Masle lui donna aussi sa collection en 1646 : 27,000 volumes; et beaucoup de vieilles éditions. On y trouve les plus anciens livres imprimés à Paris. Ils sont énumérés dans Maichel, p. 78. Le premier, suivant lui, est *Gasparini Pergamensis epistolarum liber*, in-4°²; puis viendrait un Salluste in-4°, imprimé en 1471³. — Le catalogue de la bibliothèque forme XXIII volumes in-folio, par ordre alphabétique.

On conserve encore dans cette bibliothèque quelques canevas des sermons de Robert Sorbon.

Parmi les anciens règlements qui la régissent, je remarque celui-ci : « Sorbonicus ad bibliothecam non accedat nisi ornatus toga et pileo quadrato; dum ingreditur aut egreditur, diligenter ostium claudat. »

¹ L'abbé Mercier de Saint-Léger, l'un des plus actifs et des plus intelligents bibliographes français.

² Un exemplaire de ce très-rare volume s'est payé 520 francs à la vente Libri en 1847, n° 2754. On trouve des *fac-simile* des caractères qui y sont employés dans Falckenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*, p. 238, et Aug. Bernard, *Origines de l'Imprimerie*, pl. XIII, n° 25.

³ Voy. le *Manuel du Libraire* de M. J.-Ch. Brunet, t. IV, p. 181, et la description que donne M. Van Praet de l'exemplaire sur vélin appartenant à la Bibliothèque impériale (*Catalogue des livres sur vélin*, t. IV, p. 57).

J'y ai vu l'édition si rare de Calvin, *Institutiones religionis christianæ* où, sur la feuille du titre, on lit *Alcuin*, au lieu de *Calvin*, imprimée à Strasbourg, 1539, fol. (Voy. Vogt¹.)

J'ai remarqué encore :

Speculum humanæ salvationis.

Biblia latina, editio Moguntina, 1462.

Tite-Live en françois, 2 vol. manuscrits, avec initiales dorées.

Benedicti XIVⁱ opera, XII vol. in-4°.

Benedicti XIVⁱ Bullarium, III vol. in-fol.

2,117 manuscrits. Le cardinal Richelieu en a donné 588.

Quelques manuscrits hébreux du Vieux Testament. Kennicott les a tous consultés pendant son séjour à Paris. Beaucoup de manuscrits arabes, persans et turcs.

Deux manuscrits du Testament politique, ou maximes de M. le cardinal de Richelieu².

On y conserve manuscrit, sur parchemin in-folio, un catalogue de la bibliothèque de la Sorbonne, telle qu'elle était en 1290 ; elle avait déjà alors 1,017 volumes. Les manuscrits indiqués par ce catalogue s'y trouvent encore.

Chacun des trente-cinq docteurs en théologie, demeurant à la Sorbonne, a sa clef de la bibliothèque.

Bibliothécaire actuel : M. l'abbé Charles Adhenet, docteur en Sorbonne, jeune et laborieux. »

« *Bibliothèque du séminaire des Missions étrangères, rue du Bac.*
— Bonne collection qui sert peu. Pas de catalogue ; 20,000 volumes, dit-on. Livres italiens et espagnols ; beaucoup d'ouvrages chinois. M. Duplessis, baron de Montbar, donna pour cette collection, par testament, en 1671, ses livres et manuscrits. On a le catalogue en un volume in-folio de cette donation. Les manuscrits concernent surtout l'histoire de France et sa constitution. Il y a beaucoup de traités et de pièces diplomatiques. Par exemple je remarque, dans un volume sur les négociations avec la Suède :

1° Articles proposés au roy de Suède par le s^r Richer, ambassadeur du roy François I^{er}, 1542, en latin.

2° Réponse du roy de Suède, 1543, en latin.

¹ *Catalogus historico-criticus librorum rariorum*. Hambourg, 1732, in-8°. Ce livre, fort estimé, a eu jusqu'en 1793 cinq éditions.

² Imprimé à Amsterdam, 1688.

3° Lettre du roy de Suède au roy de France, 1543.

4° De la prise du roy de Suède par ses frères, 1568.

5° Traité entre Louis XIII et Gustave-Adolphe, 1631.

6° *Copia litterarum amici (Salvii) ad amicum*, etc.

Un autre volume est intitulé : *Négociations diverses en Danemark, Suède*, etc.

Lettres originales des années 1590-1594. On y trouve une lettre de Dubartas au roi, mars 1590 : « Sire, je vous envoie un discours sur la victoire obtenue par V. M. a Euri. Je l'ay fait parmi les feus, parmi les armes, et, qui plus est, parmi le bruit des mines de mes maisons, voire si tost qu'à peine ma main a peu suivre la promtitude de mon alairesse... »

La Négociation de Munster, ès années 1643-4-5, in-folio.

La Négociation d'Osnabrug, par M. le comte d'Avaux, 1647, plusieurs volumes in-folio.

Mémoires et lettres originales des princes étrangers, depuis 1590 jusqu'en 1606, 9 vol. in-folio.

Recueils divers des assemblées et plaidoyers du Parlement, de 1254 à 1657, 72 in-folio.

Diurnum Alexandri VIⁱ, ab anno 1497 usque ad annum 1500.

Diurnum Leonis X, 1513-1521.

Bibliothécaire : Paul Aumont, qui a été vingt-cinq ans missionnaire à Siam et dans les Indes orientales. Il est âgé de soixante-dix-huit ans, est plein de force et d'amabilité. »

« *Bibliothèque de M. l'archevêque de Paris, près Notre-Dame*. — Environ 10,000 volumes très-bien reliés. Peu de bibles. Grande collection des pères; très-bonnes éditions. Beaucoup de livres de droit canon. Une collection nombreuse et unique des ouvrages concernant le clergé français. J'y trouve :

Wallenburch, *De controversiis fidei*. Cologne. 1671, 2 vol. in-fol. — On doit trouver dans les exemplaires complets, à la fin du 2^e volume : *Regula fidei catholicæ seu de fide catholica*, en 40 pages, qui manquent dans la plupart.

Annales Minorum seu trium ordinum a S. Francisco institutorum, auct. L. Waddingo Hiberno. Romæ, 1731, in-fol. 18 vol.¹.

Imago primi seculi societatis Jesu. Antwerp. 1640, in-folio.

¹ Ce recueil important pour l'histoire ecclésiastique a été continué, t. XIX.

L'archevêque, homme aimable et peu instruit, est absent; il est en ce moment à Conflans. La bibliothèque m'est montrée par l'abbé Godescard. »

« *Bibliothèque de M. Paul Girardot de Préfond, rue de Touraine, au Marais*¹. — La plus remarquable que j'aie jamais vue. Elle consiste exclusivement en livres rares, si nombreux qu'on ne les trouverait certainement pas dans cent autres bibliothèques. J'ai été tout à fait surpris de rencontrer une pareille collection chez un particulier. Le propriétaire est enthousiaste de ces raretés. Tous ces livres sont admirablement reliés, en maroquin, avec dorures. Je ne sais vraiment par où commencer dans l'énumération des plus précieux. A n'en pas douter, c'est là une bibliothèque unique dans le monde. M. de Préfond avait déjà auparavant possédé une grande collection de livres rares; il l'a vendue en 1757, je ne sais par suite de quelles circonstances. Il y en a un catalogue imprimé : *Catalogue des livres du cabinet de M. G. de Préfond*. Paris, 1757, in-8°. On lit en tête : « Éclaircissemens et remarques sur quelques articles précieux de ce catalogue. » A cette vente, la *Biblia polyglotta complut.* a été payée 500 livres. La collection présente est plus grande et plus rare. J'y trouve :

Tutti i trionfi, carri, mascherate o canti carnascia leschi andati per Firenze dal tempo del magnifico Lorenzo Vecchio de Medici, etc. Fiorenza, 1559, in-8°.

Biblia latina, æneis characteribus, typis Joh. Fust. Moguntiae, vers 1450.

Silius Italicus, 1471, in-folio.

Senecæ opera, 1475, in-folio.

Gometius Pereira, 1558, in-folio cum notis mss. Nicol Nantelii Noviodunensis et Pauli Caji Attrebatensis. Ces notes avaient été faites en vue d'une autre édition.

Felicitas Matteoli vulgo Hemerlein de Nobilitate et Rusticitate dialogus.

Rome, 1745; t. XX, Rome, 1794; t. XXI, Ancône, 1844; t. XXII, Naples, 1847. Voir une notice détaillée dans le *Serapeum*, Leipzig, 1854, n° 4.

¹ Ce bibliophile, au sujet duquel on peut consulter les *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, par Charles Nodier, 1828, p. 55, avait formé une riche collection qu'il fit vendre en 1757; « il en réunit ensuite une autre d'une beauté remarquable et dont il céda la plus grande partie pour 50,000 francs à M. MacCarthy. Ces livres firent merveilleusement les honneurs de la vente de ce dernier amateur, opérée en 1817. » (Renouard, *Catalogue*, t. IV, p. 249.

Ejusdem variae oblectationis opuscula et tractatus.

Speculum stultorum, in-4°. (Cf. de Bure. Bibliogr. Belles-lettres, t. II, p. 229.)

Collius, *De Sanguine Christi* libri V. Mediolani, 1617, in-4°.

Francisci Philelphi satyrarum... Mediolani, 1448, in-4°.

Jo. Huss, *De anatomia Anti Christi*, in-4°.

De la Peyrère. *Du Rappel des Juifs*, 1643, in-8°¹.

Ochini *Scripta*.

Aretini *Scripta*.

Jordani Bruni *Scripta*.

Jo. Caji *De canibus britannicis libellus*. Londini, 1570, in-12.

La Loi salique, par G. Postel, 1552, in-16.

Breve Suma y Relacion del modo del Rezo y missa del officio santo gotico mozarabo. Toledo, 1603, in-4°.

Compendio de la vida y hazanas del cardenal don fray Francisco Ximenes de Cisneros; y del oficio y missa muzarabe, 1604, in-4°. (De Bure, *Hist.*, t. I, p. 315.) — Ce dernier ouvrage est plus étendu que le précédent. — On trouvera aussi dans l'ouvrage rare : *Summi Templi Toletani perquam graphica descriptio*, Blasio Ortizio auctore, 1549, in-8°, folio xcv, un chapitre : *De capella Mozarabum et horum sacrorum origine*.

Decor puellarum, 1461, in-8°.

Postel, *De virgine Veneta*, 1555, in-8°.

Psalterium, Mogunt. 1457, in-folio. »

« *Bibliothèque de M. le duc de la Vallière, dans son hôtel rue du Bac.* — C'est la plus précieuse des bibliothèques particulières de Paris; elle surpasse toutes les bibliothèques publiques de cette ville en livres rares². Le propriétaire est lui-même auteur; il a publié une

¹ Ouvrage si rare que Freytag, après l'avoir longtemps cherché en vain, croyait qu'il n'avait pas existé. (*Analect. litt.*, p. 671.)

² Cette bibliothèque était, en effet, des plus précieuses, et nul particulier n'en a depuis possédé de semblable. Après la mort du duc, les livres rares et les manuscrits furent vendus publiquement en 1783; le catalogue, rédigé avec soin par M. G. de Bure, forme 3 vol. in-8° et est recherché des bibliophiles; il énumère 5,668 articles, qui ont produit 464,677 livres. Ces mêmes volumes, livrés aujourd'hui aux chances des enchères, donneraient plusieurs millions. Quant au reste de la bibliothèque, où se trouvaient encore beaucoup d'ouvrages rares, le catalogue rédigé par le libraire Nyon parut en 1788, 6 vol. in-8°, et présente près de 27,000 articles. Ces livres, achetés en bloc par le marquis de Paulmy et revendus au comte d'Artois, sont aujourd'hui à l' Arsenal.

*Bibliothèque du théâtre français*¹, 1767, 3 vol. in-8°. Elle a maintenant 30,000 volumes, tous reliés en maroquin et dorés. Je n'ai trouvé nulle part autant de livres rares *ex seculo typographico*. Une grande partie sont sur parchemin. Il y a ici des *editiones primariæ* de presque tous les auteurs classiques.

On y voit le seul exemplaire connu de *Serveti Christianismi Restitutio*, 1553, in-8°, 734 pages, lequel, suivant une indication placée au commencement, a appartenu au docteur Mead, en Angleterre, et ensuite à M. de Boze².

J'y trouve encore :

Fleurs peintes, par Daniel Rabel, 1624, sur vélin, 100 planches in-folio, livre unique.

Cymbalum mundi, 1537, in-8°³. (Cf. Vogt, p. 216, édition de 1738.)

Lactantii Firmiani Institutiones, imprimé en 1465, in-folio, « in venerabili monasterio Sublacensi, » est-il dit à la fin.

Teatro jesuitico. Coimbra, 1654, in-4°. (Cf. Vogt, 323.) *Summæ raritatis*.

Figures des monnoies de France, par Jean Haultin, 1619, in-4°, 251 pages. (Cf. Vogt, page 331.)

Jordani Broni Scripta.

Une grande collection des livres relatifs au théâtre français. Il y a quelques années on a déjà vendu une partie de cette bibliothèque. (Voy. le Catalogue. Paris, 1767, 2 vol. in-8°.) — Dans les livres vendus se trouvait l'*Atlantica* de Rüdbeck, 3 parties, avec tables, payée 30 louis d'or.

Bibliothécaire : M. l'abbé Rive; c'est tout justement ce qu'on appelle en français un original. Avec les plus grandes vues bibliographiques, qu'il pousse quelquefois jusqu'aux petitesesses, il a beaucoup d'amour-propre et n'estime qu'un petit nombre d'auteurs. Il connaît fort exactement les livres rares. Il connaît de ces livres les moindres détails, le nombre de lignes, celui des pages,

¹ Mercier de Saint-Léger s'exprime ainsi dans une note rapportée au *Catalogue Solenne*, t. V, p. 61 : « Le duc de la Vallière se croyait auteur de cette *Bibliothèque*, faite par Marin, Caperonnier, moi et d'autres gens de lettres. »

² Ce volume fut adjugé 700 francs à la vente la Vallière. Ce n'est pas le seul exemplaire qui existe, mais l'ouvrage n'en est pas moins extrêmement rare.

³ Édition originale; on n'en connaissait que cet exemplaire, qui fut acquis, au prix de 120 francs, pour la Bibliothèque du roi, et qui paraît avoir été égaré.

la largeur des marges, etc. Pas un conservateur n'est si dévoué à sa bibliothèque. »

« *Bibliothèque de feu M. le cardinal de Soubise*¹, hôtel de Soubise, rue de Paradis. — Bibliothèque précieuse et de luxe². La bibliothèque du savant de Thou en a fait le premier fonds. Elle comprend aujourd'hui 30,000 volumes. Le catalogue, par ordre alphabétique, forme 25 volumes in-folio. Il a été fait en 1749. Le bibliothécaire est le savant et agréable M. Dupuis, de l'académie des inscriptions et censeur royal, collaborateur du *Journal des savants*. Sa femme est aussi fort instruite.

J'y remarque :

Biblia latina. Moguntiae, in-1462, folio.

Biblia latina. Veneltis, 1476, in-folio.

Biblia latina. Neapoli, 1476, in-folio, « impressit Mathias Moravus, vir singulari arte ingenioque. »

Biblia sacra, ex Sⁱ Pagnini translatione, sed ad hebraicæ linguæ amussim ita recognita et scholiis illustrata ut plane nova editio videri possit. Lugd. 1542, in-folio. L'éditeur se nomme dans la préface Michael Villanovanus (c'est-à-dire Michael Servetus). Édition extraordinairement rare, décrite dans la *Bibliothèque anglaise*, p. 1, p. 5 sq., et dans Moshemii *Historia Serveti*, p. 181. (Cf. Maittaire, *Annales*, t. II, p. 583 sq.)

Biblia latina, vulgatæ editionis, ad concilii Tridentini præscriptum emendata et a Sixto V^o recognita et adprobata. Romæ, 1590, in-fol.³. (Cf. Schelhorn, *Amœnitates*, t. IV, p. 433.)

¹ Armand de Rohan, évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, mort en 1756.

² Elle fut vendue en 1788 ; le catalogue, confié à un libraire inhabile, est malheureusement fort mal rédigé. (Voir Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, t. IV, p. 257.) Quant à la bibliothèque formée par le célèbre président de Thou, ses richesses sont énumérées dans le *Catalogus bibliothecæ Thuanæ a P. et Jac. Pateanis ordine alphabetico primum distributus, editus a Jos. Quesnel*. Paris, 1679, 2 vol. in-8°. On sait combien les livres aux armoiries de de Thou sont recherchés aujourd'hui par les bibliophiles et à quels prix ils s'élèvent dans les ventes publiques. Consulter à leur égard une lettre de M. J. Pichon, insérée dans l'ouvrage de M. Paulin Paris : *Les Manuscrits français de la bibliothèque du roi*, t. IV, p. 431-438, et une notice de M. G. Brunet dans le *Bulletin de l'alliance des arts*, t. III (1844), p. 235, 255 et 330.

³ Édition très-rare, parce qu'elle fut supprimée avec soin à cause des incorrections qui s'y étaient glissées.

Biblia slavonica. Ostroviæ, 1581, in-fol.¹.

Biblia hispanica. Ferrariæ, 1553, fol. Tous les exemplaires en ont été censurés, ce que Vogt n'a pas remarqué, p. 113.

Psalterium hebreum, græcum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis. Genuæ, 1516, in-fol. J'ai aussi rencontré ce livre dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève, des Quatre-Nations et du collège de Navarre. — Au psaume ix on trouve avec surprise des vies de Colomb.

Psalterium in quatuor linguis, in hebræa, græca, chaldaica et latina. Colonia, 1518, in-folio.

Chrysostomi opera, græce, studio Henrici Savilii. Eonæ, 1612, 8 vol. in-fol. Très-rare, même en Angleterre.

Porcheti victoria adversus impios Hebræos. Paris, 1520, in-4°.

Cypriani Epistolæ ad Cornelium papam. 1471, in-folio.

Saint Augustin, *De civitate Dei*, traduit en français, par Raoul de Preulles. Abbeville, 1486, 2 vol. in-folio².

Speculum historiale fratris Vincentii, impressum per Johannem Mentellin. 1473, 4 vol. in-folio.

Antoniana Margarita... per Gometium Pereiram, 1554, in-folio. L'auteur a tiré le titre de son livre des noms de ses père et mère. (Sur ce livre, qui est rare, et sur le motif pour lequel on en a accusé injustement Descartes, voyez Bayle, art. *Pereira*.)

Novæ veræque medicinæ experimentis et evidentibus rationibus comprobata prima pars, per Gometium Pereiram. 1558, in-folio.

Teatro jesuitico. Apologetico discurso con saludables y seguras doctrinas, necessarias a los principes y senores de la tierra; escribiale el D^r Francisco de la Piedad. Cuimbra, 1654, in-4°.

Hippolytus redivivus, id est remedium contemnendi sexum muliebrem, autore S. J. E. D. V. M. W. A. S. anno 1644, in-12⁵.

Pensées de Morin. 1647, in-8°.

Tractatus aliquot succincti de generatione Christi, libero arbitrio, justificatione, cum annexis, authore anonymo. Claudiopoli, typis ecclesiæ unit. Anno 1702, in-12.

¹ Édition qui se rencontre très-rarement. (Voir Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, t. I, p. 90-4 et Falckenstein, qui, dans l'ouvrage déjà cité, donne, page 307, un fac-simile du caractère employé dans ce volume.)

² Cette édition est décrite par Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, n° 69, et par Van Praet, *Catalogue des livres sur vélin*.

³ Consulter, au sujet de cet ouvrage, du Roure, *Analecta biblion*, t. I, p. 441.

Guil. Postellus. *De orbis concordia*. in-8°.

Ejusdem. *Les très-merveilleuses victoires de femmes du monde*, Paris, 1553, in-8°. Le papier et l'impression montrent que c'est une copie plus tardive, bien que le titre indique 1553. Ce livre rare est connu sous le nom de *La mère Jeanne de Postel*.

Ejusdem. *De rationibus Spiritûs sancti libri duo*. Parisiis, 1543, in-8°.

Lettere di Pietro Aretino. in-8°.

Francisci Allæi, Arabis christiani, astrologiæ nova methodus. Rhedonis, 1654, in-folio. (Pseudonyme du P. Yve, capucin parisien). L'ouvrage a été brûlé à Nantes par le bourreau, ce qu'indique une note sur le titre¹.

Novelle del Bandello. Lucca, 1554, in-4°, 3 vol. *La quarta parte stampato in Lione*. 1573, in-8°. Très-rare dans le texte italien, particulièrement la 4^e partie, dont le format est différent. (Cf. Haym, *Notizia de libri rari nella letteratura italiana*, p. 177.)

Anthologia diversorum epigrammatum. Florentiæ, per Laurentium Francisci de Alopa, Venetum, III idus Augusti, 1494. Très-bel exemplaire sur parchemin d'une édition extrêmement rare, dans lequel on trouve le Lascarii *Epigramma græcum et Epistola latina ad Petrum Medicem*, qui manque dans la plupart des exemplaires. — Un fripon, ayant voulu sans doute vendre cet exemplaire comme *manuscrit*, a effacé le mot *impressum* à la dernière page, et y a substitué le mot : *Scriptum* Florentiæ, etc.

Saint Augustin. *De civitate Dei*, per Joh. et Vindelinum de Spina, fratres. Venet, 1470, in-folio.

On lit à la fin :

Qui docuit Venetos exscribi posse Joannes
Mense fere trino centena volumina Plini
Et totidem magni Ciceronis spira libellos
Ceperat Aureli, subita sed morte perentus
Non potuit ceptum Venetis finire volumen.
Vindelinus adest ejusdem frater : et arte
Non minor : Hadriacæ morabitur urbe.

MCCCCLXX.

Saint Augustin. *De civitate Dei*. Romæ, 1470, in-folio.

On lit à la fin :

¹ Voy. Peignot, *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, II, 205.

Aspicias illustres, lector quicumque, libellos
Si cupis artificum nomina nosse lege :
Aspera ridebis cognomina teutona : forsân
Mitiget ars Musis inscia verba virûm.
Conradus Swiecynheym : Arnoldus Pañartzque magistri
Rome impresserunt talia multa simul
Petrus cum fratre Francisco maximus ambo
Huic operi aptatam contribuere domum.
MCCCCLXX.

Saint Augustin. *De civitate Dei*. Moguntiae, per Petrum Schoiffer, 1473, in-fol.

Liturgia suecana. 1576, in-fol. »

« *Bibliothèque des Jacobins de la rue Saint-Jacques* (*Bibliotheca fratrum Prædicatorum*). Elle s'est enrichie surtout des donations de M. Tricaud, chanoine de Lyon, et de celles du duc d'Orléans, fils du régent. En 1730, ce prince prit une chambre dans l'abbaye de Sainte-Geneviève; il y habita tout à fait en 1742¹. Il y termina sa vie dans un travail assidu, et mourut le 4 février 1752. Il lisait beaucoup, entendait surtout l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et le grec; il connaissait bien les sciences. Il a fait des commentaires sur la Bible, qui sont heureusement restés en manuscrit. Sa jeunesse avait été fort désordonnée. Il a laissé à cette bibliothèque 6,800 volumes qui ont ici une place à part sous le titre de *Bibliotheca Aureliana*.

La bibliothèque des Jacobins comprend, dit-on, 15,000 volumes, sans ordre ni catalogue. Le conservateur était naguère le P. Pichard, qui avait beaucoup connu Voltaire; c'est aujourd'hui le P. Solier, récemment nommé. »

« *Bibliothèque des Jacobins, rue Saint-Dominique*. Dans le beau cloître des Jacobins, 12,000 volumes. Beaucoup de volumes achetés aux ventes des bibliothèques des Jésuites.

J'y remarque :

Henr. Pantaleonis *Prosopographia heroum atque illustrium virorum totius Germaniæ*. Basil., 1565, 6 vol. in-fol. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue du Temple, au Marais*. Deux

¹ Voy. ce que nous avons dit plus haut de ce même prince à propos de la Léda du Corrège et des pierres gravées du cabinet Crozat, p. 118.

pauvres galeries; 10,000 volumes. Elle m'est montrée par le P. Fidel, de Bapaume; je n'ai jamais vu d'œil plus mutin. »

« *Bibliothèque des Pères de Saint-Lazare.* Cette congrégation, fondée par saint Vincent de Paul, a aujourd'hui pour général M. Jacquier. Elle habite un beau cloître, dans le faubourg Saint-Lazare, semblable à un palais de roi. La bibliothèque est remarquable; elle comprend 38,000 volumes, en trois salles. C'est surtout de la théologie, de la patristique, de l'histoire ecclésiastique et du droit canon.

Bibliothécaire : le P. Mouget, qui borne son office à ouvrir et fermer les portes de la bibliothèque.

Cette congrégation ne s'est pas distinguée dans la science. »

« *Bibliothèque des Minimes, à la Place royale.* Elle est placée dans deux galeries de la jolie église des Minimes. Cette église offre de bons tableaux et des sculptures. Le tableau d'autel, dans la première chapelle, est regardé comme un chef-d'œuvre de Vouet, et représente saint François de Paule ressuscitant un mort. Le tombeau du duc de la Vieuville est de Desjardins. Il y a une Sainte Famille, de Sarrazin. Dans la sacristie se trouve un grand et beau tableau de Coypel : saint François de Paule marchant sur la mer. Ce saint, inconnu dans le Nord, a été le fondateur de l'ordre des Minimes et est mort en 1507. On connaît le courage qu'il montra envers Louis XI mourant. Je recommande ce saint-là pour patron à nos prédicateurs royaux. — 300 manuscrits, plus de 20,000 imprimés. Beaucoup de livres de liturgie, imprimés et manuscrits. Beaucoup d'ouvrages sur les Jésuites. Le savant Jean de Launoï, mort en 1678, a donné beaucoup de livres à cette bibliothèque. On y conservait le précieux *Herbarium vivum*, de Plumier; mais le roi l'a récemment fait demander pour sa bibliothèque : il a fallu obéir, en dépit de la bulle même d'Urbain VIII, publiée en 1634, affichée sur la porte de la bibliothèque, et menaçant d'excommunication quiconque enlèverait quelqu'un de ses livres. Le roi a envoyé en échange le *Catalogue de la bibliothèque royale*, en 10 volumes in-folio, un *Buffon*, un *Oriens Christianus*, un *Sirmond* et un *Gallia Christiana*. Les PP. murmurent encore, mais en silence. Que pouvaient les Patres Minimi contre le Rex christianissimus maximus ? »

Beaucoup de livres *hérétiques*, c'est-à-dire protestants. J'ai lu sur le catalogue :

Opera impiissimi J. Calvini . . . animam Diabolo reddidit 1564.
— Opera Lutheri infamis heresiarchæ et apostatæ . . . Sacrilegam animam morte vitæ consentanea exhalavit 1546. On voit dans les deux grandes galeries du cloître deux curieuses peintures du P. Nicéron, célèbre mathématicien du siècle précédent. On les appelle avec raison des prodiges de perspective; l'une représente Jean l'évangéliste dans Patmos, regardant un aigle et écrivant son Apocalypse; l'autre Madeleine au milieu d'un désert et dans une attitude contemplative. Du milieu en face, on remarque dans ces tableaux divers paysages; mais on ne les voit bien que d'un seul point, à l'entrée de la galerie.

Bibliothécaire: le P. de Baussancourt. »

« *Bibliothèque des Feuillants. Bibliotheca Fulientina seu Fulien-sium sancti Bernardi congregationis B. Mariæ Fuliensis, rue Saint-Honoré, derrière les Tuileries. Plus de 12,000 volumes, outre les manuscrits.*

Une rare édition du *Catholicon*. Moguntiae, 1460, in-fol. (Cf. Maittaire, t. I, p. 35.)

Abdiæ Babyloniae, primi episcopi ab apostolis constituti, de historia certaminis apostolici libri X, Julio Africano interprete. Paris, 1560, in-8°. Collationné avec un vieux manuscrit de la bibliothèque de de Thou avec beaucoup de variantes en marge. Le manuscrit avec lequel ce livre a été collationné n'existe plus.

Manuscrits :

Sermons de saint Bernard, cod. membr. In-4° de la fin du XII^e siècle. On lit en tête : « Ce manuscrit, qui comprend 44 sermons, est d'environ vingt-cinq ou trente ans, au plus, après la mort de saint Bernard. Il est très-rare et peut-être unique en son espèce. Il a été donné au R. P. Goulu, par M. Nicol. Le Fèvre, précepteur du roi Louis XIII. » Il a 152 feuillets¹.

Legenda aurea, manuscrit in-4°.

Profession de foy de Jean de Meung, manuscrit. Jean de Meung laissa par testament, aux Dominicains de la rue Saint-Jacques, une caisse pleine d'objets précieux, à ce qu'on croyait, qui ne devait

¹ Il est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

être ouverte qu'après sa mort; mais on n'y trouva, lors de l'ouverture, que des pièces d'ardoise; les moines irrités voulaient déterrer le poète, mais le parlement les força de lui accorder une tombe dans leur propre cloître¹.

Bibliothécaire : dom Marlet, le même qui, en 1746, a préparé le catalogue de la bibliothèque, en trois volumes in-folio. »

« *Bibliothèque du couvent de la Merci (de Mercede), au Marais, un peu au-dessus de l'hôtel de Soubise.* 3,000 volumes seulement. Collection peu importante. Conservateur : M. Dimier. »

« *Bibliothèque des Anglais. Bibliotheca benedictorum Anglorum sancti Edmundi, rue Saint-Jacques.* Elle est placée dans le cloître que Louis XIV a fait construire pour les Anglais catholiques et qui n'est habité aujourd'hui que par quatorze personnes. Le roi Jacques II est enseveli dans l'église. 4,000 volumes; beaucoup d'ouvrages anglais. Bibliothécaire : un jeune M. Wilks. »

« *Bibliothèque des chanoines de Notre-Dame.* Elle occupe deux petites chambres de l'église Notre-Dame. Plus de 5,000 volumes. Les manuscrits ont été transportés à la Bibliothèque royale. Un chanoine, Claude Joly, a donné le principal fonds de cette collection. Il avait désiré que la bibliothèque fût publique; elle ne l'est pas. Bibliothécaire : M. l'abbé Pingot. »

« *Bibliothèque des Chartreux de la rue d'Enfer.* Ces religieux conservent encore la vie simple et sévère de leur fondateur. Bien que leur principale occupation soit la prière, ils ont cependant une bibliothèque de 4,000 volumes dans la chambre de leur prieur. Il faut voir aussi, dans leur cloître, entr'autres belles peintures, le saint Bruno de Lesueur.

Parmi leurs livres je remarque :

Bibliotheca magna Patrum. Paris, 1654, 17 vol. in-fol.

Bibliotheca maxima Patrum. Lyon, 1677, 27 vol. in-fol.

Acta sanctorum. 40 vol. in-fol.

Alberti Magni opera. Lyon, 21 vol. in-fol.

¹ Les registres du parlement de Paris ne font aucune mention de cet épisode, qui n'est, sans doute, qu'un conte fait à plaisir.

Le prieur est un aimable homme; c'est une grande grâce de pouvoir causer avec ces moines, car ils vivent dans une incroyable solitude. Le portier a la clef de chaque cellule, qui, sans lui, reste toujours fermée. Quand il m'ouvrit ces portes, je crus visiter des prisonniers. En manière de salut, il disait à chaque porte : « Ave Maria! » — Dans ce cloître vit encore le P. Barthélemy, fort habile dans l'élève des abeilles; il a dans son jardin quelques ruches qui font sa seule société. »

« *Bibliothèque des Blancs-Manteaux de l'ordre des Bénédictins. Bibliotheca Albo Mantelliana.* Près de l'hôtel de Soubise; 12,000 volumes. Elle m'est montrée par dom René Prosper Tassin, âgé de 73 ans. C'est lui qui, d'abord en société avec dom Ch. Fr. Toustain, et seul après la mort de celui-ci en 1754, a publié le *Nouveau traité de diplomatique*. Nous nous sommes beaucoup entretenus du *Codex Ulphilanus*, que ces bénédictins ont soutenu, contre l'avis de Ihre, n'être pas imprimé. Dom Tassin vient de finir un nouveau travail dont il a envoyé la préface à l'imprimeur. *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1778, in-4°. Cette préface contient une histoire de la bibliothèque de Saint-Germain. Mais le chancelier a envoyé une défense au libraire de mettre l'ouvrage en vente; on ne peut en deviner la cause¹. »

« *Bibliothèque de la ville de Paris*². Ouverte les mercredi et samedi, de deux à cinq heures. Elle occupe plusieurs salles de l'hôtel de Lamoignon, rue Pavée, au Marais. En voici l'origine : M. Ant. Moriau, procureur du roi et de la ville³, donna sa bibliothèque à la ville. Elle fut ouverte au public pour la première fois le 18 avril 1763. — 2,000 manuscrits et 24,000 imprimés. Elle est riche surtout pour l'histoire de France et le droit public. Beaucoup de documents originaux en tout genre. Le catalogue a été fait par Pierre Nic. Bonamy, éditeur du Journal de Verdun, depuis 1749, et bibliothécaire depuis l'origine. — Sous-bibliothécaire : l'abbé Ameilhon. — On y conserve :

¹ Les doctrines jansénistes de l'auteur étaient la vraie cause.

² Cette bibliothèque n'a rien de commun que le nom avec la bibliothèque actuelle de la ville de Paris. Elle a été, en 1795, le noyau de la bibliothèque de l'Institut. Elle contenait surtout les précieux fonds de Godefroy.

³ Mort le 20 mai 1759.

« *Bibliotheca Colbertina*, 8 volumes in-folio manuscrits, très-bien reliés. Ce catalogue, dressé en 1664, servait autrefois pour cette précieuse bibliothèque.

Beaucoup de lettres manuscrites originales des rois de France depuis Henri IV. »

« *Bibliothèque des Bénédictins de Saint-Martin-des Champs. Bibliotheca ordinis Cluniacensis.* Elle est placée dans leur magnifique couvent, rue Saint-Martin. 6,000 volumes et beaucoup de manuscrits; environ 80,000 diplômes, suivant ce que m'a dit le bibliothécaire, don Chameaux. Peut-être s'est-il trompé. »

« *Bibliothèque de MM. les avocats du Parlement de Paris.* Ouverte les mardi, mercredi et vendredi, de trois heures à cinq, fermée du 7 septembre au 11 novembre. Elle est placée dans une aile du palais de l'archevêché de Paris, à Notre-Dame. Elle n'occupe qu'une salle au quatrième étage. En voici l'origine : un avocat, Steph.-Gabr. Riparfont, mort en 1704, donna sa bibliothèque à ses collègues, avec des fonds destinés à l'augmenter, à condition qu'elle serait publique. Elle fut donc ouverte en 1708. La bibliothèque du président de Mesmes, mort en 1720, vint la grossir. Bibliothécaire : M. Étienne-François Drouet, qui a donné la nouvelle édition du Dictionnaire de Moreri, Paris 1759, 10 vol. in-folio. Il a dressé en 1765 un catalogue en dix tomes in-folio. — 10,000 volumes en tout. »

« *Bibliothèque de la faculté de médecine.* — Publique les mercredi après-midi, dit-on. Pour moi, je l'ai toujours trouvée fermée. J'ai demandé pourquoi : on m'a répondu qu'on en faisait le catalogue. Le docteur Bourru avait commencé ce catalogue. Il préparait, me dit-on, un ouvrage sur l'utilité des voyages par mer pour certaines maladies. Le vrai bibliothécaire est M. Gauthier. — Pas de fonds pour l'achat de nouveaux livres. — Elle est placée dans les salles de la faculté, rue de la Boucherie, assez près de Notre-Dame. — 10,000 volumes, dit-on. Ce sont des donations de M. Picoté de Bellestre, de la veuve de M. Amelot, de MM. Hecquet, Jacques et Re-neaumé. »

« *Bibliothèque de Saint-Victor.* — Dans l'abbaye et la rue de ce

nom. Ouverte les lundi, mercredi et samedi. M. Dubouchet de Bournonville la fonda en 1640. Elle s'augmenta des donations de M. Jean-Nicolas du Tralage, mort en 1696, et de M. Cousin, mort en 1703. C'est une fort importante collection, surtout pour la théologie et l'histoire ecclésiastique; 1,500 manuscrits, 3,500 imprimés.

Manuscrits précieux :

Acta concilii Constantiensis, in-4°. Il est dit clairement dans la quatrième session que le pape « etiam in rebus ad fidem pertinentibus concilio subjecitur. »

Un très-bel Alcoran.

Quelques manuscrits turcs.

Un beau Tite-Live in-folio, mais assez moderne.

Tabulæ cerâ illitæ, contenant les voyages de Philippe-le-Bel, en 1301. Elles ont été copiées depuis quelques années¹.

Imprimés :

Acta litteraria Sueciæ, complets.

Bibliothécaire : M. Lagrenée. »

« Bibliothèque des Pères de la doctrine chrétienne, dans la maison de Saint-Charles, derrière Sainte-Geneviève. — C'est une donation de M. Miron, docteur de la faculté de théologie à Paris, de la maison de Navarre. Elle a été ouverte au public en 1718. Elle l'est aujourd'hui les mardi et vendredi. Il y a un catalogue précieux en 19 volumes in-folio manuscrits. Ce catalogue est à la fois scientifique et critique; il donne les jugements et remarques des journaux. C'est le meilleur que j'aie vu à Paris. Il y a en outre un catalogue alphabétique en trois volumes in-folio.

22,000 volumes en tout. — Bibliothécaire : le père Serpette.

J'y remarque :

Joh. Magni Historia metropolitane ecclesie Upsaliensis. Romæ, 1560, in-folio; rare.

Reliée avec :

Olai Magni Historia de gentibus septentrionalibus. Romæ, 1555, in-folio.

Manuscrits : surtout des ouvrages de liturgie, donnés par M. Lebeuf.

¹ Voir Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, tome XX, p. 267, 277, 292. Voir aussi la préface du tome III du *Recueil des historiens de France*.

A Kempis, *De imitatione Christi*, manuscrit du xv^e siècle; il contient trois livres seulement.

Prières en langue balie, écrites sur de longues feuilles en caractères siamois, que les Talapoins ont coutume de chanter au brûlement des corps. »

« *Bibliothèque des prêtres de l'Oratoire, rue Saint-Honoré.* — Une des plus curieuses de Paris pour les imprimés et les manuscrits. Elle a été installée à la fin de l'année dernière dans un bâtiment neuf et plus commode. Le P. Houbigant m'a assuré qu'elle contenait 41,000 volumes et 800 manuscrits, surtout orientaux, 600 ayant appartenu à Achille du Harlay. Le P. Houbigant y estimait surtout un *Pentateuchus samaritanus* dont Jean Morin s'est servi pour faire son édition de Paris de la *Bible polyglotte*. Le bibliothécaire en était naguère encore le savant P. Lelong; c'est aujourd'hui le P. Jannart, qu'on ne peut pas lui comparer. — Je mentionnerai ici ma visite au savant P. Houbigant. J'ai eu avec lui la conversation la plus intéressante que j'aie jamais eue avec qui que ce soit. Il est entièrement sourd; il n'entendrait pas un coup de canon. Il a un tableau sur lequel on écrit avec de la craie. Ses confrères, pour lui parler, s'étaient fait un alphabet avec les doigts. Du reste, il est fort gai, bien qu'il ait déjà plus de quatre-vingts ans. Il est long et maigre, et sourd depuis trente ans. Il lit encore avec facilité. Il m'a montré un travail de lui en manuscrit : *Commentarius criticus*, sur le Nouveau Testament, en 7 tomes in-4°; il ne veut pas le faire imprimer. »

« *Bibliothèque des Jacobins, rue Saint-Honoré.* — Environ 26,000 volumes Beaucoup de manuscrits, donnés en partie par le P. J. Goar à son retour de Grèce, en partie par Louis Picques, docteur en Sorbonne, amateur d'études orientales. Un assez grand nombre de manuscrits arabes, éthiopiens et chinois.

Je remarque :

Georgii Syncelli et Theophanis Chronographiæ, manuscrit in-4°, qui a appartenu à la bibliothèque de Peiresc. Le P. Goar a publié ce livre avec traduction latine, in-folio.

La Grande Chronique de Saint-Denis, manuscrit; 2 volumes in-fol.

Il y a aussi un cabinet d'histoire naturelle, de monnaies, d'antiques et d'autres curiosités.

Bibliothécaire : naguère le savant Mich. Le Quien, auteur de l'*Oriens Christianus*.

Le catalogue, en sept volumes in-folio, a été dressé par le P. Bérenger, en 1748. »

« *Bibliothèque des Célestins, près de l'Arsenal et du port Saint-Antoine*. — 20,000 volumes et des manuscrits. M. Hénaut, conseiller au grand conseil, lui a donné sa collection de rares et bons livres. — Beaucoup d'anciennes éditions, surtout une édition latine du *Speculum humanæ salvationis*, dont l'exemplaire est si bien conservé qu'il semble sortir de la presse. Je n'en ai trouvé d'autre exemplaire à Paris que dans la bibliothèque de la Sorbonne. Le volume se compose comme on sait, de 63 feuillets, imprimés d'un seul côté¹.

Manuscrits :

Bible latine, sur parchemin, 5 volumes in-folio.

Le Songe de vieux pèlerins, par Philippe de Mezières, in-folio. Beaucoup de manuscrits sur l'histoire de France.

Bibliothécaire : le P. Chapelain. »

« *Bibliothèque des Carmes déchaussés, rue de Vaugirard, près du Luxembourg*. — 10,000 volumes et des manuscrits, dont quelques-uns remontent au ix^e siècle. Pas de catalogue.

J'y remarque :

Flodoardi presbyteri Opuscula metrica nondum edita, cod. membr. in-4°.

Itinerar. Clementis ex gr. in lat. cura Rufini presbyteri, Cod. membr. in-folio. (Voy. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. I, p. 607, § 9.)

Une très-belle édition de l'*Histoire* de de Thou. Londres, 1733, 7 volumes in-folio.

Sebast. Brant Navis stultifera, 1497, in-8°.

¹ Maichel dit aussi que ce volume est très-rare et qu'il ne se trouve à Paris que dans la bibliothèque des Célestins et celle de la Sorbonne. Il ajoute que ceux qui attribuent aux Hollandais l'invention de l'imprimerie, Boxborn, Beughem, etc., prétendent que cet ouvrage a été imprimé en 1440 à Harlem : « Ego arbitror, dit-il, totam hanc controversiam evanescere, si primo attendamus hunc librum non typis impressum, sed in tabulis sculptum atque incisum esse. Recte ait Mentelius, in libro de Orig. typogr., p. 26 : « Cum tantum sculptura sit, typographia » appellatione indignus est. »

Bibliothécaire : le P. Épiphané, petit homme très-modeste, laborieux et intelligent. Il travaille depuis longtemps à un ouvrage curieux intitulé : *Scripta antiquorum deperdita* ou Bibliothèque historique de livres et autres anciens écrits qui sont ou qu'on croit perdus, avec l'analyse des matières qu'ils renfermaient, les fragments qui nous en restent, l'histoire de ces ouvrages et de ces fragments, les jugements que les anciens en ont portés, etc. »

« *Bibliothèque des Augustins ou Petits-Pères, près de la place des Victoires.* — 30,000 volumes; les manuscrits sont modernes. Pas de catalogue. J'y vois la rare édition (non la première) du *Liber conformitatum vitæ P. Francisci ad vitam Jesu-Christi*. Mediol., 1513, in-folio. — Le P. Eustache en était naguère le conservateur; il est mort en 1762. On y conserve son portrait, qu'on dit d'une ressemblance admirable, avec beaucoup d'autres.

On a joint à la bibliothèque un cabinet de peintures, parmi lesquelles se trouve un portrait de Gustave-Adolphe, un cabinet d'objets d'histoire naturelle, d'antiquités, de monnaies et médailles, dont le commencement a été donné par le P. Albert. — On y conserve la peau de ce loup monstrueux dont toutes les gazettes de France ont tant parlé il y a quelques années, et contre lequel il a fallu faire avancer des troupes armées. »

« *Bibliothèque des Pères de Nazareth, rue du Temple.* — 6,000 volumes, sans ordre, ni catalogue. On s'en sert fort peu, ces moines ne faisant autre chose que boire, manger, dormir et prier. Il faut voir dans leur belle église le tableau de Jouvenet : Marthe et Marie. — Ces moines ne jouissent d'aucune estime. — La clef de la bibliothèque est confiée au P. Chrysologue, bon homme qui n'y comprend rien.

J'y remarque :

Speculum humanæ salvationis, manuscrit, en 45 chapitres, anno 1262.

Chronicon rhythmicum, en allemand, manuscrit de 228 feuillets. Mon P. Chrysologue était d'avis que c'était écrit en langue africaine ! On lit en tête, d'une écriture très-ancienne, en caractères rouges :

Dis buch ist vol bekant
Und ist dz schachzabel buch genant

On lit à la fin :

Dis buchelin wart vollebracht
Do man zalte von Gottesgebürte fur war
In dem mertze xiiij^o xxxvii jare. »

« *Bibliothèque de l'Université.* — Toute nouvelle et à peine encore ordonnée. Elle est établie dans la même salle et sur les mêmes rayons où se trouvait la collection des Jésuites du collège Louis-le-Grand, aujourd'hui vendue. Bon nombre de ces derniers volumes ont été achetés pour cette bibliothèque; mais le plus grand nombre ont été donnés à l'Université, il y a quelques années, par M. de Montempuis. — 25,000 volumes. Les manuscrits sont sans doute modernes et relatifs à l'histoire de France. — Bibliothécaire : M. le professeur Hamelin, habile et zélé. »

« *Bibliothèque des Récollets, Bibliotheca Recollectorum conventus Parisiensis.* — Elle appartient aux Capucins de ce nom. Elle est placée dans leur couvent, fort bien situé, faubourg Saint-Laurent. — Plus de 20,000 volumes. — Bibliothécaire : le P. Damase Ragonnet. — Quelques manuscrits peu importants. Il y en a un éthiopien. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue Saint-Honoré.* — Très-peu connue, même dans Paris, bien qu'elle soit une des plus remarquables. Plus de 30,000 volumes dans une grande et belle galerie, qui ne suffit pas. Elle s'est enrichie surtout des donations de M. d'Armenonville, garde des sceaux. Frère Athanasius de Me-grigni et frère Héliodorus en ont fait de bons catalogues. Ce dernier écrit dans la préface : *Hoc opus non est a me sed a Deo cujus sum infirmum atque egenum instrumentum.*

Plusieurs Bibles manuscrites, en latin, fort anciennes.

Bibliothécaire : le P. Bernardin, qui a longtemps voyagé en Grèce et en Turquie; il a connu Rydelius¹ à Smyrne. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue des Cordeliers.* — Remarquable. Sans catalogue. 26,000 volumes, outre les manuscrits, tous latins et de théologie scolastique. On y trouve les *Œuvres de Raymond Lulle*, en plus de 20 volumes manuscrits, in-folio et in-quarto.

Imprimés :

¹ Érudit suédois de la première partie du xviii^e siècle.

Th. Rocaberti Bibliotheca Pontificia maxima, Romæ, 1698, 21 volumes in-folio. Ce recueil comprend 120 *Scriptores* et autant d'*Autores*.

Historia civil de Espana escrita porel padre fray Nicolas de Jesus Belando, religioso francisco descalzo, Madrid, 1740-44, 3 volumes in-folio; rare. Cette histoire va de 1700 à 1732 et contient beaucoup de curieuses anecdotes. L'auteur vit encore. Il a lui-même donné aux Capucins cet exemplaire. En tête du III^e volume, il a écrit en espagnol, avec traduction française, que son ouvrage est rare, même en Espagne; qu'il avait été d'abord très-bien accueilli à la cour, mais ensuite défendu le 6 septembre 1744, sur les instances des Jésuites, « comme contenant des propositions téméraires, scandaleuses, injurieuses, dénigratives des personnes constituées en dignité, abaissant la juridiction du Saint-Office, erronées, approchant de l'hérésie et respectivement hérétiques. » Tout cela vient, suivant l'auteur, de ce qu'il a dit la vérité sur les Jésuites, et qu'il a particulièrement raconté (t. III, p. 305) une chose généralement connue sur le P. Guillermo Daubenton, Jésuite et confesseur du roi, qui a découvert la confession du roi dans une lettre de 1723 au duc d'Orléans, régent, laquelle lettre le régent a envoyée au roi. Celui-ci dit au traître : « Non content de m'avoir trahi, vous trahissez encore Dieu lui-même. » L'auteur ajoute que ce Jésuite a été pour cette lettre jeté en prison pendant quarante jours et éloigné de la cour plusieurs années. Il raconte encore d'autres intrigues des Jésuites à la cour d'Espagne. — Il a mis des remarques autographes dans les marges de ce 3^e volume.

Bibliothécaire : Pierre Bonhomme, le même qui a écrit contre Voltaire l'*Anti-Uranie*, 1763, in-12. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue Saint-Jacques*. — 8,000 volumes seulement. Un capucin nommé Cassien a laissé un *Lexicon* manuscrit en neuf langues (latin, français, italien, anglais, grec ancien, grec moderne, espagnol, allemand), en 10 volumes in-folio. En tête du 1^{er} volume était déjà la permission d'imprimer, 1711. — Bibliothèque peu importante. Elle m'est montrée par un moine à très-longue barbe, qui n'y entend absolument rien. »

Indépendamment des bibliothèques dont il vient d'examiner avec tant de soin le contenu, Lidén a encore visité celles : de M. A. F. Floncel, avocat au parlement et censeur royal, place du

Palais-Royal, au coin de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, bibliothèque de 11,000 volumes italiens : le propriétaire a soixante et treize ans¹; — de M. le marquis de Paulmi, à l'Arsenal; — de M. le marquis de Courtenvaux, vis-à-vis de l'Arcade Colbert : elle contient surtout des récits de voyage²; — de M. Paris de Meyzieux³, et de M. le président de Cotte⁴.

Lidén a rendu compte en détail de trente-neuf bibliothèques; en tout il en a visité quarante-quatre.

Outre son inventaire des bibliothèques de Paris, Lidén a laissé quelques lettres sur les artistes parisiens. Voici le jugement qu'il porte sur nos peintres, sculpteurs, etc. Je traduis et résume cette correspondance qui a été donnée en suédois dans le journal de Gjörwell : *Allmänna Tidningar*, n° 62, 27 septembre 1771.

Lidén a sous les yeux en écrivant cette lettre l'*Explication des peintures, sculptures et gravures de Messieurs de l'académie royale, dont l'exposition a été ordonnée*, 1769; in-8°.

Il cite par ordre d'importance, à ce qu'il semble :

« M. Boucher, premier peintre du roi, ancien directeur et recteur de l'académie.... On lui reproche quelque manque de correction, — des yeux trop grands et des nez trop petits, — et de la monotonie d'expression. M. Greuze a dit qu'il estropiait quelquefois la nature, mais toujours avec grâce. Ses dessins sont recherchés. — Il possède un cabinet d'objets d'histoire naturelle disposé au point de vue du peintre plus qu'à celui de l'homme de science.

M. Michel Vanloo. Ses portraits-bustes ne sont pas assez étudiés et sa couleur est trop heurtée entre le vert et le gris. Son dessin est à l'abri de tout reproche.

M. Jaurat. Il est fort âgé. Ses principaux tableaux sont à Versailles.

M. Halle. Travaille pour la manufacture des Gobelins.

¹ Cette bibliothèque fut vendue en 1774; le catalogue forme 2 volumes in-8°. Floncel avait la singulière manie de n'admettre dans une collection formée à Paris que des livres en langue italienne. Il avait d'ailleurs visé au nombre plutôt qu'à l'importance des articles.

² Le catalogue, publié en 1782 par Nyon l'ainé, présente 3599 articles.

³ Fort belle collection; elle fut vendue à Londres en 1792; 636 articles produisirent 7,076 liv. st. 17 sh. (Voir Dibdin, *Bibliomania*, p. 408, 411.)

⁴ Vendue en 1804; le catalogue, rédigé par Debure, est recherché; 2,424 articles, pour la plupart classiques grecs et latins des plus belles éditions.

M. Vien. Très-savant dans ses compositions et comparable aux grands maîtres.

M. de la Grenée. Jolis petits tableaux, d'un pinceau très-ferme et d'un bon coloris.

M. Amédée Vanloo. A fait récemment un beau portrait du roi de Prusse.

M. Chardin. Possède à fond son art, avec un œil exercé à saisir les plus beaux aspects de la nature et une main habile à les reproduire fidèlement. Il s'applique surtout aujourd'hui à peindre la nature morte. J'ai vu à Drottningholm plusieurs morceaux de ce maître exécutés pour son excellence le comte Tessin, dont M. Chardin se plaît encore à vanter souvent les grandes vues et le goût artistique.

M. de la Tour. Portraits au pastel. Ses pénombres sont vraies et heureusement variées.

M. Vernet. Grand nom. Belles marines. Beaux clairs de lune.

M. Drouais. On lui reproche de suivre trop la mode dans sa peinture de portraits. Il a fait récemment le portrait de madame du Barry.

M. Casanova. Batailles dans le goût de Wouverman.

M. Baudouin et M. Amand. On regrette la mort de ces deux peintres. Le premier faisait de jolies aquarelles dans le goût de son beau-père M. Boucher. Le second a exposé un *Magon demandant après Cannes des secours au sénat de Carthage*.

M. Rolland de la Porte. Jolis tableaux de nature morte. Pas d'effets cherchés.

M. Bellengé. Habile dans la peinture des fleurs; mais n'atteint pas Baptiste.

M. Le Prince. Jolis petits paysages russes. A étudié en Russie. A trouvé, dit-on, une manière facile et très-heureuse d'imiter les dessins lavés. Notre habile peintre Floding a le premier trouvé cette méthode. M. Loutherbourg a fait aussi quelques efforts vers ce but, mais semble s'être découragé. M. Lafosse et M. l'abbé de Saint-Non ont été plus heureux.

M. Guérin. Miniatures à l'huile.

M. Robert. Paysages.

M. Loutherbourg, jeune allemand. Habile peintre de batailles. Paysages et animaux dans la manière de Berghem. Excellentes marines.

M. Briard. Exécute à Versailles les plafonds de la salle d'opéra.

M. Brenet, peintre d'histoire. Beaucoup d'ensemble et une heureuse harmonie de couleurs.

M. Lépicicé. Peintre d'histoire. On le compare à Greuze.

M. Taraval. Exécute un *Triomphe de Bacchus* pour un plafond de la galerie d'Apollon. Ce peintre a demeuré longtemps en Suède et parle le suédois comme sa langue maternelle.

M. Huet. Peintre d'animaux dans le goût de M. Oudry.

M. Greuze. C'est le peintre des sentiments. Il sait à fond comment reproduire sur la toile tous les mouvements de l'âme et y réussit avec une admirable finesse. Il sait varier avec une incroyable habileté ses expressions. Il sait peindre les têtes et les mains comme Van Dyck ou Rembrandt. On le tient pour un des peintres qui approchent le plus de la perfection.

M. Pasquier. Bon peintre sur émail.

M. du Plessis. Peintre de portraits. S'applique de préférence aux figures de vieillards. Ses mains sont surtout remarquables.

M. Roslin et M. Hall. Deux artistes suédois de l'académie de France. Le premier est peintre de portraits. (Voy. le journal *l'Avant-coureur*, année 1769, n° 37 ; *l'Année littéraire*, 1769, lettre XIII, p. 298 ; *Mercur de France*, octobre 1769, p. 184.) Roslin a donné un beau portrait du comte G.-A. de Sparre, actuellement à Paris, et qui réunit lui-même pendant son voyage une galerie de tableaux.

Sculpture. — M. Pigal. Il faut le placer après Bouchardon. On l'a chargé d'achever le *Louis XV* équestre de cet artiste. Il achève le mausolée du comte de Saxe, pour Strasbourg.

M. Le Moque. Sculpteur habile de portraits.

M. Allegrain. Auteur d'une belle statue de *Vénus*.

M. Pajou. M. Vasse. Ce dernier a exécuté une *Diane* en marbre pour le roi de Prusse. Il s'occupe maintenant d'une belle épitaphe sur le roi Stanislas.

M. Coustou. Travaille à un monument pour le dernier dauphin et son épouse.

Viennent ensuite MM. d'Hues, Mouchy, Dumont, Berryer, Gois, Le Comte, Mondt.

Gravure. — Il faut citer parmi les graveurs M. Wille, d'un burin si pur ; MM. Cochin, Lebas, Lempereur, Moitte, Duvivier, Demarteau et Levasseur. »

Une lettre laissée par Gustave III explique quelles intentions le dirigeaient lorsqu'il légua ses papiers à l'Université d'Upsal, et quelles étaient ses volontés sur les dispositions relatives à ce précieux legs. Cette lettre, dont j'ai trouvé une copie aux Archives du ministère des affaires étrangères, à Paris, dans la correspondance diplomatique de M. Delacour, chargé d'affaires de France à Stockholm au commencement de 1842, est datée du château de Stockholm, 23 juin 1788, c'est-à-dire quatre ans avant la mort du roi, et la veille même de son départ pour l'expédition de Finlande contre les Russes.

Elle est ainsi conçue :

« En léguant mes papiers à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, je veux conserver à l'histoire diverses anecdotes intéressantes de mon règne que la considération obligée pour certaines personnes encore vivantes m'aurait sans cela obligé de détruire, et des notes qui jetteront une vive lumière pour la connaissance de mon temps, et, après l'écoulement de cinquante années, ne pourront plus nuire à personne. Ces papiers sont de diverses espèces : ce sont des Lettres, des Mémoires, des Notes qui m'ont été présentées. Un certain nombre se rapportent à des fêtes qui ont eu lieu à la cour, et qui ont été imaginées dans ma jeunesse et au commencement de mon règne par moi-même, ou par mes frères et sœur, ou par d'autres personnes de la cour, et qui font connaître les goûts du temps et ses mœurs. Il y a des lettres de souverains étrangers, de dames dont j'ai fait la connaissance à l'étranger. Parmi ces dernières, il se trouve surtout une quantité de lettres qui m'ont été écrites par trois dames françaises d'un rang élevé et de beaucoup d'esprit, savoir : par madame Septimannice de Richelieu, comtesse d'Egmont, fille du célèbre maréchal de Richelieu qui sauva Gênes et prit Mahon, un des plus aimables chevaliers de la cour de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Sa mère était une princesse de la maison de Lorraine, et elle-même était mariée avec le comte d'Egmont, grand d'Espagne. Elle mourut dans l'automne de 1773. L'autre est Henriette de Saujon, comtesse de Boufflers, connue par son esprit, par son goût pour les belles-lettres, par l'amitié du feu prince de Conti,

et parce qu'elle fut la première dame française qui fit un voyage en Angleterre après la conclusion de la paix de 1763. La troisième est N. N. de Noailles, comtesse de la Mark, fille du vieux maréchal de Noailles, qui commandait les armées françaises sous Louis XIV et Louis XV. Elle est veuve du dernier comte de la Mark, fils de celui qui était ambassadeur auprès du roi Charles XII. Le titre de comte de la Mark est allé à la famille d'Aremberg, par sa fille de son premier mariage.

« Ces papiers sont en grand désordre; mais ceux qui datent de ma jeunesse, jusqu'en 1780, sont pour la plupart enfermés dans le coffre noir qui se trouve au fond de la caisse. Les lettres du feu roi sont dans ce coffre; celles de la reine veuve, celles de mes frères et sœur, des rois de France Louis XV et Louis XVI, des rois de Prusse, d'Espagne, etc., ainsi que beaucoup de papiers relatifs à la révolution, les lettres-réponses du conseiller du royaume, comte Ch. Scheffer, à celles que je lui ai écrites, lesquelles m'ont été rendues après sa mort par le maréchal du royaume, comte Ch. Bonde, se trouvent dans un paquet particulier qui a été déposé dans la grande caisse.

« C'est ma volonté que, lorsqu'on procédera à l'ouverture de ceci, après cinquante ans écoulés depuis ma mort, l'Académie fasse choix d'un littérateur connu par son zèle pour l'histoire, afin de classer ces papiers, de les faire relier et déposer avec les documents composant la collection de Palmskiöld dans une salle de la bibliothèque, à l'abri de l'humidité.

« Si quelqu'un veut écrire les anecdotes relatives à mon règne ou faire imprimer ce qui se trouve de curieux parmi tous ces documents, j'y consens avec plaisir.

« Je laisse, en attendant, à l'académie d'Upsal un nouveau gage de l'affection que j'ai toujours eue pour un établissement que j'ai moi-même administré dans ma jeunesse, et auquel je porte encore plus d'affection aujourd'hui pendant la minorité de mon fils.

« Je désire que mes successeurs sur le trône de Suède conservent les mêmes sentiments pour une institution si utile et qui fait tant d'honneur au royaume.

« GUSTAVE. »

En conséquence, Gustave III étant mort le 5 avril 1792, on

procéda, le 5 avril 1842, cinquante années après, à l'ouverture des deux caisses contenant les papiers du roi. L'examen commencé fut poursuivi en détail, malgré ces mots inscrits de la main même de Gustave III sur plusieurs liasses : « Pour être ouvert par le roi régnant de ma famille. » La famille de Gustave III était alors dans l'exil; son fils, l'insensé Gustave IV, était mort détrôné au commencement de 1837; son frère Charles XIII avait, il est vrai, adopté pour fils Bernadotte, alors régnant. Le prince Vasa n'en protesta pas moins contre l'ouverture des papiers de son aïeul, soutenant qu'elle devait se faire devant un prince de sa famille. Il déposa sa protestation, avec prière de la faire parvenir, entre les mains du prince de Metternich¹.

Un procès-verbal de la séance d'ouverture ayant été immédiatement dressé, on y joignit bientôt un catalogue sommaire qui suffit à donner une idée de l'ensemble de cette collection :

« Le 5 avril 1842, dans une des salles de la bibliothèque d'Upsal, en présence de M. l'archevêque Wingård, de M. le gouverneur Järta, de MM. les professeurs Boethius, Thorsander, Walmstedt, Bergfalk, Geijer et Schröder, de M. le professeur adjoint Wingquist, et de M. le bibliothécaire Fant, les sceaux qui fermaient les deux caisses renfermant les papiers légués à l'académie d'Upsal furent rompus, et un inventaire dressé immédiatement.

Cet inventaire se trouve aujourd'hui dans le volume manuscrit in-folio, intitulé :

Catalogus collectionis manuscriptorum regis Gustavi IIIⁱ in bibliotheca regiae academiae Upsaliensis.

Les papiers de Gustave III y sont distribués en soixante-quatre volumes in-folio et cinquante-cinq in-quarto, par ordre de matières, ainsi qu'il suit :

TOME 1^{er} DU CATALOGUE.

I. Volumes in-folio.

Volume 1. Écrits autographes de Gustave III. — 1^o Travaux de sa jeunesse.

¹ Le chargé d'affaires d'Autriche à Stockholm la transmit au gouvernement suédois, au mois d'août 1843, mais en disant que ce bon office était, de la part de sa cour, une pure complaisance; on n'y donna, comme on peut penser, aucune suite.

Plusieurs des écrits compris dans les trois premiers volumes ont été imprimés dans l'édition française des *Œuvres de Gustave III*. Il écrivait à peu près constamment en français.

2. — 2° Morceaux oratoires ou de politique.

3. — 3° Morceaux dramatiques.

4. — 4° Cérémonial, ordres de chevalerie, fêtes de la cour.

5. — 5° Mémoires et documents autobiographiques; 1^{re} partie : 1756-1778.

6. — 6° *Idem*, 2^e partie : 1778-1792.

7. — 7° *Idem*, 3^e partie : Journal 1778.

La plupart des morceaux contenus dans ces volumes, et composés sur des sujets de politique, d'histoire ou de littérature, ne sont que des ébauches; presque tous sont écrits en français. Voici les principaux :

« Mémoires de G. P. R. de S. (Gustave, prince royal de Suède), écrits par lui-même, commencés en 1765, lorsqu'il étoit âgé de dix-neuf ans. » Le premier morceau de ce travail, souvent interrompu et repris, va jusqu'en 1750, et donne un résumé de l'histoire des années précédentes; le second va jusqu'en 1760. Ce sont comme deux introductions, qui n'en devaient faire qu'une. Gustave semble avoir préparé deux épigraphes pour ces Mémoires. On lit, en tête du *livre premier*, cette imitation des deux vers de la *Henriade* :

Je t'implore aujourd'hui, sévère vérité,
Dis-moi les crimes des peuples et les fautes des princes (*sic*)¹.

Et au bas de la même page, ces deux vers du *Siège de Calais* :

Oui, tu dois partager la gloire de ton père!
Grand Dieu! qu'en ce moment ma naissance m'est chère!

Ces Mémoires se composent, non pas d'un récit complet et suivi, mais de fragments, de pièces, de projets, de constitutions, de proclamations. Quelques-uns de ces morceaux, non achevés, ont des titres : « Réflexions sur ma situation et ma conduite personnelle, écrites aujourd'hui 16 octobre 1768, à Ekolsund, veille de mon départ pour la cour. — Événements mémorables de 1768. — Mémoire sur la diète de 1769. — Mémoire sur la révolution

¹ Voltaire a dit :

Descends du haut des cieux, auguste Vérité;
Dis les malheurs du peuple et les fautes des princes.

de Suède en 1772, » contenant un tableau des partis en Suède depuis 1765 jusqu'à l'avènement de Gustave, et commençant par ces paroles du cardinal de Retz : « Les extrêmes sont toujours fâcheux, mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant, c'est qu'ils ne sont jamais médiocres, et qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. »

Bien qu'ils soient, comme on peut en juger, très-incomplets, ces mémoires ont une grande importance, et une lecture, même superficielle, peut convaincre l'historien qu'il y trouvera des faits nouveaux, des renseignements inattendus.

On trouve aussi, entre ces documents manuscrits, l'ouvrage que Gustave avait entrepris dans sa jeunesse : « Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Vasa, écrits par un de ses descendants, » et l'Éloge de Torstensson que le prince présenta à l'Académie suédoise. Le manuscrit porte en marge les corrections et remarques de l'Académie, et les réponses du royal auteur.

Enfin des essais poétiques sont épars dans la même collection. C'est, par exemple, une lettre au nom de Chrétien II, prisonnier, à Chrétien III de Danemark.

Où sont donc ces couronnes (*sic*) à mes armes soumis (*sic*) ?

Mes sujets, mes enfants, mes trésors, mes amis ?

Tout s'est évanoui ! mes remords seuls me restent.

Un projet d'opéra sur Gustave Vasa, etc.

8. — 8° Lettres aux souverains et aux personnes princières.

9. — 9° Lettres à des personnes privées. — A. A des personnes suédoises. — B. A des personnes étrangères. — C. A des dames suédoises, à des dames étrangères.

On comprend, d'après les titres seuls, l'importance de ces deux volumes, qui contiennent les lettres familières et intimes de Gustave III à Louis XVI, à Louis XVIII, à Marie-Antoinette... à Choiseul, Vergennes, d'Aiguillon, Maurepas, de Breteuil, de Noailles... à mesdames de la Mark, d'Egmont, de Boufflers, etc. — J'ai en portefeuille l'analyse ou la copie des principaux de ces documents.

10. — 10° Lettres au comte C. Fr. Scheffer.

11. Lettres : 1° de personnes étrangères au roi.

Elles sont rangées par ordre alphabétique. On y trouve des

lettres de Beaumarchais, de la Harpe, du comte et du maréchal de Noailles.

12. — 2° De Suédois, par ordre alphabétique, de A à L.

13. — 3° De Suédois, par ordre alphabétique, de M à Z.

La correspondance des ministres et capitaines suédois avec Gustave III, et celle des comtes Ch. Scheffer, Ekeblad et Creutz sont d'une extrême valeur pour la connaissance exacte des intentions et des vues de la politique intérieure de Gustave III. Il a souvent ajouté à ces lettres des notes autographes en français qui font mieux comprendre encore la conduite du roi et celle de ses officiers : « J'ai dû brûler un grand nombre de ces lettres, dit-il dans une note, à cause de l'incertitude des temps. Celles qui restent seront fort précieuses dans un siècle, soit pour le style, soit pour les anecdotes qu'elles renferment et qui jettent de la lumière sur les remarquables événements des années 1768 et 1769. »

14. — 4° Du comte C.-V. von Düben, 1778-1790.

15. — 5° Du secrétaire d'État U. G. Franc, 1777-1792.

16. — 6° Des barons Liljencranz et Éric Ruuth, 1774-1791.

17. — 7° Du baron Fr. Sparre, chancelier de la cour, 1775-1781.

18. — 8° Du même, gouverneur du prince royal, 1782-1785.

19. — 9° De Toll, 1772-1791.

20. — 10° De Suédois, par ordre alphabétique, 1739-1792.

21. Dépêches des ministres suédois auprès des cabinets de Saint-Petersbourg, de Constantinople et de Copenhague.

22. Dépêches des ministres suédois auprès des cabinets de Londres, la Haye, Madrid, Vienne, Berlin, Dresde, etc.

23. Suppléments à ces dépêches.

24. Écrits autographes du roi Adolphe-Frédéric.

25. Lettres royales, instructions, etc., 1743-1792.

26. Testaments et contrats concernant la famille royale.

27. Documents relatifs au cérémonial des cours, aux châteaux de plaisance et aux théâtres.

28. *Idem.*

29, 30, 31, 32, 33, 34. Actes de la diète et protocole du conseil.

35. Documents sur la révolution de 1772.

36. Mémoires et notes d'Élis Schröderheim.

- 37. Comptes généraux, 1760-1786.
- 38, 39. Dépenses militaires en Suède.
- 40, 41. Dépenses militaires en Finlande.
- 42. Guerre de Poméranie, 1757-1762.
- 43. Pièces concernant le comte H. von Liewen.

TOME II DU CATALOGUE.

Suite des volumes in-folio.

- 44, 45. Documents sur la guerre de 1788 à 1790.
- 46. Documents sur la guerre de Danemark.
- 47, 48, 49, 50, 51, 52. Documents sur la guerre de Finlande.
- 53. Pièces relatives à la grande flotte.
- 54. Pièces relatives à la petite flotte.
- 55. Médailles relatives à l'histoire de Gustave III.
- 56. Pièces relatives aux ordres de chevalerie suédois, 1748-1788.
- 57. Pièces relatives à l'académie d'Upsal, 1764-1787.
- 58. Pièces relatives à la constitution de la Suède, à sa politique, à ses finances.
- 59. Mémoires divers et catalogues.
- 60. Documents originaux de l'ancienne histoire de Suède, 1638-1714.
- 61. Anciens documents. Ordres du roi Charles XII, etc.
- 62. Mémoires divers.
- 63. Morceaux dramatiques et poésies de divers auteurs.
- 64. Poésies adressées aux familles royales.

Volumes in-quarto.

- 1. Écrits autographes de Gustave III. 1° Travaux de sa jeunesse.
- 2, 3. — 2° Cahiers d'écriture.
- 4. — 3° Mémoires autobiographiques.
- 5. — 4° Lettres au comte Creutz.
- 6. Lettres des souverains et personnes princières. 1° De la famille royale de Suède, du roi Adolphe-Frédéric.
- 7. — 2° De la reine Louise-Ulrique à Gustave III, 1754-1780.
- 8. — 3° De la reine Louise-Ulrique à la reine veuve Sophie Dorothee de Prusse, 1745-1748.

9. — 4° De la reine Sophie-Madeleine, 1766-1791; du prince royal Gustave-Adolphe, 1784-1791.

10. — 5° Du duc Charles de Sudermanie, 1758-1785.

11. — Du même, 1788-1792. 6° De la duchesse Hedv.-Éliz. Charlotte, 1770-1790.

12. — 7° Du duc Fréd. Ad. d'Ostrogothie.

13. — 8° De la princesse Sophie-Albertine, 1766-1792.

14. Lettres de souverains étrangers et de personnes princières étrangères de Danemark, Prusse et Russie.

15. Lettres de souverains étrangers et de personnes princières étrangères de Holstein, Hesse, Brunswick, Mecklenbourg.

16. Lettres de souverains étrangers et de personnes princières étrangères de France, Parme, Naples, Hollande.

17. Lettres d'étrangers au roi, par ordre alphabétique. 1° Lettres du comte d'Albanie, Charles Stuart.

18, 19. — 2° Lettres de ministres étrangers.

20. Lettres de dames étrangères. 1° Lettres de la comtesse de Boufflers, 1771-1791.

21. — 2°, 3° Lettres de la comtesse de la Marck et de la comtesse d'Egmont.

22. Lettres diverses, par ordre alphabétique.

23. Lettres de dames suédoises, par ordre alphabétique.

24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33. Lettres de Suédois au roi, par ordre alphabétique.

34. Lettres du général G. M. Armfelt, 1785-1792.

35. Lettres du comte G. Ph. Creutz, 1763-1778.

36. Lettres du comte G. Ph. Creutz, 1779-1783.

37. Lettres du comte G. Ph. Creutz, 1783-1785.

En tête des lettres adressées par Creutz à Gustave, prince royal, de 1765 à 1769, on lit, de la main du roi : « Ces lettres sont également intéressantes pour le style et pour le contenu, affaires d'État, plaisir et littérature, tout cela y trouve place. » On peut dire la même chose du reste de la correspondance datée de Paris, où le comte de Creutz était ministre de Suède.

38. Lettres du baron W. M. Klingsporr, 1788-1790.

39. Lettres de Nils von Rosentein, 1784-1791.

40. Lettres du comte C. Fr. Scheffer, 1762-1772.

41. Lettres du comte C. Fr. Scheffer, 1773-1786.

42. Lettres du comte Ulric Scheffer, 1769-1790.

43. Lettres d'Élis Schröderheim, 1780-1792.
44. Lettres de l'ambassadeur Stael-Holstein, 1776-1791.
45. Lettres du comte C. B. L. von Stedingk, 1778-1791.
46. Lettres du colonel Fr. Wilh. Taube, 1776-1791.
47. Lettres du comte C. Ax. Wachtmeister, 1778-1791.
48. Extraits des dépêches des ministres suédois, 1776-1792.
49. Bulletins littéraires et politiques de correspondants anonymes en France et en Italie.
50. Lettres et comptes rendus concernant les diètes de 1789 et de 1800 et la guerre de 1788-1790.
51. Lettres à Beylon.

La reine veuve, le comte de Vergennes et le roi lui-même entretenaient une correspondance intéressante avec ce Beylon, qui avait à la cour le titre et l'office de lecteur de Louise-Ulrique, et qui avait mérité l'amitié du roi. Gustave l'appelle souvent dans ses lettres « le mentor de la famille » ou « mon philosophe épicurien »; et lors de la mort de Beylon, qui arriva le 12 novembre 1779, il écrivit au baron de Breteuil, ancien ambassadeur de France à Stockholm, qu'il avait perdu « un véritable ami qui lui disait la vérité. » Les lettres et manuscrits de Beylon se trouvent parmi les papiers de Gustave, sous ce titre, écrit de la main royale : « Papiers de fen Beylon, remis entre mes mains en 1779. »

52. Pièces relatives aux ordres de chevalerie.
53. Mémoires, plans et catalogues.
54. Copies. Extraits concernant l'histoire de Suède.
55. Vieux sceaux suédois. »

Voilà, en quelques pages, l'inventaire de cette riche collection, qui intéresse notre histoire nationale presque autant que l'histoire du Nord. Mais il faut du temps pour publier avec le soin qu'ils méritent, et au milieu d'autres occupations, des documents si nombreux et si divers, les lettres de madame de Staël, celles de madame d'Egmont, de madame de Boufflers et de madame de la Marck. Je voudrais, en attendant, faire dès ici connaître, afin de montrer tout de suite la richesse de cette immense réunion de lettres et de mémoires, un remarquable écrit sur la constitution politique de la France et une correspondance intéressante de François Piranesi. Ces deux morceaux donneront une juste idée, soit de l'activité généreuse par laquelle Gustave III

s'était mis en relations familières et intimes avec les politiques et les artistes éminents de l'Europe, soit de la nature du vaste recueil où respire, à côté de sa mémoire, celle de la société française des dernières années du xviii^e siècle, dont il fut l'élève et voulut être le chevalier.

Voici le premier de ces deux documents. Il se trouve sans nom d'auteur dans le 22^e volume in-4^o de la collection des papiers de Gustave III. Nous arriverons tout à l'heure, en rapprochant quelques indices, à découvrir à quelle plume il est dû; les premières lignes montreront qu'il s'agit de l'année 1771 et des parlements cassés par le chancelier Maupeou, et la première lecture suffira, sans aucun doute, à faire voir l'importance de ces pages bien pensées, et quelquefois fermement écrites :

« Plus on réfléchit sur la conduite de M. le chancelier, plus on la trouve également coupable envers le roi et envers la nation. Quand on pense au moment qu'il a choisi pour faire une révolution aussi considérable dans l'État, on est tenté de croire qu'il a vu que depuis des siècles on nous abusait par des mots, que l'art de nos rois depuis l'accroissement de leur puissance avait toujours été de nous faire croire qu'il y avait une différence réelle entre le gouvernement d'un monarque et celui d'un despote, et qu'il a voulu dissiper cette illusion en nous déclarant qu'elle n'existait que dans le mot et non dans le fait. Mais il faut rendre justice à la vérité de ses intentions ¹. Ce qu'a voulu M. le chancelier a été de se venger du Parlement, qui allait le chasser; ce qu'il a voulu encore a été de perdre M. de Choiseul et, pour y parvenir, de faire croire au roi qu'il allait soumettre la résistance du Parlement à ses volontés. Il eût donc été bien fâché qu'il se fût soumis tant que M. le duc de Choiseul est resté dans le ministère et très-aise qu'il eût cédé le lendemain de son exil. Il est des gens, en petit nombre à la vérité, qui lui attribuent l'honneur d'avoir formé le plan d'une nouvelle législation, et d'avoir désiré que la résistance du Parlement le forçât à le détruire pour lui donner plus de faci-

¹ Cette odieuse ambition, qui sacrifie tout à ses vues particulières, me semble parfaitement rendue par l'emblème d'un homme qui trouve le monde suspendu à un fil souple et coupe ce fil pour raccommoder son vêtement. C'est ainsi que l'intérêt personnel agit : c'est ainsi que M. le chancelier s'est conduit. (*Note dans la marge du Mémoire manuscrit.*)

lité à l'exécuter. Mais la preuve qu'il n'avait pas de plan lorsqu'il rendit cette fameuse déclaration, sujet de nos débats actuels, est l'embarras où il se trouva par la continuation de cette résistance, à laquelle il ne s'attendait pas. Ces mousquetaires envoyés au milieu de la nuit à chacun de ses membres, dans l'espérance que seuls et effrayés ils n'auraient pas le courage que l'on se communique lorsqu'on est assemblé, prouvent le désir qu'il avait de la vaincre. Son inquiétude lorsqu'il apprit qu'ils consentaient tous à perdre leurs charges prouve l'effroi qu'il ressentit en pensant à la difficulté de remplacer le Parlement de Paris. Tout brouiller pour parvenir à ses fins fut le seul projet de M. le chancelier. Il s'embarrassa peu de ce qui pourrait en résulter; voilà son caractère; la trempe de son esprit est d'imaginer successivement de nouvelles intrigues et non de prévoir avec étendue les conséquences d'une première démarche.

Mais les torts de M. le chancelier ne prouvent pas que le Parlement ait eu raison en refusant d'enregistrer une déclaration du roi. Il faut examiner s'il en avait le droit, si les protestations des princes et d'une partie des pairs sont fondées et si cette déclaration a dû en effet révolter la nation.

Le roi s'y déclare le souverain législateur. En cette qualité il prétend que rien ne peut limiter son pouvoir et que le parlement ne doit refuser l'enregistrement d'aucune loi ni déclaration envoyée de sa part, sous quelque prétexte que ce puisse être. Lorsqu'on presse les conséquences de cette déclaration, on se dit : Quoi ! si nous étions assez malheureux pour être un jour gouvernés par un roi qui voulût porter atteinte à des privilèges regardés jusqu'à présent comme inviolables, au droit de propriété par exemple, si c'était la tyrannie ou l'imbécillité qui nous dictât des lois nouvelles, le parlement devrait-il les enregistrer et la nation s'y soumettre ? — On ne doit pas craindre, réplique-t-on, d'avoir jamais un tel souverain, et voilà la différence essentielle entre le gouvernement monarchique et le gouvernement despotique ; le monarchique est toujours gouverné par un prince éclairé ! En vérité j'ai vu cette réponse dans un écrit fait par l'ordre de M. le chancelier. Mais, sans disputer sur la nature du pouvoir monarchique, qui exige à ce que je vois un miracle toujours subsistant, examinons si ce miracle est de l'essence du gouvernement français et si la résistance du parlement à l'enregistrement de cette

déclaration attaque les droits dont nos souverains ont toujours joui, ainsi que le prétend M. le chancelier.

« Pour cet examen, il est nécessaire de remonter jusqu'au temps où les Francs commencèrent à s'établir dans les Gaules et à y former un gouvernement régulier dont le chef eut le titre de roi. Nous voyons que, sous la première race, nos rois étaient loin de jouir d'une autorité sans bornes, que c'était au contraire dans les assemblées générales de la nation que résidait le pouvoir législatif, que ces assemblées étendaient leur autorité à chaque partie du gouvernement, qu'elles choisissaient même celui de la famille royale qui serait placé sur le trône. Sous Charlemagne, chef de la seconde race, malgré la puissance et la splendeur que ses conquêtes ajoutèrent à la couronne, on vit ces assemblées conserver le droit d'établir les lois, de réformer les abus et de porter des jugements en dernier ressort. Et si l'on regarde aux anciens privilèges de la nation, nous sommes en droit de ne plus respecter cette fameuse loi salique, à qui la maison régnante doit aujourd'hui la couronne. Vers le temps de Hugues Capet, père de la troisième race, le gouvernement prit à la vérité une forme nouvelle, mais qui n'accrut pas la puissance royale. La faiblesse des descendants de Charlemagne fit que chaque propriétaire d'une terre un peu considérable en forma une baronnie presque indépendante du souverain. Les ducs ou gouverneurs des provinces, les comtes ou gouverneurs des villes, tous les grands officiers de la couronne rendirent héréditaires dans leurs familles les dignités qui originairement n'avaient été accordées que pour la vie. Ils s'attribuèrent le droit de rendre la justice dans leurs propres domaines, celui de battre monnaie et de déclarer la guerre. Rendre hommage à leur souverain fut presque le seul acte de sujétion auquel ils se soumirent, hommage encore qui ne les liait qu'autant qu'ils en voulaient bien reconnaître les obligations. Nos rois n'eurent donc plus d'autorité que dans leurs propres domaines et ne furent plus, pour ainsi dire, que les premiers barons de France. Dans un royaume partagé entre tant de souverainetés, quelques principes d'union pouvaient difficilement subsister. L'assemblée générale pouvait à peine considérer la nation comme formant un corps et établir des règlements qui eussent une égale vigueur dans toutes les parties de l'État. Chaque district fut donc gouverné par des coutumes locales et poursuivit un intérêt séparé. Nos rois fi-

rent des lois dans leurs domaines et elles y furent suivies parce qu'ils y étaient regardés comme seuls seigneurs ; mais s'ils avaient voulu les rendre générales, les barons en auraient été alarmés comme d'une entreprise sur leur indépendante juridiction. Les états généraux (c'était le nom que l'on donnait alors aux assemblées générales de la nation) perdirent donc sous la troisième race leur autorité législative, ou du moins en abandonnèrent entièrement l'exercice, non pour la remettre entre les mains du roi, mais parce que la nation ne formait plus un corps. Leur juridiction ne s'étendit plus qu'à décider les questions relatives au droit de succession à la couronne, à l'établissement de la régence, quand le précédent monarque ne l'avait pas déterminé par son testament, à la présentation des remontrances sur les griefs dont la nation demandait le soulagement, et à l'imposition de nouvelles taxes dans les besoins pressants de l'État. Mais comme en effet des subsides extraordinaires n'étaient demandés par nos rois que dans les besoins les plus pressants, et que les autres cas qui requéraient l'assemblée des états généraux arrivaient rarement, ces assemblées devinrent peu fréquentes. Cependant le domaine de nos rois s'agrandit successivement, et plusieurs souverainetés qui balançaient le pouvoir de la couronne lui furent réunies. La puissance royale, ainsi augmentée, crut pouvoir profiter de ce que la nation avait perdu cette habitude de s'assembler régulièrement et surtout de ce qu'elle avait abandonné sa puissance législative. Ce ne fut d'abord qu'avec les plus grandes précautions que nos rois se l'attribuèrent et avec toute la réserve qui pouvait empêcher les sujets de s'en alarmer. Leurs premières ordonnances ne furent point rendues avec autorité ; ils proposèrent « ce qu'ils crurent le plus utile au bien général » et invitèrent par cette raison leurs sujets à y souscrire. Mais peu à peu ils prirent plus ouvertement le style de législateurs. De cette importante acquisition les pas qui conduisirent au droit d'imposer des taxes devinrent faciles. Le peuple accoutumé à voir son souverain par sa seule autorité rendre des ordonnances qui réglaient les points de la plus grande importance au regard de la propriété de ses sujets, ne fut point étonné quand il se vit requis par des édits royaux pour contribuer aux besoins de l'État, et Charles VII exerça ce nouveau pouvoir sans exciter aucun mouvement dans le royaume. Il sembla à peine donner lieu à quelques murmures. — Voilà donc la nation qui perd encore le

droit de s'imposer elle-même, l'assemblée des états généraux, qui n'est plus nécessaire pour l'imposition de nouvelles taxes, le roi en possession de toute la puissance. La constitution, qui sous la première race était à peu près démocratique, et sous la seconde aristocratique, se confond sous la troisième dans une pure monarchie. Cette grande révolution ne se fit ni par un consentement en forme de la part de la nation, ni par une violence ouverte de la part de nos rois. Une attention habile a profité de chaque circonstance qui pouvait augmenter leur puissance. Notre penchant pour eux, notre caractère confiant et peu prévoyant, qui fit que nous crûmes plutôt leur confier nos droits que les leur céder, enfin les changements que le temps produit nécessairement sur toutes choses sont les seuls titres qui ont fondé cette puissance monarchique dont ils jouissent aujourd'hui. Il ne faut donc pas nous dire que cette puissance est une loi fondamentale de l'État.

« Nous ne prétendons pas en revenir à nos premières institutions; nous ne demandons que la conservation de ces limites qui l'empêchent de dégénérer en despotisme, ou dans une monarchie sans limites telle que la conçoit M. le chancelier. Ces limites sont les droits et privilèges prétendus par la noblesse. Quoiqu'elle ait perdu cette puissance politique qui résidait en elle comme corps, elle retient toujours des droits personnels et une prééminence attachée à son rang; elle conserve un sentiment de sa première élévation, qui l'élève au-dessus de la classe des autres citoyens; elle prétend à de certaines distinctions; il est de certaines taxes auxquelles elle ne peut être assujettie. Beaucoup de ces droits ne sont pas tirés de lois positives, mais définis et établis par les maximes de l'honneur, titre plus délicat, mais non moins sacré. Ces droits, établis et soutenus par un principe également vigilant pour les garder et pour les défendre, ont jusqu'à présent été des objets de respect et de vénération pour le souverain. L'autre barrière qui met un frein à son autorité est l'enregistrement de toute ordonnance au parlement avant que nous devions les regarder comme ayant force de lois, ainsi que le droit qu'il a de faire des représentations sur celles qui porteraient atteinte aux privilèges de la nation et, en conséquence, de refuser l'enregistrement. Tout édit qui ordonne de nouvelles impositions doit aussi y être enregistré avant que ces impositions puissent être levées légalement, et peut être repoussé si le malheureux peuple est hors d'état de payer de nouvelles taxes.

C'est ce droit d'enregistrement que l'on veut à présent ôter au parlement. Il ne fut jamais un droit pour lui, disent les partisans de l'autorité royale; rendre la justice au peuple est sa seule fonction. Telle fut à la vérité son origine, et ce que nous appelons à présent parlement n'était dans son principe que la cour de nos rois ou le tribunal auquel ils confiaient l'administration de la justice dans leurs propres domaines, et le pouvoir de prononcer définitivement sur tous les cas qui y étaient renvoyés par appel de toutes les baronnies du royaume. Mais lorsqu'on eut fixé le temps et le lieu de ces assemblées, lorsque, non-seulement les formes de ces procédures, mais encore les règles et le principe de ces jugements eurent acquis de la régularité, que leur uniformité eut établi des règles de justice qui furent regardées comme si sacrées que la puissance souveraine du monarque même aurait craint de les attaquer, le peuple s'accoutuma à le considérer comme le grand dépositaire de ses lois, ses membres acquirent de la considération, ses décrets furent respectés, et il prit beaucoup d'influence sur la nation. Ce fut cette considération dont nos rois se servirent pour établir leur autorité législative sans effrayer leurs sujets. Avant de prétendre que leurs ordonnances eussent force de lois dans le royaume, ils les envoyèrent à leurs parlements pour y être vérifiées et enregistrées. Et l'on a vu quelquefois les parlements refuser d'enregistrer, et plusieurs de nos rois, loin d'être offensés de ce refus, rendirent des déclarations autorisant cette résistance pour le cas où, surpris par leurs ministres, ils rendaient eux-mêmes des ordonnances contraires à la constitution du royaume et aux privilèges de leurs sujets.

« Lorsque nos rois hasardèrent de ne plus recourir à l'assemblée des états généraux pour demander de nouveaux subsides et de requérir par de simples édits royaux leurs sujets de contribuer aux besoins de l'État, ces édits furent aussi envoyés au parlement, et l'enregistrement, regardé comme nécessaire pour que ces taxes fussent levées légalement, eut l'air d'une espèce de consentement tacite de la nation. Souvent le parlement fit des remontrances pour en appeler à la modération, et souvent il fut écouté. Le peuple s'accoutuma donc à le considérer comme son organe, et la puissance du souverain s'accrut à l'ombre de cette confiance.

« Cette puissance, devenue sans bornes, voudrait à présent n'avoir plus même ce léger frein.

« Le parlement ne fut créé, dans son origine, que pour rendre la justice, il est vrai. Ce n'est point au détriment des droits de la couronne que sa puissance s'est augmentée, mais au détriment des nôtres. Ce serait donc la nation qui serait autorisée à réclamer contre ces droits. S'il avait montré une complaisance trop servile aux volontés du souverain, il eût trahi ces droits que nous lui avons confiés, de même que s'il avait enregistré une déclaration lui attribuant à lui-même la puissance de créer des lois ou de les détruire sans contradiction et lui ôtant le pouvoir de refuser l'enregistrement de toute ordonnance ou les édits émanés du conseil. Les princes ont donc eu raison de protester aussi contre une telle déclaration, non-seulement comme pairs et ayant en cette qualité séance au parlement, mais comme gentilshommes faisant corps avec la noblesse. Elle blesse également tous les ordres de l'État; aucun ne devant être soumis au pouvoir arbitraire, ils sont aussi fondés à regarder la cassation du parlement comme illégale, non-seulement parce qu'elle est injuste dans le fond, puisqu'il n'a fait que son devoir en refusant d'enregistrer cette déclaration, mais parce qu'elle l'est aussi dans la forme. L'immovibilité des charges qui composent ce corps est regardée comme une loi de l'État, et plusieurs déclarations de nos rois l'ont confirmée. Aucun de ses membres ne doit donc perdre celle dont il est revêtu que lorsqu'il est jugé coupable, et la seule volonté du roi ne fait pas jugement¹.

« Un corps qui pourrait être détruit parce qu'il aurait osé lui déplaire serait un mauvais gardien de nos lois, l'esclave du caprice du souverain et non le défenseur des privilèges de la nation. Par qui le faire juger? Par un tribunal, dira-t-on. Il est vrai que l'on n'eût pu en trouver aucun qui l'eût jugé coupable, aucune loi sur laquelle il eût pu être condamné; car le pouvoir peut bien user de violence, mais il ne peut faire que cette violence devienne justice, et s'il a été au pouvoir du roi de détruire, il ne l'a pas été de détruire avec légalité. Les protestations contre cette illégalité sont fondées; la force pour être écoutées leur manque, il est vrai, et malheureu-

¹ Les pairs, lorsqu'ils sont reçus au parlement, jurent dans leur serment (et ce serment est connu du roi) de ne point souffrir qu'aucun de ses membres perde ses charges que par un jugement légal rendu par un tribunal toujours subsistant. Une commission créée par le roi pour les juger serait regardée comme une violation de cette loi. (*Note en marge du manuscrit.*)

sement les cris de la nation sont aussi impuissants que ses droits sont réels, et M. le chancelier sera à jamais coupable envers elle d'avoir élagué les faibles restes d'anciens privilèges.

« J'ai dit, au commencement de cet écrit, que je trouvais M. le chancelier coupable envers le roi, quoiqu'il semblât ne travailler que pour l'augmentation de son autorité. En effet, un roi de France jouit, ce me semble, dans la constitution actuelle de la monarchie, de l'autorité la plus étendue qu'un roi puisse désirer. S'il veut encore commander à des hommes, et non à des esclaves, la plus souveraine injustice peut seule le mettre dans le cas de sentir qu'il n'est pas absolument le maître en excitant les murmures dans la nation. Que nous reste-t-il que nous ne regardions pas comme à son absolue disposition ? Je ne puis mettre au rang des privilèges la sûreté de la vie si l'on n'est jugé criminel suivant les lois. Il fait horreur de penser qu'il y ait des hommes à qui le caprice d'un seul peut la faire perdre, et je ne veux pas croire qu'un souverain souhaite ce pouvoir. Il s'agit donc de quelques distinctions attachées à la noblesse, et plus idéales que réelles, comme la propriété de nos biens, sur lesquels il met des impositions à sa volonté; car cet enregistrement nécessaire au parlement et le pouvoir qu'il a de le refuser, qui en est la conséquence, gêne peu les rois pour nous imposer des taxes nouvelles; l'immensité de celles que nous payons en est la preuve. Le roi possède une partie de nos biens par les différents emprunts que lui ou ses prédécesseurs ont faits successivement. Il n'est aucun fonds qui soit assigné où il ne puisse toucher, soit pour les arrérages des rentes constituées pour ces différents emprunts, soit pour la solde des troupes ou les appointements des charges, tant de la cour que de la magistrature. Tout passe à son trésor royal. Il peut donc arrêter tous paiements, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent, sans même qu'on lui refuse de contribuer aux dépenses auxquelles il peut être obligé. Cette crainte, jointe à celle que l'on a de déplaire à son souverain qui distribue toutes les grâces, fait que l'on pourrait plutôt reprocher au Parlement de ne pas assez considérer la misère des peuples. Ce n'est donc qu'à la dernière extrémité qu'on lui voit faire quelque résistance, et lorsqu'en vérité elle est aussi utile au roi qu'à ses sujets. Il est un terme où il ne faut plus songer à augmenter les revenus; et ce n'est pas en écrasant son peuple qu'un roi sera puissant.

« Ce faible reste de nos anciens privilèges semble donc n'avoir été conservé que pour faire jouir nos souverains du bonheur presque incompatible de gouverner paisiblement avec une autorité qu'on peut dire absolue. Il y a des hommes à qui ce simulacre de liberté fait croire qu'ils ne sont pas soumis à une autorité arbitraire, dont les âmes, par cette raison, conservent encore l'énergie et l'honneur qu'on ne trouve plus chez un peuple résigné au despotisme, et qui, à la place d'un dévouement servile dicté par la crainte, ont encore, pour les rois, celui du cœur. Est-ce là ce qu'il faut détruire ? J'ai donc raison de dire que M. le chancelier est coupable envers le roi ; qu'il entend et voit mal ses vrais intérêts ; je dirais même qu'il est fort maladroit, s'il n'était parvenu à ses fins particulières. Je veux bien avec lui croire un moment qu'une autorité sans bornes est le premier bonheur d'un roi ; j'irai encore plus loin, et je conviendrai que le Parlement, par de vieux préjugés, se refusera quelquefois à des règlements utiles. C'est au moins de telles circonstances qu'il fallait profiter pour le détruire ; on devait faire en sorte que la nation ne pensât qu'à l'obstacle, au bien du moment, sans songer que cette opposition, nuisible quelquefois, était précieuse à conserver. Mais envoyer au Parlement une déclaration faite pour révolter la nation entière, ce n'est pas ainsi qu'un homme habile, ayant conçu le même projet que M. le chancelier, l'eût exécuté. Il n'eût pas choisi non plus le moment où le peuple gémit sous le poids des impôts ; il eût attendu qu'une bonne administration eût amené les esprits à ne plus voir, à ne plus reconnaître que le roi. Il est si aisé et si facile de nous amener là ! Louis XIV défendit au Parlement de lui faire même des remontrances, et la nation ne fit point d'opposition à cette défense ; elle était enivrée de sa gloire. Il est vrai que cette défense n'eut l'air que d'une punition momentanée et qu'il n'imagina pas de faire une loi de son autorité arbitraire. Quand il aurait eu exercé pendant tout son règne une telle autorité, elle n'eût pas augmenté son pouvoir réel, elle n'eût fait au contraire qu'avertir la nation de ne pas se livrer à cet abandon qu'elle eut pour lui. Un roi dirait en vain : « Je suis le maître, ma volonté est la loi. » Si en effet il n'avait pas le pouvoir de l'être, cette prétention n'ajouterait rien à sa puissance, et elle ne serait que la risée de son peuple. Aussi un roi habile, en détruisant tout pouvoir qui peut mettre un obstacle au sien,

se gardera bien d'avertir ses sujets qu'il les a rendus esclaves de sa seule volonté. Cette idée effrayante les fait discuter sur l'injustice de ce pouvoir, leur fait examiner sur quel droit il se l'attribue. M. le chancelier, depuis six mois, a fait apprendre l'histoire de France à des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. Ces discussions, ces murmures sont peu à craindre, je le veux. Cependant qui peut l'assurer avec une entière certitude ? Au moins produisent-ils le mal réel d'aigrir la nation contre son roi ; et c'est peut-être celui que nous reprochons le plus à M. le chancelier, car c'est un malheur pour les Français de ne pas aimer leur souverain. Est-ce donc une pareille nation qu'il faut vouloir gouverner en despote ?

« Je crois avoir bien prouvé que la destruction des Parlements, non-seulement n'est pas juste, mais ne doit pas être même désirée par le roi. Une bonne administration ne s'apercevra qu'ils existent que par l'ordre qu'ils contribueront à mettre dans le gouvernement, et lorsqu'ils ont hasardé de passer les bornes dans lesquelles ils doivent être renfermés, ce n'a jamais été que lorsque la mauvaise administration a mécontenté la nation et qu'ils ont senti qu'ils avaient à faire à des ministres imbéciles. De sorte que si le roi leur voit des prétentions nouvelles, son soin le plus pressant n'est peut-être pas de les arrêter, mais de commencer par examiner la conduite de ses ministres. Ces avertissements, accompagnés de justes représentations, un bon roi ne doit-il pas les désirer plus que les craindre ? »

Nous nous trompons fort, ou ce Mémoire sur les parlements méritait d'être publié. Ferme intelligence de toute notre histoire, mâle dévouement à la liberté, prévision hardie des maux que le despotisme attirera sur la nation, nous y trouvons toutes ces rares qualités. Nulle part peut-être, avant 1789, si ce n'est dans les *Mémoires du cardinal de Retz*, on ne trouvera plus clairement accusée l'incertitude de la constitution politique de l'ancienne France, la route semée d'abîmes sur laquelle nous a jetés le renversement de ce milieu entre les rois et le peuple, la noblesse ; nulle part des vœux plus sincères et mieux expliqués pour une représentation nationale effective et forte. L'auteur s'élève jusqu'à l'éloquence quand il souhaite à son pays de retenir l'énergie et l'honneur « qu'on ne trouve plus chez un peuple résigné au despotisme, » quand il explique comment le despotisme est le pire

ennemi de la royauté, et quand il résume tous ses raisonnements et toutes ses preuves historiques dans un seul mot qui laisse une empreinte profonde : « M. le chancelier, depuis six mois, a fait apprendre l'histoire de France à bien des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. »

Quel est donc le ferme esprit qui a si vigoureusement tracé un si vaste tableau ? Quel est l'auteur du Mémoire ? C'est madame de Mesmes, assistée de madame d'Egmont.

Je trouve, en effet, dans les *Papiers de Gustave III*, tome XXI, une lettre du 1^{er} septembre 1771, dans laquelle madame d'Egmont écrit à Gustave : « J'ai pensé que vous n'aviez pas pris la peine de discuter les principes de M. le chancelier, et que, par conséquent, vous n'aviez pas vu ni ce qu'il détruit ni ce qu'il veut rétablir. Dans cette persuasion, j'ai prié madame de Mesmes de rassembler les faits principaux, afin que V. M. pût voir sur quoi se fonde ma façon de penser à cet égard ; j'étais trop malade pour pouvoir faire ce travail ; d'ailleurs, mon amie en est plus capable que moi... Je joins ici ce petit écrit et les deux meilleures brochures sur le même sujet... » D'autre part, au Mémoire que nous avons cité se trouve annexée, dans les *Papiers de Gustave III*, une lettre développant les arguments du Mémoire, empruntant quelquefois les mêmes termes, faisant évidemment suite, et composée par le même auteur. Or cette lettre, non signée, est de l'écriture de madame Feydeau de Mesmes, dont quelques autres lettres sont ici avec signatures. Le Mémoire est d'une grande écriture qui a tout l'air d'être celle d'un copiste. En troisième lieu, une petite feuille sans date, de l'écriture de madame d'Egmont, et qui se trouve ici, dans le volume d'Upsal, était évidemment jointe au Mémoire, qu'elle annonce à Gustave III par ces mots : « Voici le petit ouvrage de madame de Mesmes... Il est certain que je lui ai vu faire ce petit mémoire, qu'elle l'a écrit au chevet de mon-lit pendant ma maladie à Brêne (*sic*), et qu'il n'est venu personne qui pût nous aider. » Quatrièmement enfin, on trouve en marge du Mémoire, pages 2 et 27, deux notes (que nous avons citées), où l'on reconnaît visiblement l'écriture de madame d'Egmont. Pour peu d'ailleurs qu'on ait parcouru la correspondance de madame d'Egmont avec Gustave III, on sait que cette grande dame, généreuse et fière, s'occupe beaucoup des affaires du parlement, et soutient sans cesse les droits de la liberté. C'est elle qui écrivait à Gus-

tave III, quelques mois avant la révolution par laquelle il devait relever la puissance royale : « Puisse votre règne devenir l'époque du rétablissement d'un gouvernement libre et indépendant, mais n'être jamais la source d'une autorité absolue... Si vous ne mettez pas à votre autorité des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir, et qui rendent vos peuples indépendants de l'imbécillité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse et de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront l'occasion de ces abus, et vous en répondrez devant la postérité. » C'est elle encore qui écrit à Gustave III, sur l'esprit duquel elle a pris un grand et noble ascendant : « Mettez-moi à portée de vous envoyer mon portrait. Je ne le puis sans la parole positive que vous n'avez ni n'aurez celui de madame Dubarry. »

Les lettres de Piranesi à Gustave III nous montreront le roi ami des arts et jaloux de les attirer jusque dans son lointain royaume. Elles sont curieuses pour l'histoire artistique. Elles nous intéressent aussi en ce sens que leur auteur a eu des relations très-intimes avec la France. C'est en France que les deux célèbres graveurs Piranesi, père et fils (nos lettres sont du fils), invoquent, pour leur œuvre commune, plusieurs de leurs plus dévoués et de leurs plus célèbres protecteurs. Après avoir été, non-seulement le correspondant de Gustave III, mais même son chargé d'affaires auprès de la cour de Rome, François Piranesi, le fils, fut envoyé, en 1798, comme ministre de la république romaine à Paris. Pendant les troubles qui agitèrent ensuite l'Italie, il fut fait prisonnier à Naples, ne dut sa liberté qu'à l'intervention du premier consul, publia à Paris, chez Didot, son plus grand ouvrage, où se confondent les travaux de son père et les siens, et vendit finalement au Gouvernement français, pour la chalcographie du Musée, les planches gravées et les collections précieuses qu'il avait si laborieusement réunies.

A en croire quelques-unes des lettres qu'il adresse au roi, l'élève serait devenu, pour l'expérience et le goût, plus habile que le maître : « Je ne dis rien du style, du goût et de la beauté de l'ensemble de ces deux morceaux, écrit-il dans sa seconde épître; votre majesté entend tout cela mieux que moi. » Ce qui est sûr, c'est que Gustave III faisait, par l'entremise même de Piranesi, d'importantes acquisitions, et que le musée de Stockholm n'a en-

core aujourd'hui d'autres antiques à montrer aux étrangers que ceux qui y ont été apportés par ce roi. L'*Endymion*, magnifique statue, dont il est question précisément dans la lettre de Piranesi dont nous citons tout à l'heure un passage, est le principal ornement de cette galerie.

« Sire,

« Parmi les antiques dont une famille romaine va se défaire, il y a une superbe statue plus que nature ou plutôt un groupe de Bacchus avec une petite figure de femme à côté, qui mérite absolument d'être exposée aux yeux connaisseurs de votre majesté, quoiqu'elle se trouve publiée par Maffei¹ et le père Montfaucon². Ces deux habiles antiquaires n'ont pas deviné le sujet de la petite figure, l'un d'eux l'ayant prise pour la déesse de l'Espérance qui se réchauffe toujours avec le vin, l'autre pour Ariane, la femme de Bacchus, par la seule raison d'être en sa compagnie. Comme je l'ai examinée de près, tant pour ce qui est antique que pour tout ce qui a été modernement ajouté, j'ai trouvé que l'instrument qu'elle tient à la main droite est le manche d'un couteau ou d'une épée. Cette observation, jointe à la modeste physionomie de la figure et à la draperie même, me forcé à y reconnaître la muse de la Tragédie, qui a été inventée par Bacchus, et dont il est le maître et le protecteur, ce qui est très-bien rendu par la position de la petite statue sous le bras de la divinité. La sculpture de ces deux morceaux diffère beaucoup; car le style de la petite figure est du premier grec, qui tient beaucoup de l'étrusque; l'autre est moins sec, et on y voit beaucoup de dessin, de finesse et de goût. Bacchus est habillé en triomphateur, comme s'il revenait de subjuguier les Indes, avec le thyrses d'une main et dans l'autre du raisin, portant sa nébride³ ou peau de chèvre

¹ Paul Alexandre Maffei, né en 1653 à Volterra, mort à Rome en 1716, a laissé de savants ouvrages : 1° *Raccolta di statue antiche e moderne*, etc. Rome, 1704, in-folio, donnant 163 statues antiques tirées des palais, jardins et musées de Rome, un texte explicatif, quatre dissertations sur un tombeau de la voie Ostia, sur les thermes de Titus et sur les marbres du musée Albani; 2° *Gemme antiche*, etc., 1707, 4 vol. in-4° avec des notes précieuses.

² *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719-24, 15 volumes in-folio.

³ Petit manteau de peau de cerf, de faon ou de chèvre, que l'on voit souvent aux bacchantes.

au-dessus de son manteau et gracieusement reliée en devant. Sa tête est couronnée de fleurs, qui se voient reliées par un strofio¹ et une partie desquelles tombent négligemment sur les épaules. La chaussure n'est pas moins singulière par la richesse que par la bizarrerie. Je ne doute pas que cette statue n'ait anciennement été placée sur le proscenio de quelque théâtre, où certainement elle aura fait un très-bel effet.

« Au museon Pischanendinium (?) ont été ajoutés différents marbres, parmi lesquels une Vénus très-superbe, l'urne de Scipion Barbatus, une statue colossale de Junon et plusieurs animaux.

« Il y a eu ici un fanatisme pour une statue moderne d'une Vénus couchée dans un lit. C'est le jeune sculpteur Monti qui a moulé sa femme, qui avait dans son corps de belles parties, ainsi que de mauvaises. Ayant débité qu'elle était une copie d'un antique, il a voulu savoir des plus habiles professeurs ce qu'ils auraient estimé l'original. L'estime a monté à 5,000 écus, ce qui a été fort honteux pour ces messieurs.

« Je suis, etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 4 mai 1783. »

« Monsieur²,

« Je vais vous faire part d'une esquisse d'un beau candélabre antique dont s'est augmenté mon muséum ces jours passés, et qui fait merveilleusement le pendant à l'autre qu'il y avait déjà et qui est bien connu de Sa Majesté. Il pose sur des pattes de lion et, pour mieux le soutenir, on y a placé entre elles un morceau de colonne cannelée. Après s'élève une base carrée d'une modinature (*sic*) très-élégante et délicatement entaillée qui, dans la face principale,

¹ *Strophium* ou *mamillare* signifiait en général une sorte de bandeau ou de ceinture en peau pour la poitrine, à l'aide duquel on resserrait la tunique intérieure pour mieux dessiner les formes. Mais il signifiait aussi les bandelettes qu'on mêlait aux couronnes de fleurs et les couronnes de fleurs elles-mêmes dont on parait les autels, les statues des dieux, les prêtres et les objets sacrés. Ceux qui les préparaient s'appelaient *strophiarii*. (Voy. Pauly, *Real Encyclopädie*; voy. aussi de Clarac, p. 22.)

² Piranesi s'adresse à Monsieur le comte de Haga tant que Gustave III voyage sous ce nom. Gustave ne quitte Paris que le 9 juillet 1784.

représente un sacrifice d'un très-bon goût. On y voit dans le milieu un autel avec le feu sacré, d'un côté le prêtre couvert entièrement du pallium et un de ces ministres appelés *Camilli*, qui porte dans une patène les instruments nécessaires, de l'autre côté un victimaire, avec la hache sur les épaules, qui conduit un bœuf drapé et couronné. En arrière on voit le portail ou plutôt le pronaon ou portique d'un temple, ce qui sert beaucoup à la perspective et prouve en même temps que les anciens sacrifiaient et faisaient toutes leurs cérémonies hors des temples, au contraire de nous qui les faisons au dedans. Sur ledit bas-relief on trouve des masques bachiques avec des cornes de mouton reliées à l'aide d'un feston et vis-à-vis d'une tête de marbre cannelée. Sur elles s'élèvent deux cigognes qui, avec le dos, soutiennent le tronc du candélabre. Lesdites cigognes, ayant les ailes pliées et un serpent dans le bec, sont inventées dans l'attitude la plus propre, la plus proportionnée et la plus élégante pour faire un très-bon effet. Le fût du candélabre, orné de feuillages, de pampres et d'un grand serpent qui s'y entortille, s'achève avec un joli chapiteau richement orné. Toute cette décoration semble annoncer notre candélabre pour un monument bachique.

« Les héritiers de la maison Fucatelli ont donné au pape une tête d'Achille superbe, fort au-dessus de celle du général Schevloff, qu'il emporta en Russie.

« Il y a aussi dans le même palais deux têtes en basalte¹ de l'empereur Vespasien et de Titus son fils², pièces bien rares, et qu'on pourrait obtenir, à cause que Sa Sainteté a fait propos de mettre fin à sa collection Vaticane.

« On y voit enfin un groupe de deux statues, l'une de Bacchus, après nature³, l'autre d'une prêtresse ou plutôt de la déesse Némésis, fort plus petite.

« Pour ce qui regarde la juridiction sur les ports, que la chambre apostolique ne veut pas accorder aux nations protestantes, il est à savoir que l'agent de la Russie Prosopati, pour la ville d'Ancone, quoiqu'il ne soit reconnu par la cour de Rome qu'en qualité

¹ Voy. M. de Clarac. *Description des antiques du musée national du Louvre*, p. XXIII, XXIX.

² Les bustes et statues de Titus sont rares, parce que Domitien, jaloux, en fit disparaître un grand nombre.

³ Sans doute grandeur naturelle.

d'agent, ose exercer les droits de consul, et fait des arrêts publics. A ce qu'on dit, le colonel Storanz, qui est le consul du pape pour la Russie, la Suède et le Danemark, aura beaucoup à faire pour exiger quelque tribut *d'ancoraggio*. Après quelque temps nous verrons jusqu'où il étendra sa juridiction. Je ne désespère pas qu'à l'aide de quelque recommandation particulière de Sa Majesté, nous aboutissions aussi, d'autant plus qu'il y aura l'exemple de la Russie.

« Ici est mort le cardinal Spinola, qui a laissé une richesse immense; c'est le vingt-quatrième chapeau vacant et le Saint-Père ne songe pas à faire la promotion, ce qui cause beaucoup de misère dans le pays..... Les deux ministres d'Espagne et de Portugal, se sont rendus d'Albanum à l'audience du pape pour obtenir la dispensation des infantes d'Espagne et de Portugal qui vont se marier.

« Je suis de vous, monsieur, le très-humble,

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 31 juillet 1784. »

« Sire,

« Ce n'est pas l'usage ni la cérémonie de la cour qui, à l'occasion de la nouvelle année, me rappelle le sacré devoir de faire des vœux pour une santé aussi précieuse que la vôtre. C'est mon cœur, accoutumé à ressentir les puissants effets de votre souveraine protection, qui m'invite à vous témoigner ma reconnaissance pour tant de bonté dont vous venez de me combler. Qu'il veuille bien me rendre heureux de même par la continuation de votre grâce que je tâcherai toujours de mériter par l'exactitude de mes services aussi bien que par la soumission parfaite aux ordres de votre majesté.

« Je sou mets à vos yeux, sire, deux superbes bas-reliefs, déterrés à Otricoli¹, dans la fouille du pape. C'est bien facile d'expliquer le premier, car on voit Diane habillée en chasseuse sur un char traîné par deux chevaux, qui va peut-être s'amuser à son ordinaire exercice. Ce petit Amour en croupe tenant les brides, si ce n'est un génie particulier, pourrait dénoter la circonstance dans

¹ A 28 kilomètres N. O. de Rieti, tout près du Tibre.

laquelle cette déesse va surprendre Endymion. La femme au-devant ailée et qui d'une main tient un flambeau, de l'autre les brides, aussi simplement vêtue qu'elle est, s'annonce très-bien pour une des Heures. Dans le petit garçon en l'air on reconnaît aisément Phosphorus, qui semble avertir la déesse du jour qui vient. L'écrevisse en haut personnifiée et la grappe de raisin pourraient assez bien indiquer la saison dans laquelle l'événement arrive¹. — On voit dans l'autre un héros grec à demi-nu devant une femme à qui il paraît imposer des ordres. Il a l'air d'un homme résolu à faire quelque grande entreprise, tandis que la femme s'appuie contre un arbre dans une attitude mêlée de rêverie et de plainte. Tout cela ne peut pas mieux convenir qu'à la fable de Protésilas, lorsqu'il quitte sa chère épouse Laodamie pour aller s'immoler chez les ennemis, suivant la voix de l'oracle. On ne pouvait pas saisir un plus tendre instant que celui-ci, où le mari paraît dire à son épouse : « Console-toi et sois fidèle ! » Je ne dis rien du style, du goût et de la beauté de l'ensemble de ces deux morceaux. Votre majesté entend tout cela mieux que moi.

« La feuille ci-jointe est le catalogue des marbres de la villa Negroni, où j'ai marqué avec l'asterisco tous les morceaux les plus intéressants. Le marchand Staderino, qui en a fait achat, n'en veut pas moins que 16,000 écus, ce qui est un peu extravagant.

« Rien de nouveau sur l'Endymion ; il reste encore chez ses maîtres sans qu'ils veuillent rabaisser le prix.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 25 novembre 1784. »

« Sire,

« Votre majesté voudra bien me permettre que dans cet article je m'écarte de mon institut pour exposer, au lieu d'antiques, un ouvrage très-curieux d'un célèbre sculpteur du *xvii^e* siècle, Laurent Bernin. On sait que cet artiste, toujours spirituel dans l'invention, suivant en cela le goût de Michel-Ange, a traité souvent l'allégorie. Mais, à dire vrai, jamais il n'a été si capricieux que dans ce groupe où d'une manière symbolique il a voulu exprimer le commencement, le sommet et la fin de la vie humaine, la

¹ Voy. M. de Clarac, n° 438.

partageant en jeunesse, virilité et vieillesse. La source générale des hommes est représentée sous la forme d'un grand tronc de raisin qui sort de la terre. On voit cette mère commune personnifiée en femme couchée, qui fait naître en différents lieux de son corps des rameaux de la même espèce; ceux-ci s'entortillant au tronc principal s'élèvent jusqu'à un point pyramidal d'où ils retombent et s'enfoncent de nouveau. Le premier, qui sert à marquer la jeunesse avide des plaisirs est un petit satyre enveloppé de pampres et de grappes; après s'élève un petit faune pour marquer la virilité, et en bas un autre plus petit pour dénoter la vieillesse. Dans cette figure, pour exprimer l'ennui des plaisirs, propre des vieux, l'auteur a feint que le faune rejette le petit satyre qui voudrait l'engager à boire un coup de vin dans une tortue. Tout le groupe est taillé dans un seul bloc de marbre parfaitement entier; sa hauteur est de quatre palmes romaines, sa largeur trois et demie, son épaisseur deux. On peut assurer que le mérite de l'invention ne cède point à celui de l'exécution. Tous les deux le rendent unique dans son genre. Le possesseur en demande 1,000 écus.

« A l'Académie française, dans la classe de la peinture, on vient d'exposer un tableau représentant un soldat blessé, peint avec beaucoup d'intelligence par M. Drouais; — après, une ébauche avec Achille qui, au milieu de ses troupes et de ses amis, pleure sur le corps de son Patrocle. Thétis, sa mère, qui, lui fournissant les armes trempées dans la forge de Vulcain, ranime ses esprits assoupis et les incite contre les Troyens; tout est rendu avec beaucoup d'expression et de facilité, par M. Gauffier¹. Dans la classe de la sculpture, un modèle en *scajola*, représentant une jeune dame dans l'instant de se déshabiller pour aller se coucher avec son mari, rendu avec la nature même par M. Chardigny. Dans la classe de l'architecture, un hippodrome, à l'imitation des anciens, pour les nobles jeunes gens, très-bien imaginé, par M. Vaudoyer; de même qu'une restauration idéale de l'Odéon et du théâtre de la ville Adrienne à Tivoli. Le projet est destiné

¹ Louis Gauffier, né à la Rochelle, en 1761, remporta le premier prix de peinture en 1784, par son tableau de *la Cananéenne*. Envoyé à Rome, il y composa de beaux ouvrages, entre autres *l'Alexandre mettant son cachet sur la bouche d'Éphestion* qui le fit admettre à l'Académie royale de peinture. Il mourut jeune à Florence, en 1801.

pour être inséré parmi les cartons de l'Académie royale de Paris ; il est très-sagement pensé par M. Bernard.

« Je suis , etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 3 septembre 1785. »

« Sire,

« Parmi les monuments qui peuvent exciter la curiosité des savants et des amateurs, celui que je vous propose, sire, est un des plus beaux, soit pour la forme, soit pour le style, soit enfin pour l'érudition qu'il renferme. On peut le partager commodément en trois pièces. Dans la première figure, je ne douterais pas qu'on y ait voulu représenter la conquête du Palladium que les Troyens laissèrent faire aux Grecs. Il est assez bien connu par Virgile le destin d'Ilium, qui n'aurait jamais été prise tant que ce sanctuaire serait resté dans la ville, et comme Anténor et Téano sa femme, qui gardaient ce précieux monument, par une des plus vilaines trahisons, le donnèrent à Diomède. On peut y reconnaître, en effet, un Grec, sur un char, qui, d'un côté, prend le simulacre d'Anténor et, tourné vers sa femme, prend d'elle aussi un casque qui pouvait être parmi les dépôts sacrés qui constituaient ledit Palladium. Dès qu'on a fixé cela, il est bien facile de reconnaître, dans la seconde figure, Énéas, Créusa et le petit Ascanius, qui s'en vont de leur patrie prête à être enflammée. Il vient encore, par conséquence, que par le feu qu'on voit allumé en haut soit représenté l'incendie funeste et misérable de Troie. Admettant que celle-ci soit la véritable explication de ce monument, on ne peut pas nier que sa forme est bizarre et la sculpture fort jolie, tant pour la proportion que pour l'arrangement des figures. Ce tout annonce la plus florissante époque des beaux-arts en Grèce. Ce monument se trouve entre les antiques de monsieur Borgia. Il m'a fait le plaisir de m'en donner un plâtre ; la pièce est en marbre.

« M. Venceslaus Peters vient d'achever deux tableaux dans lesquels sont représentés deux exploits d'Hercule : les victoires remportées par lui sur le fleuve Achéloüs et le lion de Némée.

« En raccommmodant une rue, on a trouvé par hasard deux torses, d'une femme et d'un Apollon, de bonne manière.

« Dans un couvent de religieuses, on a trouvé aussi une bonne tête.

« Le roi de Naples, dit-on, a accordé la permission de fouiller.
« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 3 décembre 1785. »

« Sire,

« Dans les environs de Rome, où était l'ancien Labico¹, aujourd'hui la Colonna, petit pays, a été dernièrement trouvée cette figure d'Hercule, de grandeur comme nature, assez pure de dessin, et d'un style noble et élégant. Quoique le sujet soit des communs, celui-ci mérite beaucoup d'attention de la part des connaisseurs en antiques, pour être le plus grand après celui du Farnèse, pour avoir sa propre tête, ce qui est rare dans les anciennes statues, enfin pour avoir sur ladite tête des trous pour y encaisser, peut-être, des pampres ou des grappes de raisin. Ce dieu, soit fantaisie des graveurs, soit mystères que nous ne connaissons point, paraît quelquefois dans des attitudes ou avec des symboles singuliers. La jambe à gauche est moderne excepté le pied; la droite est antique jusqu'au genou; mais le torse et la tête, conservés en entier, sont d'une beauté qui frappe. Le sculpteur qui la restaure en demande 800 écus après la parfaite restauration.

« M. Byres, antiquaire anglais, vient de vendre à l'impératrice des Russies sa collection de camées pour 6,000 sequins².

« Il y a en vente un morceau antique très-curieux, pour le prix de 300 écus. C'est un Diptyque avec presque 300 figures très-petites qui sont relatives aux faits du vieux et du nouveau Testament. Le possesseur a près de lui les certificats de plusieurs savants, entr'autres de Winckelmann, qui, après avoir beaucoup vanté son prix, le croit digne du plus respectable musée. Il y a aussi un document qui assure de sa provenance. Il dit que la pièce a appartenu autrefois à Basile I^{er}, czar de Moscou; qu'elle passa dans les mains de Pierre le Grand, auprès duquel elle a été en grande

¹ Labico est une petite ville de la campagne de Rome située entre Frascati et Palestrine.

² Dans son volume des *Vases*, Piranesi dédie un beau candélabre *Al suo carissimo amico il Sig^{re} Giacomo Byres, architetto scozze*.

vénération; qu'enfin elle fut acquise par un chanoine polacque, qui la laissa par testament au possesseur actuel.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 4 janvier 1786. »

« Sire,

Les deux inscriptions gravées que je viens vous présenter, tant pour l'érudition que pour la forme de certaines lettres qu'on y observe, doivent sans doute être réputées plus curieuses et plus intéressantes que tous les monuments de sculpture que j'ai eu l'honneur de vous envoyer en avant. La première est une *tessera hospitalis*¹ en langue éolienne de l'antiquité la plus reculée, où sont les lettres éoliques susdites, en partie grecques, en partie étrusques. J'ai tâché de la rendre en grec commun et en latin, ayant mis de même d'un côté les lettres qui en font le mérite principal. La seconde n'est qu'une inscription piaculaire en langue volsque. Elle a été déjà rendue et expliquée par le savant Coltellini de Cortone, et on ne peut pas faire mieux que rapporter sa traduction, telle qu'elle est. Par la moderne inscription gravée en bas, on apprend que la forme² est dans le Muséon Borgianum, à Velletri, mais on y pourrait ajouter que de l'original on fit un présent au pape et que le Saint-Père l'a perdu malheureusement.

« J'ai cru bien fait, sire, de joindre ici un catalogue de livres à l'égard des beaux-arts et des antiques qui viennent de paraître ou paraîtront dans peu de temps.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 1^{er} février 1786. »

¹ La *tessera hospitalis* était une petite tablette de bois que tout Romain, donnant ou recevant l'hospitalité, partageait avec son hôte avant de le quitter, comme un gage de perpétuel souvenir. Elle portait une inscription relatant les noms de ceux qui s'étaient liés d'hospitalité, l'année, le mois et le jour où ils avaient contracté cette liaison et la mention qu'elle avait été faite pour eux et leurs descendants. Quiconque devenait infidèle aux liens hospitaliers encourait une sorte d'infamie : « Vous avez rompu la tessère hospitalière; allez trouver quelqu'un qui ait en vos serments plus de confiance. » (Plaute, *Cistell.* I, v. 27.) — On trouve dans Maffei (*Musæum Veronense*), p. 472, une tessère hospitalière d'une ville et d'un citoyen romain en bronze et avec inscription. On en trouve encore avec inscriptions dans Marini, *Atti e monumenti degli Arvali*, p. 782, 783; Gruter, *Inscr. antiq.*, p. 470; Ch. Dézobry, *Rome au siècle d'Auguste*, p. 220, 480. (Voy. de plus Pauly, *Real-Encyclopädie*, vol. III, p. 1251.)

² Sans doute la copie.

« Sire,

« Parmi les beaux groupes qui nous sont restés de l'antiquité, si on excepte le Laocoon, le Papirius, l'Arria et Petus, on peut ranger celui que j'ai l'honneur de vous présenter, sire, tant pour le style que pour l'accouplement des figures et la gaîté du sujet qui y est exprimé. C'est un petit Faune qui soutient un vieux et gros Silène barbu, couronné de pampres, avec une tasse à la main et une peau de lion qui lui tombe de ses épaules. Ce qui est le plus beau, c'est que le Silène est ivre jusqu'à l'abandonnement total de son corps. La peine qu'éprouve le petit Faune et les efforts qu'il fait pour soutenir le corpulent Silène, le délaissement du vieux, son assoupissement et l'abandon de tous ses membres, tout est rendu avec la plus grande simplicité et avec le caractère de la vérité et de la nature même. Cette peau de lion, à dire vrai, pourrait le faire soupçonner un Hercule qui quelquefois est représenté de cette manière; mais je me doute fort que cette peau est un ajoutement moderne et qu'on a adapté une peau de lion en place d'une nébride ou peau de chèvre, qui est plus convenable à un Silène. Ce groupe est à M. Lenking. Il y a un an environ, monsignor Ferretti acheta de la maison Cheruffini un camée fragment représentant Achille qui pleure sur le tombeau de Patrocle, sujet illustré par Winckelmann et dont on a une répétition dans un bas-relief de la maison Maffei. A présent il veut le vendre pour 1,100 sequins. Il est de la première beauté, d'un dessin et d'un style le plus pur qui se trouve en camée.

« M. Volpato a déjà commencé la gravure de la chapelle Sixtine. Cet ouvrage, à mon avis, ne réussira pas seulement à être agréable, mais il devra être utile aux connaisseurs et aux artistes; car l'original, on peut le dire, est l'école du dessin, l'abrégé de l'art.

« C'est le graveur Carloni qui mettra en planches la sacristie de Saint-Pierre; il en donnera le plan, les coupes, la décoration de l'intérieur et enfin tous les détails.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 15 mars 1786. »

« Cette figure de Vénus est bien à estimer, sire. Ce n'est pas ni la touchante attitude, ni la proportion des parties, ni l'arrondis-

sement des muscles qui seules en forment le prix d'excellence. Son mérite principal est de pouvoir reconnaître dans son visage le portrait d'une femme illustre, savoir Matidia¹, la fille de Marciane, qui par conséquence avait pour oncle l'*optimus* des empereurs romains, Trajan. La conformité de ses traits aux médailles et au buste capitolin sont les fondements sur lesquels s'élève une telle opinion. On ne se doit pas étonner de voir combien les femmes augustes aimaient d'être représentées avec les devises de Vénus, plutôt qu'en Cybèle, en Diane, en Cérès. Vénus n'est-elle pas la déesse qui en imposait par les attraits de la beauté à tous les rangs de divinités dont l'ancienne mythologie remplissait le ciel, la terre, la mer et l'enfer? N'est-elle pas la déesse en crédit d'avoir, avec Anchise, fait naître

Romanos rerum dominos gentemque togatam?

« Ce beau simulacre, appartenant aux Farnèse, est un de ceux transportés à Naples, ville qui, étant déjà bien riche en bronzes, en pierres et autres curiosités antiques, va à présent augmenter de même sa collection de marbres.

« Les jours passés, on a élevé dans la place du Quirinal le premier morceau de l'obélisque, qu'on a voulu mettre entre les deux chevaux. Sa Sainteté est prête à voir perfectionner tous ses ouvrages de magnificence. Il ne lui reste que de voir dessécher les marais Pontins² et sa nièce accoucher³. On travaille à mettre les deux horloges sur la surface de l'église Vaticane. La déesse de la médisance dit que le but principal de cette entreprise est que les flatteurs du Saint-Père ont voulu lui donner le goût de placer aussi les armes Braschi sur le portail de Saint-Pierre.

« Nous venons de voir ici trois ouvrages imprimés à Parme par

¹ Voy. dans M. de Clarac (*Description des antiques du Musée du Louvre*), la description du magnifique buste de la belle et vertueuse Matidie, nièce de Trajan et belle-mère d'Adrien (n° 129).

² On sait les grands travaux qui honorèrent le pontificat de Pie VI (1775-1799) : les réparations et le fanal du port d'Ancône; la magnifique sacristie ajoutée à Saint-Pierre; les réparations faites à l'entrée du palais Quirinal, où il fit relever le fameux obélisque; les embellissements de l'abbaye de Subiaco, et surtout le dessèchement des marais Pontins.

³ Pie VI avait deux neveux, fils de la comtesse Onesti, sa sœur. Il leur fit prendre son nom, et maria l'aîné, le duc Braschi, à la fille de la comtesse Falconieri, une des plus riches héritières de Rome.

le célèbre Bodoni, dont l'élégance est insurmontable : 1° les caractères de Théophraste, et 2° l'ancien Longus en grec et en latin. Tout est magnifique, soit pour le papier, soit pour les caractères, soit pour le tirage.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 27 septembre 1786. »

« Sire,

« Un des plus beaux traits de l'histoire grecque est ce qu'on a sculpté dans ce marbre de la villa Albani, qui n'a pas encore été publié. On y voit les deux amis Pylade et Oreste venus dans la Chersonèse Taurique pour voler le simulacre de Diane, l'unique remède assigné par les dieux à la guérison du second, et qui, reconnus pour étrangers, sont destinés tout de suite à être immolés à la déesse. Il faut que l'artiste qui y a travaillé fût un des plus habiles, car il y a mis le plus beau dessin et tout ce qu'on peut désirer du côté de la composition et de l'expression. Il n'a pas omis d'y placer la figure d'Électre, prêtresse de cette divinité, et qui aurait été la sacrificatrice de son frère si elle ne l'avait pas enfin reconnu.

« On trouve à acheter ici, pour cent écus romains, une estampe de la colonne théodosienne de Constantinople, où, quoiqu'elle ait été élevée à Arcadius, son fils, on trouve gravés les principaux exploits de Théodose, et les plus respectables édifices dont ces princes ont enrichi la ville de Constantinople, alors la capitale de l'empire. Ce qui est singulier, c'est qu'on voit par ce monument que le bon goût n'était pas encore perdu. La longueur de la carte est de 25 palmes romaines, la hauteur d'une palme et presque un quart. On a déjà fait au possesseur des offres avantageuses, mais il ne veut pas rabaisser un sou dudit prix.

« On va publier ici un grand plan iconographique des marais Pontins, aux frais de la chambre apostolique.

« Je viens de donner la dernière main à une très-grande carte de la place de Padoue, appelée le Pra-della-Valle, en feuilles arcipapali. C'a été pour le feu ambassadeur de Venise ici, le chevalier et procureur Memo, que j'ai fait cette gravure. Notre Saint-

Père l'agrée beaucoup. J'aurai l'honneur d'en envoyer une à votre majesté à la première occasion.

« Je suis, etc, etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome le 15 novembre 1786. »

« Sire,

« J'ai l'honneur de présenter à votre majesté le dessin d'un temple avec la statue d'Esculape, qu'on vient d'acheter dans la vigne Borghèse. On fait présentement, autour dudit temple, un grand bassin, et, dans la fouille faite pour le former, on a trouvé une grande quantité de murailles antiques et différents morceaux de statues. Les sieurs Ratti, de Livourne, ont en vente différents morceaux de marbres antiques. La marquise Gerolame Lepri prend soin d'en faire passer le contrat, et même elle m'a chargé d'en envoyer une note à votre majesté. Ce mois d'octobre passé le sieur Petrini a fait une fouille à Palestrina, où on a trouvé deux camées antiques blancs et fort estimés. L'un représente Livie, l'autre Méduse. Il a trouvé aussi deux rares onyx et un grand morceau de topaze.

« Voici un billet de visite que monsignor Ridolfi a fait imprimer; c'est celui dont le gazetier de Florence a parlé.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 30 décembre 1786. »

« Sire,

« Pour continuer la dissertation sur les arts que je pris la liberté d'envoyer à votre majesté dans la feuille du mois de février passé, j'aurai l'honneur de lui dire que la *cista mistica* ou panier mystique dont il y était parlé et qui fut trouvée à Palestrine, quoique dans un mauvais état, est un monument qui est cependant estimable, par le jour que cela peut répandre sur les antiquités. Cette *cista mistica* des orgies ou mystères de Bacchus est la quatrième que l'on connaisse¹.

¹ Voy. sur ce curieux sujet Pauly, *Real Encyclopädie*, t. II, p. 386, 1058, 1067, articles *Cistophori* et *Dionysia*.

« Elles ont toutes quatre été trouvées dans le territoire de Préneſte. La première fut cette belle que l'on conſerve à Rome dans le musée Kircherien et qui fut donnée par Ficoroni l'antiquaire¹, qui la fit graver dans ſon livre ſur le *Labico*. La ſeconde, qui eſt plus petite, mais mieux conſervée, eſt actuellement dans le musée Borgia, à Velletri. Quant à la troiſième, qui eſt ſans couvercle et fort endommagée, elle ſe trouve entre les mains du ſieur Jacques Byres, Écoſſais demeurant à Rome. Ces quatre ciſtes ſe reſſemblent beaucoup; elles ſont d'une forme preſque cylindrique, avec trois pieds, et le couvercle eſt ſurmonté de trois petites figures, qui lui ſervent auſſi de manches. Sur cette dernière, c'eſt-à-dire ſur la quatrième, on obſerve une lutte lacédémonienne entre un jeune homme et une jeune fille qui n'a qu'une petite jupe pour couvrir les marques de ſon ſexe, du reſte entièrement nue comme le jeune homme. L'on obſerve toujours, ſur les ciſtes, des initiations aux myſtères et des expiations. On croit apercevoir, ſur cette dernière, l'expiation d'Oreſte faite par Minerve. Ces ciſtes ſont antérieures à l'an de Rome 600, c'eſt-à-dire au ſénatus-conſulte Marcien, puisqu'il défendit les cérémonies religieuſes qu'elles repréſentent.

L'on trouva l'année paſſée, dans la fouille que le cardinal-doyen et le miniſtre de Portugal font faire dans le voiſinage d'Oſtie, environ trente grands vases de terre cuite, preſque tous entiers, et que le prince Chigi a acquis pour en orner les allées de Caſtel-Fuſano. L'on continue auſſi à y déterrer des fragments de bonne ſculpture. L'on y a également trouvé une inſcription ſur laquelle on voit les noms des ſerfs publics de la colonie d'Oſtie, avec ce titre: *Familia Oſtiensis*, et un groupe de deux enfants moins grands que nature, mais de bonne manière, et auxquels il manque les têtes. L'on y a auſſi trouvé deux têtes fort eſtimées; l'une eſt le portrait d'une belle femme que l'on ne connaît pas, et qui eſt un peu délabré; l'autre eſt une fort belle tête de Rome, très-entière, d'un ſtyle grandioſe et un peu plus grand que nature. Le deſſus de la tête n'a été qu'ébauché, afin de pouvoir y adapter un caſque

¹ François Ficoroni, né en Italie en 1664, mort à Rome en 1747, a laiffé : *Oſſervazioni ſopra l'antichità di Roma*... Rome, 1709, in-4°; *La Bollo d'oro*... 1732, in-4°; *Le Maſchere ſceniche*, 1736, in-4°; *I piombi antichi*... 1740, in-4°; *I veſtigi e rarità di Roma antica*, 1744, in-4°; *Le Memorie ritrovate nel territorio della prima e ſeconda città di Labico e i loro giuſti ſiti*, 1745, in-4°; *Gemmæ antiquæ*, 1757, in-4°, etc.

de bronze. L'on ne doit pas admettre entre les véritables antiquités tout ce que l'on dit avoir été déterré, comme, par exemple, les fausses inscriptions de la famille *Emilia*, que l'on voit chez le sieur Bellotti, ni les vases de terre cuite que l'on découvre avoir été falsifiés. Selon moi, il en est de même de la fameuse inscription lapidaire de Lucius Mummius Achaïcus, celui qui détruisit Corinthe, que l'on dit avoir été trouvée dans le voisinage de Saint-Jean-de-Latran. Cependant, comme quelques amateurs la croient antique, la voici telle qu'elle est :

L. MVMMI. L. F. COS. DUCT.	Lucius Mummius Licii filius consul, ducta,
AVSPICIO. IMPERIOQUE	auspicio, imperioque
EIVS — ACHAIA. CAPT. CORINTHO	ejus, Achaia capta, Corintho
DELETO. ROMAM. REDIEIT	deleto, Romam redieit
TRIVMPHANS — OB — HASCE	Triumphans ob hasce
RES — BENE — GESTAS — QVOD	res bene gestas, quod
IN BELLO — VOVERAT	in bello voverat
HANC. ÆDEM — ET. SIGNVM.	hanc ædem et signum
IMPERATOR. DEDICAT.	Imperator dedicat.

Ceux qui prétendent que cette inscription ait véritablement été trouvée dans cette fouille disent que c'est une imposture du xv^e siècle. Ce qui n'en est point une, mais qui est très-véritable, c'est que je ne cesserai jamais d'être, avec le plus profond respect et le plus entier dévouement,

« Sire, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 28 avril 1787. »

« Sire,

« L'on vient d'ériger, dans l'église des saints apôtres, le tombeau de Clément XIV, dont j'avais déjà eu précédemment l'honneur de dire quelque chose à votre majesté. C'est certainement un des beaux morceaux de sculpture moderne. Le sieur Canova, sculpteur vénitien, qui l'a exécuté, commença à se faire connaître dans sa patrie par un beau groupe de Dédale et Icare, qui, quoique peu correct, était cependant rempli d'expression et de vérité. M. le chevalier Zulian, ambassadeur de Venise en cette cour, l'ayant appelé ici, il ne tarda pas à donner des preuves de la supériorité de ses talents en abandonnant le mauvais style, malgré lequel il avait été applaudi, et en s'attachant à la belle imi-

tation de l'antique; ce qui lui procura la commission d'exécuter, outre le tombeau de Clément XIV, qu'il vient de finir avec applaudissements, celui encore de Clément XIII, que l'on doit ériger dans Saint-Pierre, et pour lequel il a déjà fait différentes études. Les autres sculpteurs sont, pour la plupart, tourmentés d'envie, mais particulièrement les Romains, de ce que l'on a donné à un sculpteur vénitien deux commissions aussi considérables. Cet artiste paraît fait pour rétablir la réputation de la sculpture italienne, tant par sa belle imitation de l'antique que par sa dextérité à manier le marbre. On admire surtout, dans le tombeau qu'il vient de finir, la belle statue du pape, dans laquelle il a su éviter le mauvais effet qu'auraient pu produire les plis de la chape en lui faisant avancer le bras, de façon que l'on découvre presque entièrement le surplis et qu'on a un effet plus approchant du costume ancien. La tête du pape, qui est très-belle, est cependant ressemblante, chose difficile et rare à trouver parmi les modernes. Les deux Vertus qui l'accompagnent sont pleines de noblesse et d'expression. Le geste du pape, qui étend la main, seulement en signe de protection, est une louable nouveauté. La draperie supérieure des deux Vertus est du meilleur goût, mais les plis de celle de dessous me paraissent trop étroits et trop collés sur la chair. Quant au marbre, qui n'est pas des mieux choisis, on n'a pu que très-peu le lustrer, crainte de faire trop paraître les taches noires, ce qui aurait fait un mauvais effet. Il est arrivé une scène curieuse au sujet de ce mausolée, lorsqu'il fut découvert. Le sieur Bergondi, l'un des plus anciens sculpteurs et académiciens de Saint-Luc, se trouvant-là, se mit à le critiquer sur le ton d'un homme rongé de jalousie; mais un peintre vicentin, qui s'y trouvait aussi, voulant venger la réputation de son compatriote, se retourna du côté de l'assemblée en lui montrant les mauvaises sculptures du tombeau des Colonnes, et dit : « Considérez, je vous prie, messieurs, cet ouvrage, qui est un des chefs-d'œuvre de ce censeur, et jugez par là quel cas l'on doit faire de ses critiques. » Chacun se mit à rire et le ridicule censeur se retira à petit bruit. Le sieur Christophe Hevesont ⁽²⁾, excellent sculpteur irlandais, après avoir été le concurrent du sieur Canova dans l'entreprise de ses ouvrages, montra beaucoup plus de générosité lorsqu'il les vit découverts; car il ne se contenta pas d'en faire l'éloge, mais il voulut lui donner un grand dîner où tous les artistes leurs amis furent invi-

tés. L'on dit aussi qu'un colonel anglais, charmé de la beauté du tombeau en question, a ordonné à l'artiste un groupe d'Amour et Psyché de grandeur naturelle.

« Il vient de paraître une médaille d'ivoire que l'on dit avoir été trouvée dans un tombeau, près de Chiusi. Elle représente le portrait de Porsenna et porte cette épigraphe : L. PVRSNA, que l'on explique ainsi : Lars Porsena. Le mal est que les connaisseurs prétendent que c'est une imposture et que le sieur Leotini, qui l'a produite, est déjà connu en Toscane pour un producteur de choses apocryphes.

« Il y a présentement à Rome un Français, nommé le sieur Casas, qui a été en Grèce et en Asie aux dépens du duc de Choiseul pour y dessiner les monuments antiques et le costume moderne, afin de continuer le bel ouvrage que ce duc avait fait commencer et qui a pour titre : *Voyage pittoresque de la Grèce*. Ce dessinateur a nombre de dessins curieux, entre lesquels il y en a plusieurs des ruines de Palmyre, qui peuvent servir à décider une question qui s'était élevée entre plusieurs curieux et amateurs des beaux-arts, dont quelques-uns, comme le sieur Milizia, prétendaient que le livre qui a pour titre *Ruines de Palmyre* ne présentant, en grande partie, que des ruines d'un fort mauvais goût, il fallait qu'elles fussent apocryphes, et il appuyait particulièrement son sentiment sur la déposition d'un dessinateur piémontais, qui assurait avoir été employé par le sieur Wood, auteur de cet ouvrage, pour travailler, non sur des dessins originaux, mais sur des dessins de pur caprice. Quelques autres, au contraire, soutenaient que la déposition d'un mécontent ne devait pas décider, et qu'on ne devait pas condamner si légèrement de mauvaise foi une personne dont la probité était aussi reconnue que celle du sieur Wood; qu'en outre, le peu de régularité que présentait cette architecture palmyrienne pouvait se justifier par ce qu'il nous restait à Rome des thermes de Dioclétien, qui étaient à peu près dans le même goût et du même temps; à quoi l'on peut présentement ajouter que le sieur Casas, ayant dessiné ces mêmes ruines, quoique sur des points de vue différents, l'architecture et la disposition s'en trouvaient à peu près les mêmes que celles des dessins du sieur Wood; ce qui, je pense, doit décider la question, n'étant nullement vraisemblable que l'Anglais Wood se soit entendu avec le Français Casas pour en imposer au public.

« Le roi des Deux-Siciles fait maintenant travailler à une fouille, auprès de Bayes, dans un endroit où l'on croit qu'était la maison de campagne de L. Vaccius, mais, jusqu'à présent, l'on n'y a trouvé que des fragments, si l'on en excepte une belle tête de Vénus.

« Le sieur Barbari a présenté au pape le projet d'un monument qui représente les Beaux-Arts protégés par Pie VI, et que l'on propose d'ériger dans l'emplacement qui se trouve derrière la nouvelle sacristie de Saint-Pierre.

« Enfin, je supplie très-humblement votre majesté de me continuer l'honneur de sa puissante protection et de me croire toujours, avec le plus entier et le plus respectueux dévouement,

« Sire, etc., etc.

« F. PIRANESI.

« Rome, le 12 mai 1787. »

« Sire,

« Comme je crois que votre majesté ne désapprouvera pas que je continue à lui envoyer, de temps en temps, la dissertation sur les arts, je prends donc la liberté de lui envoyer la présente, quoique moins intéressante que je ne le souhaiterais.

« L'on a dernièrement placé dans la Rotonde le buste du célèbre Sacchini, maître de chapelle napolitain. C'est un de ses amis, M. Des Febves d'Aguerry, gentilhomme français, qui en a fait la dépense, et qui l'a fait exécuter par Carradorci, sculpteur du grand-duc de Toscane. Le travail en est grandiose et fait assez d'effet.

« L'on s'est mis actuellement dans le goût de placer au Panthéon les images de ceux qui, dans Rome, se sont distingués dans les beaux-arts. L'amateur y voit avec plaisir les portraits de Raphaël, d'Annibal, du Poussin, de Winckelmann et de Mengs; mais il est fâché de n'y pas trouver ceux de Métastase et du Bernin, au lieu de ceux de Zuccari et de Benefiale. Pausanias nous dit que la même chose arriva à Athènes, où l'on avait placé dans le théâtre, avec les images de Sophocle et d'Euripide, ceux aussi de certains poètes les plus médiocres.

« La semaine passée l'on a fait partir pour Naples l'Hercule Farnèse, après que le sculpteur Charles Albaccini lui eut parfaitement adapté ses jambes antiques, que le prince Borghèse conservait

dans sa villa Pinciana, et dont il fit présent au roi de Naples. Le même sculpteur, qui est chargé de restaurer maintenant tous les autres marbres qui en ont besoin, tant ceux du palais Farnèse que de la Farnésina et des jardins Palatins, va commencer à restaurer aussi la Flore, à laquelle il adaptera une superbe tête antique, ornée d'un diadème; ce qui fera changer son nom pour prendre celui de la *Dea Speranza*, parce que l'on observe que son attitude est semblable à celle de cette divinité que l'on voit sur le revers de plusieurs médailles impériales et même sur le pied d'un des superbes candélabres du musée Vatican. Entre les statues des jardins Farnésiens, sur le Palatin, que ce sculpteur a dans son atelier, il y a celle d'un jeune athlète qui se ceint la tête d'une bande, de très-belle invention, mais d'une médiocre exécution. Cette statue est très-bien conservée, particulièrement les mains et la bande; et Winckelmann a prouvé que c'était une copie du fameux Diadumène de Polyclète, car le mot grec *diadumenos* signifie précisément quelqu'un qui se ceint la tête d'une bande. Selon moi, cette figure représente un athlète victorieux. Une augmentation aussi précieuse de morceaux antiques et point encore publiés compensera bien la perte des bronzes antiques qu'on a découvert dernièrement avoir été volés dans le musée du roi de Naples. On prétend même que M. Hamilton, ministre d'Angleterre en cette cour, y est entré pour quelque chose, et en a actuellement chez lui différents morceaux.

Il n'est pas douteux qu'au moyen de ce transport des antiquités Farnésiennes, Naples ne devienne, après Rome, la ville de l'Italie la plus curieuse pour la beauté, la rareté de ses monuments; et Florence viendra après. Le transport qu'on y fait à présent de toutes les sculptures de la villa Medici augmentera considérablement le nombre de celles qu'on y avait, sans que l'on en puisse dire de même de leur mérite. Ces jours passés, on a commencé ici à mettre en vente le musée de l'abbé Pennacchi, consistant en bronzes qui, pour la plupart, sont modernes; le morceau le plus rare qu'il contenait était une petite statue de Minerve, d'un très-beau travail, et tenant en main une chouette. Monsignor Borgia en a fait l'acquisition pour l'envoyer à son musée de Velletri, où se trouvent déjà d'autres morceaux provenant de ce même musée Pennacchi, entre lesquels on voit plusieurs petits groupes d'hommes et de femmes sur le point de se boucher avec les mains différents

orifices du corps, geste relatif aux traditions du déluge. Ces petites figures, qui concernent différentes initiations aux mystères du paganisme, ont déjà été publiées au commencement de ce siècle par monsignor Bianchini; mais elles mériteraient qu'on en fit une nouvelle édition plus exacte et mieux dessinée.

« Il vient de paraître à Padoue les deux premiers livres de la tradition italienne de l'Iliade, en vers libres, par le sieur Cesarotti, déjà connu par ses talents poétiques et par sa traduction de l'Ossian de Macpherson. Sa traduction d'Homère, parmi quelques beautés, renferme beaucoup d'enflure, et ce qui déplaît davantage, ce sont ses notes, qui contiennent, si l'on peut s'exprimer ainsi, un trésor de fausse critique, dans lesquelles il censure ce grand poète avec la dernière impudence, et en copiant Terrasson et La Mothe, qui étaient, à l'égard de ce grand poète, de vrais Argus pour le mal et des taupes pour le bien.

« Je vous supplie très-humblement, Sire, d'être bien persuadé que je ne cesserai jamais d'être, avec le plus profond respect et le plus entier dévouement,

« De votre majesté, etc., etc.

FRANÇOIS PIRANESI.

Rome, ce 28 juillet 1727.

« Sire,

« J'eus l'honneur de parler, il y a quelque temps, à votre majesté du fameux obélisque qu'Auguste avait fait ériger dans le champ de Mars pour servir de gnomon à un cadran solaire, et que le sieur Antolini, architecte, avait proposé d'élever contre un mur, pour servir de couronnement à une fontaine que l'on voulait faire dans la partie de la rue des Due Macelli, qui fait face à l'obélisque de la place du Peuple. Maintenant, il n'en est plus question; mais on va choisir un plus bel emplacement. On a donc déterminé, après qu'on l'aura restauré avec différents morceaux de cette grande colonne Antonine que l'on voit renversée près de Monte-Citorio, de l'élever sur cette même place où est actuellement le piédestal qui portait anciennement cette grande colonne d'Antonin. Ce piédestal, orné de très-beaux bas-reliefs, sera transporté au musée Vatican, où il sera à l'abri et de l'injure des temps et des dégradations que l'ignorante populace y faisait; après quoi on y mettra à sa place le grand bloc de granit qui, ayant

servi anciennement de piédestal à l'obélisque en question, comme le porte son inscription, lui en servira de nouveau. Moyennant cela, les deux places voisines seront décorées chacune d'un des plus grandioses monuments antiques, c'est-à-dire la place Colonne de la colonne Coclite Antonine et celle de Monte-Citorio du grand obélisque du soleil. Mais il est à souhaiter que l'on ne charge pas les faces de sa base d'inscriptions ampoulées et ridicules comme celles que l'ex-jésuite Morcelli a faites pour l'Obélisque du Quirinal, où il compare le souverain pontife régnant à Alexandre le Grand.

« Dans les fouilles que l'on fait à Ostie, on a découvert un pavé en mosaïque blanc et noir. Il représente Mars surprenant Ilia, fable de la mythologie romaine, et qui fut inventée pour conserver l'origine du fondateur de la ville éternelle. Le prince Altieri le destine à former le pavé d'un cabinet.

« Je ne dois point passer sous silence quelques acquisitions faites à Rome dans le courant du mois passé. La plus considérable est celle de la fameuse Vénus dite de *Cornovaglia*, que le prince Chigi a achetée du sieur Volpato, moyennant la somme de trois mille écus. Cette déesse est représentée sous un aspect un peu moins jeune que la Vénus de Médicis et que celle du Capitole. L'ouvrage en est très-correct et des plus intéressants; on voit même que l'artiste, nommé Ménophante, s'est élevé jusqu'au beau idéal, et que c'est une répétition de la Vénus de Troie, comme le porte l'épigraphe grecque que l'on voit gravée sur la cassette des ornements qui est aux pieds de la déesse. Winckelmann en a fait l'éloge dans son *Histoire des arts*; sa tête, qui est antique et qui paraît avoir été rapportée, a tant d'expression et est d'une si grande beauté, que quand bien même elle n'aurait pas été faite pour cette figure, on ne voit pas qu'on aurait pu y adapter rien de mieux. Le sieur Albaccini a ordre d'en faire une copie absolument semblable pour la Russie¹.

¹ M. de Clarac, dans sa description des *Antiques du musée national du Louvre*, Paris, 1848, in-12, p. 84, à propos de la Vénus de Troas (n° 190), parle de cette statue : « Il existe à Rome, dit-il, au palais de Chigi, une statue toute pareille à la Vénus de Troas, et connue sous le nom de *Cornovaglia*, sur laquelle on lit une inscription grecque qui nous apprend que le statuaire Ménophante, connu par ce seul ouvrage, l'avait imitée de la Vénus d'Alexandria Troas, ville de Phrygie, près de Troie. Cette ressemblance nous assure que notre statue est

Un seigneur viennois, nommé le comte Fries, a chargé le sieur Raphaël Morghen de lui graver son groupe de Thésée, sculpture du sieur Canova, dont j'ai rendu compte à votre majesté dans une feuille précédente. Le même seigneur vient aussi d'acheter du sieur Jenkins l'athlète en marbre noir, qui était ci-devant dans la villa Negroni, et le beau Pâris, figure en pied, presque aussi grand que nature, qui fut trouvé il y a deux ans sur les rives du Tibre. Il a fait aussi acquisition de différents camées, mais où il n'a pas été si heureux, ayant pris pour antiques différents morceaux des plus modernes. On croit, cependant, qu'il faut en excepter le beau camée qui représente le dieu Luno¹, de même qu'un autre plus petit, qui est certainement des plus beaux et qui représente l'Amour de Cythère.

« Je vous supplie, sire, de la continuation de votre royale protection, et d'être bien persuadé que je ne cesserai jamais d'être avec le plus profond respect et un entier dévouement,

« Sire, de votre majesté, le très-humble, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 25 août 1787. »

« Sire,

« Voici la continuation de ce dont j'ai eu l'honneur de parler à votre majesté dans la feuille précédente, touchant le temple moderne que l'on érige maintenant dans la vigne Borghèse. En continuant à fouiller, on a trouvé différentes ruines de sépulcres antiques, des tables de marbre, des chapiteaux et un Terme, outre deux inscriptions semblables, gravées sur deux Termes de peperino ou pierre d'Albano. L'orthographe en est si ancienne, qu'on les croit du temps de la république. Les voici ci-après, telles qu'elles sont gravées :

aussi imitée du même original, exécuté probablement par quelque élève de Praxitèle, sous Alexandre le Grand, qui rétablit cette ancienne ville. »

¹ Lunus ou Men, dieu de la lune. Les hommes lui sacrifiaient en Carie, en Phrygie, à Carrhes surtout, en Mésopotamie, en habits de femmes, et les femmes en habits d'hommes. On le représentait sous les traits d'un jeune homme, un bonnet arménien sur la tête, un croissant sur le dos, tenant de la main droite une bride, de la gauche un flambeau, et ayant un coq sous les pieds.

L. VRSIO. L L
PILE MONE
VRSIAE. L. L. NICE¹
IN AGRO. L. P. XIIX
IN FRONTE. L. P. XIIX

Lucio Ursio Lucii liberto
Philemoni
Ursiae Lucii liberti nice
in agro longitudinis pedu 18
in fronte latitudinis pedu 18

« Tous ces fragments que l'on trouve donnent aussi lieu de penser que cet endroit-là était un de ceux destinés aux sépultures des anciens, et cette opinion semble fortifiée par le sentiment du chevalier J.-B. Piranesi, qui croyait que c'était par là que passait la voie Flaminienne, et non pas par la porte du Peuple, comme on le croit communément. Le témoignage de Juvénal vient à l'appui de cette opinion, car voici comme il s'explique en parlant des défunts :

Quorum Flaminia tegitur cinis, atque Latina.

(*Sat. I, v. ult.*)

« Comme cette fouille et l'édifice que l'on y construit méritent quelque attention, j'en joins ici le dessin pour en faciliter l'intelligence².

« Les recherches que l'avocat Petrini fait dans le territoire de Préneste ont produit la découverte de deux camées de mérite; ils sont presque de la même grandeur. L'un représente une tête voilée de Junon, blanche sur un fond transparent et d'une manière grecque, mais non pas du travail le plus achevé et le plus délicat, quoique cependant d'une manière simple et grandiose. Le commun des antiquaires la nomme Livie; l'autre, à peu près semblable, représente la tête de Méduse moribonde, suivant ce qu'en dit Virgile :

Gorgona desecto vertentem lumina collo.

(*Æn. VIII, 438.*)

« Cette tête, quoique belle et grandiose, est cependant inférieure à la première du côté de l'élégance, et l'on connaît que c'est une copie d'une plus excellente, car on la voit en plusieurs gravures antiques et camées d'un travail supérieur à celui-ci. Le cardinal Braschi, neveu de sa sainteté, a acquis l'année passée un camée

¹ Peut-être faut-il lire VICA, c'est-à-dire *vicarius*.

² Je n'ai pas rencontré ces dessins, plans, etc. dans la collection d'Upsal.

pareil de grandeur annulaire, mais d'un travail fort supérieur, que l'on ne croit cependant pas être l'original; car on trouve, dans le recueil des pierres précieuses Stoschiennes¹, une gravure semblable avec le nom grec de l'ouvrier Sosicle, qui vraisemblablement fut l'auteur d'une tête si excellente; il y en a même quelques-uns qui croient modernes ces têtes dont j'ai l'honneur de parler à votre majesté, et cela sur ce que Pictet assure qu'on lui présenta, il y a quelques années, ces deux onyx.

« On a aussi découvert, dans les fouilles de Préneste, différents fragments antiques de bronze dont je tâcherai par après de donner un détail plus exact à votre majesté.

« L'on a fini le tombeau de Clément XIV, et le sculpteur Canova, Vénitien, a déjà fait transporter la statue de marbre représentant ce pontife. Aussitôt que l'estampe paraîtra, j'aurai l'honneur de l'envoyer à votre majesté, et en la suppliant de me continuer l'honneur de sa puissante protection, je prends la liberté de me dire, avec le plus respectueux dévouement,

« Sire, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI. »

« Monseigneur²,

« La crainte que j'ai eue d'importuner sa majesté au milieu des affaires de la plus grande conséquence m'a empêché de la supplier très-humblement d'une grâce qui regarde ma santé, ce que je n'aurais pas encore fait si le conseil résolu de plusieurs habiles médecins ne m'y avait forcé. Il y a environ un an et demi que je souffre de très-longues fièvres qui m'ont laissé beaucoup d'obstructions bien obstinées. Je ne pourrais me défaire de cette

¹ Philippe, baron de Stosch, né à Kusurin en 1691, mort en 1757, savant archéologue en même temps que diplomate à la Haye, au service du roi de Pologne, puis à Rome au service de l'Angleterre, avait réuni toutes les empreintes et dessins du grand ouvrage publié en 1724 par Bernard Picart, sous le titre de : *Gemmæ antiquæ collatæ, sculptorum imaginibus insignitæ, ad ipsas gemmas aut earum ectypos delineatæ et æri incisæ per Bernardum Picart, ex præcipuis museis selectæ et commentariis illustratæ*, in-folio. Limiers en donna, la même année, une mauvaise traduction française : *Pierres antiques gravées*, etc., in-folio.

² La lettre est sans doute adressée au comte Ulric Scheffer, ministre des affaires étrangères de Suède.

maladie que par le changement d'air de la mer. C'est ce qui m'oblige aujourd'hui, monseigneur, de vous prier de vouloir bien daigner m'obtenir de sa majesté la permission d'aller à Naples pour y passer environ deux mois où je me flatte, par la perfection de cet air-là, de me remettre dans mon premier embonpoint. J'espère que sa majesté daignera m'accorder la grâce susdite, et dans le cas qu'il y aura quelque chose appartenant à la cour, je vous prie vouloir bien daigner adresser les lettres ici, selon l'ordinaire, où il y aura personne sûre pour me les remettre à Naples. Vous voyez bien, monseigneur, que c'est une affaire de huit jours de retardement. Cependant, s'il y a des choses de conséquence, je retournerai à Rome dans l'instant.

« La présente vous parviendra par la voie de son excellence M. le baron de Wrangel, afin qu'il soit informé de toute l'affaire. Dans l'espérance que sa majesté voudra bien m'accorder ma courte absence, je vous prie, monseigneur, de m'honorer de vos ordres en tout ce que je pourrai vous être utile dans ce pays-là, et de croire que je suis, avec le plus profond respect,

« Votre Excellence, Monseigneur,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Paris, 27 juin 1789. »

En citant en entier cette correspondance de Piranesi avec Gustave III et le mémoire sur les Parlements de Madame de Mesmes, je n'ai voulu que donner une idée de la richesse et de la variété des innombrables documents que renferme une seule des collections d'Upsal. Je pourrais imprimer ici en vérité tout un gros volume, sinon plusieurs, en publiant tous les textes que j'ai recueillis : lettres de M^{me} de Staël, correspondances diplomatiques, correspondances privées avec Gustave III, etc. J'aime mieux, je le répète, réserver tous ces documents pour les mettre successivement en œuvre, comptant que le but particulier de cette publication-ci est atteint, si j'ai d'une part attiré l'attention des savants sur ces bibliothèques de l'extrême Nord, très-riches et bien peu visitées, si de l'autre j'ai indiqué à l'avance une partie des plus précieux documents qu'on y rencontrera.

Le temps qui m'était mesuré, six mois à peine, ne m'a pas

permis de visiter beaucoup d'autres bibliothèques et archives de Suède, où il est à peu près certain que mes peines eussent été largement récompensées. La bibliothèque de l'université de Lund, en Scanie, ne m'a pas paru posséder d'anciens monuments curieux pour la France. Je n'ai pas vu les bibliothèques de Tidö, de Löderöd, de Westerås, de Strengnäs, de Linköping, de Wexiö. On trouvera des catalogues de ces bibliothèques provinciales insérés dans l'utile recueil suédois intitulé : *De la Gardiska Archivet*, Stockholm et Lund, 1831-1843, 20 volumes in-8°.

Si un jeune homme bien préparé par la connaissance des langues visitait ces bibliothèques des gymnases de provinces et, loin des villes, ces archives de familles que le maintien de l'aristocratie et le respect des traditions a multipliées en Suède, non-seulement il recueillerait une abondante moisson de renseignements sur notre histoire, mais il ferait encore indubitablement des rencontres fort inattendues d'objets d'art et de souvenirs de toute sorte. Nous avons mentionné plus haut la voiture de Varennes, un livre d'heures avec des vers autographes de Marie-Antoinette, des objets ayant appartenu à Louis XVI... Peut-être l'érudit voyageur retrouverait-il les vestiges de Descartes, ses lettres, sa tête même, puisqu'elle fut, dit on, coupée par un officier suédois à qui on avait confié le soin de son cercueil. A l'institut Carolin, de Stockholm, dont nous n'avons pas parlé, et qui est, pour l'étude de la médecine, avec des professeurs comme Berzélius et aujourd'hui le savant et célèbre A. Retzius, un établissement rival de l'Université d'Upsal, se trouve un herbier chinois qui avait été donné à Napoléon I^{er}, mais qui, pendant le voyage, avait été pris par un corsaire. L'établissement Carolin lui-même a été fondé par un français, Grégoire François Du Rietz, archiâtre de la reine Christine et de feu son père Charles X, né à Arras en 1607. Tapisseries des Gobelins et porcelaines de Sèvres, tableaux et objets d'art acquis en France ou donnés par nos rois, se présenteraient en grand nombre à qui pénétrerait dans l'intérieur du pays. La Suède se souvient de son passé glorieux et conserve soigneusement, loin du grand jour, les vestiges de son ancienne grandeur.

SECONDE PARTIE.

NORVÈGE.

ARCHIVES ROYALES À CHRISTIANIA.

On ne s'étonnera pas que la Norvège nous ait offert peu de documents concernant l'histoire de France. Peut-être même paraîtra-t-il, au premier abord, téméraire d'avoir tenté notre recherche des documents français jusque dans ce pays. De même qu'aujourd'hui la Norvège, réunie à la Suède, est représentée au dehors par la diplomatie suédoise et n'a pas de cabinet particulier, de même, et à plus forte raison, pendant l'union plus étroite avec le Danemark, jusqu'en 1814, elle n'avait d'autres représentants auprès des puissances étrangères que les agents danois. Toutefois, la Norvège du moyen âge, nous l'avons vu dans notre premier chapitre, était en relations fréquentes avec la France; et, pour ce qui est des temps modernes, en 1814 et depuis, le gouvernement norvégien a saisi avec empressement les occasions de réclamer du cabinet danois ou bien de l'étranger les documents qui intéressaient son histoire. S'il est vrai que la plupart de ceux qui composent aujourd'hui les Archives royales de Christiania ne concernent guère que les annales intérieures du pays, l'archive dite de *Christian II* ou de *Munich* fait, sous ce rapport, une exception; elle contient des pièces qui ne paraîtront pas indifférentes pour la connaissance du xvi^e siècle en général, et particulièrement pour celle des complications qu'entraînait jusque dans l'extrême Nord la grande lutte de Charles-Quint et de François I^{er}.

L'histoire de cette archive est singulière, et forme tout un épisode.

Quand Christian II, vaincu par Frédéric I^{er}, se vit obligé de fuir ces royaumes du Nord qu'il gouvernait naguère en maître absolu, il emporta avec lui la collection de ses titres, lettres et papiers de toute sorte, collection déjà nombreuse alors, qui s'augmenta pendant son exil, et lui fut comme un arsenal, d'où il tirait contre ses ennemis des armes redoutables. — Son secrétaire, Corneille Scepper, dans une *réponse* écrite par son ordre aux ha-

bitants de Lübeck, s'écrie : « Nous avons, pour prouver que vous avez agi comme nous venons de le dire, vos lettres de Lübeck, vos actes publics, vos diplômes avec vos signatures, les sceaux de votre ville, les noms de vos magistrats ¹. »

Et à Frédéric I^{er}, il écrit, encore au nom de son maître : « Vos affaires n'en iront pas mieux parce que vous nous avez dépouillés de nos États. Vous croyez, mon cher oncle, que nous ne saurions instruire votre procès, faute de preuves ? Détrompez-vous, les lettres qui vous concernent, les lettres munies de votre seing, nous les avons arrachées de Troie fumante ! Quand vous pensiez nous bloquer par terre et par mer, nous n'avons eu garde de négliger un tel soin ² ! »

Les papiers de Christian II se trouvèrent transportés d'abord dans les différents lieux de son exil, dans les Pays-Bas, dans le Brabant, et surtout à Anvers. Mais en mainte occasion il perdit quelques portions de son trésor, sans doute les plus importantes, celles qu'il portait avec lui dans ses expéditions, ou bien les correspondances qui furent saisies sur tel ou tel de ses amis vaincus. — Dès 1525, un certain Nicolas Kniphof ayant été fait prisonnier à la bataille navale de Greetziel par les Hambourgeois, ils prirent sur son bord un certain nombre de lettres de Christian II, de sa femme et de plusieurs princes étrangers. Copies en furent envoyées immédiatement à Frédéric I^{er}, afin qu'il sût quelles négociations avait tentées son rival. — Au mois d'août 1526, le célèbre Søren Norby fut vaincu lui-même, son château pris et ses vaisseaux pillés. Ses papiers, contenant beaucoup de lettres de Christian II, tombèrent entre les mains de Frédéric, qui en envoya copies au roi de Suède, Gustave Vasa. — Plus tard, des serviteurs ou des partisans de Christian II ayant fait leur paix avec le vainqueur,

¹ « Atqui hæc omnia ita acta, gesta, comprobata esse, eo quem dicimus tenore, « litteræ Lubecensium, sigilla, sygraphæ astipulationesque et pacta solennia evincunt; adsunt diplomata, presto sunt sygraphæ, et urbium vestrarum insignia, « sigilla et prefectorum nomina subscripta sunt. »

² « Neque vero hinc existima causæ tuæ melius futurum, quod nos et regnis et « litteris spoliariis, aut exinde puta in iudicium non descensurum Christiernum regem patruelēm tuum, quod litteris, ut tu rere, minime instructus sit. Secus est, « Frederice patruel' Nos eas, quæ te concernunt, quas sigillo muniisti, e media « quod aiunt Troia eripuimus. Cumque jam terra et mari nos obsedere paratus « esses, illarum assumendarum curam non pretermisimus. Idipsum quanto « voluisses redemisse, Frederice ? »

revinrent en Danemark avec des lettres et des papiers qu'ils tenaient de leur maître. L'historien Svaning obtint de la sorte de Jean Mikkelsen des documents qu'il inséra dans sa vie latine de Christian II. — Christian, ayant préparé une expédition contre la Norvège, fut vaincu près de Tönsberg, au mois de mars 1532; cinq de ses vaisseaux ayant été pris, on y saisit une partie de son archive, conservée aujourd'hui aux archives secrètes de Copenhague dans une enveloppe portant ces mots, d'une écriture du xvi^e siècle : « Tiisze breffue fundes paa Konnings Cristierns skiibe, ther the » toges. » — Ces lettres ont été trouvées sur le navire de Christian, où on les a prises. — La plupart sont de son chancelier Godskalk Eriksen. — Lui-même enfin ayant été, bientôt après, au sortir du port de Copenhague, fait prisonnier, un magistrat danois vint, par ordre royal, mettre les scellés sur ses coffres, caisses, écrins grands et petits, hardes, etc., en attendant que Frédéric I^{er} en pût prendre connaissance. Un chroniqueur contemporain affirme qu'il y avait parmi ces papiers d'anciens diplômes extrêmement précieux : « Habebant illius scrinia vetustos quosdam regni the- » sauros varios ac preciosos, ad hec diplomata et libellos privi- » legiorum et immunitatum regni multis thesauris meliores. . . . » Il ajoute qu'il fallut plus de cinquante voitures pour transporter au château de Gottorp ces documents, conservés aujourd'hui dans les archives secrètes de Copenhague : « Thesaurus vero quem secum » attulerat rex Christiernus, curribus quinquaginta et amplius im- » positus, mox ad arcem quamdam Slesvici ducatus, dictam Gotte- » rop, translatus est. » Cette collection particulière offre beaucoup de lettres de 1523, 1525, une de 1527, presque toutes de 1531 et 1532, concernant les affaires du roi dans les Pays-Bas et en Norvège pendant ces deux dernières années.

Christian II mourut en 1559. On oublia pendant longtemps de quel prix devaient être, pour l'histoire des trois royaumes scandinaves, les papiers qu'il avait dû laisser après lui.

En 1662 et 1666, on fit, pour les retrouver, quelques recherches dans les Pays-Bas, qui restèrent inutiles. Vingt-cinq ans après, le savant Jean-Gabriel Sparfvenfeld, le même qui visita, dans la même intention, toutes les collections publiques et privées d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges, de Malines et de Gand, laissa à la bibliothèque d'Upsal une grande collection de manuscrits dont nous avons parlé plus haut. Il rentra en Suède, en 1694, sans

avoir découvert ce qu'il cherchait. Dans les premières années du xix^e siècle seulement, un érudit danois, Henri Behrmann, faisant des recherches à Lier, en Ost-Frise (aujourd'hui en Hanovre), ville qu'il confondait avec Lier en Brabant, où Christian II avait résidé plusieurs années, trouva, au milieu de papiers concernant l'assemblée de Smalkald, en 1540, et les négociations du comte palatin Frédéric (gendre de Christian II) avec les envoyés de Christian III, quelques lignes de Hubert de Liège, secrétaire et historien du comte, par lesquelles il apprit qu'il fallait chercher la collection des papiers de Christian II, non dans les Pays-Bas, mais dans les pays qui avaient appartenu au palatin son gendre, ou bien en Bavière, où la ligne palatine de Wittelsbach s'était établie, à Manheim, à Heidelberg ou à Munich¹.

Les recherches qu'on tentait dans cette voie nouvelle n'aboutissaient cependant pas à la découverte de la principale collection, quand tout à coup, le 6 août 1826, on reçut la nouvelle que pendant le déménagement de l'archive provinciale de la petite ville d'Amberg, au nord de la Bavière, on avait rencontré des papiers concernant Christian II; on les avait immédiatement portés aux archives royales de Munich, et une commission de savants les avait examinés. La collection se composait de 172 liasses, dont un inventaire, dressé par la commission, fut aussitôt envoyé en Danemark. C'étaient les documents perdus depuis trois cents ans. Ils étaient venus à Amberg probablement après la prise de Heidelberg par Tilly, en 1622; les Bavares s'étaient alors emparés des livres et manuscrits appartenant à la malheureuse maison palatine, aussi bien que de la bibliothèque de Heidelberg, qui avait été envoyée en cadeau au Pape. La meilleure partie de l'ancienne archive palatine avait été emportée en Bavière.

Dès le printemps de 1827, le gouvernement danois envoya à Munich M. le chambellan Reedz et M. le secrétaire Hwass, avec mission de prendre immédiatement des copies partielles ou intégrales des documents récemment découverts. On pensait d'ailleurs que cette archive seroit incontestablement restituée au Danemark

¹ Dans le même temps, un historien danois, l'évêque Frédéric Mûnter, historien de Christian II et de la réforme en Danemark (1802), obtenait, aux archives de la Haye, copies des documents renfermés dans l'archive de la Haye, et concernant le séjour de Christian dans les Pays-Bas, copies qui sont aujourd'hui à la bibliothèque royale de Copenhague.

quand le gouvernement bavarois consentirait à s'en dessaisir. Mais on ne se pressa pas assez de lui faire des propositions à ce sujet. Un professeur de Christiania, M. Fougner-Lundh, qui travaillait pendant l'hiver de 1828 à 1829 dans les archives de Copenhague pour la publication d'un savant ouvrage, le *Norsk diplomatarium*, eut vent de la nouvelle découverte, et apprit de plus que l'archive dont il était question avait appartenu à l'archevêché de Thronthjem, sous Oluf Engelbrechtsen, partisan dévoué de Christian II. Sur son avis et à son instigation, l'Université de Christiania fit réclamer ces documents par la voie diplomatique, comme une propriété qui devait lui revenir. Le cabinet bavarois répondit d'abord par un refus, parce que, tout récemment, il avait vainement réclaté lui-même la bibliothèque de Würzburg, enlevée par les Suédois pendant la guerre de trente ans, et des documents manuscrits ravis de même à la ville d'Aschaffembourg; le gouvernement suédois avait répondu que les livres ayant appartenu à la ville de Würzburg étaient, depuis deux cents ans, tellement confondus parmi les livres de la bibliothèque royale de Stockholm, qu'un triage était devenu impossible, et que, pour les documents d'Aschaffembourg, on ne les retrouvait pas. — Toutefois, sur de nouvelles instances, le cabinet de Munich consentit, par lettre du 2 juin 1829, à livrer les documents concernant les quatre diocèses de Thronthjem, de Bergen, de Ståvanger, de Hammer, et les anciens couvents de Tuterö et de Kastele; ces documents composaient en effet l'archive archiépiscopale d'Oluf Engelbrechtsen. Une résolution royale, du 19 septembre 1829, en assura la propriété à l'Université de Christiania.

M. le professeur Lundh fut chargé par son gouvernement de se rendre à Munich pour recevoir ces papiers. Mais il trouva que, selon le partage fait en Bavière, des 172 liasses de la collection 25 seulement étaient assignées à la Norvège. Le reste contenait, bien entendu, çà et là, des documents qui se rapportaient à l'histoire de son pays. Il résolut donc de conquérir à lui seul tout le trésor. En homme prudent, il feignit d'abord d'appeler au partage des dépouilles un compagnon, le Danemark. Il écrivit le 22 novembre 1829 à Copenhague, que la Bavière était assez disposée à se dessaisir de toute l'archive si on l'en pressait. Les Danois le chargèrent avec confiance de conduire la négociation et de faire valoir leurs droits. Il réussit en effet. Mais quand l'affaire était à peu

près achevée, il représenta que le Danemark possédait déjà les copies des documents qui l'intéressaient, que d'ailleurs le partage définitif entre Norvège et Danemark se ferait beaucoup mieux à Christiania; qu'il fallait donc lui tout livrer au préalable. Il promettait en revanche de faire obtenir à la Bavière les documents d'Aschaffembourg et la bibliothèque de Würzburg. Sur ces bases le marché fut conclu et M. Lundh, avec son butin, fit son entrée victorieuse dans Christiania au mois de mars 1830. Au moins est-ce de la sorte que les Danois racontent cette histoire.

On juge des hauts cris que jetèrent les archivistes du Danemark. Aux récriminations M. Lundh répondit qu'il avait reçu trop tard la procuration danoise. Une nouvelle négociation s'ouvrit à la suite des protestations venues de Copenhague. Danemark, Suède et Norvège nommèrent leurs plénipotentiaires. Les négociations durèrent quatre années, à peu près autant que pour le traité de Westphalie. Trois ou quatre partages successifs eurent lieu, comme pour l'empire d'Alexandre ou pour celui de Charlemagne. Enfin, par convention solennelle et définitive du 6 février 1834, le Danemark eut 347 numéros, la Suède 281, la Norvège 3,802, tandis que, selon le partage fait primitivement à Munich, 25 liasses seulement avaient été réservées à la Norvège et 146 au Danemark¹.

On voit que les efforts de M. Lundh n'étaient pas restés sans récompense.

Les papiers de Christian II, dont la réunion forme seule à proprement parler la véritable archive dite *de Munich*, sont donc aujourd'hui dispersés dans les trois royaumes scandinaves. Un savant historien danois, M. C. F. Allen, les met aujourd'hui même à contribution pour un excellent recueil de lettres et documents concernant l'histoire de Christian II et de Frédéric I^{er}, dont le premier volume a paru en 1854².

Je n'indiquerai parmi les documents faisant partie de l'archive de Munich que j'ai rencontrés aux archives royales de Christiania que ceux qui intéressent l'histoire de la France. Mais combien n'y aurait-il pas dans toute la collection de renseignements nou-

¹ Le Danemark en avait déjà reçu une en 1825; total : 172.

² *Breve og Aktstykker til Oplysning af Christiern den Andens og Frederik den Førstes Historie, udgivne af C. F. Allen, første bind, 1854, Copenhague, in-8°, chez-Reitzel.*



ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΥΠΟΜΝΗΤΑ

veaux à puiser pour l'histoire de l'Allemagne au xvi^e siècle, et particulièrement pour celle de Charles-Quint!

Réduit par ses revers à invoquer les différentes puissances de l'Europe, dont ses vastes projets pour le triomphe de la royauté contre l'aristocratie dans les trois royaumes du Nord avaient attiré l'attention, outre cela beau-frère de Charles-Quint, Christian II se trouva en fréquents rapports avec les souverains les plus puissants de son siècle. Il dut réclamer pendant longtemps et par de fréquentes ambassades en Espagne et dans les Pays-Bas la riche dot de 250,000 florins d'or qui lui avait été promise par la maison de Bourgogne et dont il avait si grand besoin. Il descendit, pour obtenir les secours énergiques de Charles-Quint, jusqu'à lui offrir de recevoir en fiefs de l'empire les trois royaumes scandinaves. (Voy. plus loin le n^o 1205.) Et il est curieux d'apprendre la réponse de Charles-Quint qui, non content d'une pareille offre ou peut-être craignant son retentissement en Europe, demanda que l'hommage fût prêté au chef de la maison d'Autriche et non pas au chef de l'empire. La cour de France, de son côté, jalouse de Charles-Quint, promettait à Christian, sous le commandement de Gaston de Brézé, un corps auxiliaire. Christian II entra en Suède comme l'instrument de Léon X et comme l'exécuteur de ses bulles. Les princes d'Allemagne furent plus d'une fois mêlés directement à ses querelles. Il invoqua les secours de l'Écosse, qui, depuis le mariage de Jacques III avec Marguerite, fille de Christian I^{er}, avait beaucoup de relations avec le Danemark. Son roi d'armes enfin (*rex armorum*), maître David, alla maintes fois vers les grands-ducs de Russie pour obtenir leur intervention déjà puissante.

Indubitablement, tant ces relations de tout genre avec les puissances étrangères furent actives et intimes, les papiers de Christian II seraient une source précieuse, non pas seulement pour l'histoire politique, mais encore pour l'histoire des mœurs, des arts et même des lettres au xvi^e siècle. Après qu'il eût été détrôné en Danemark, en 1523, Christian se rendit lui-même auprès de Charles-Quint pour l'implorer. La cour de Bruxelles le reçut avec magnificence; il eut souvent la compagnie d'Érasme, qui, dans ses écrits, vante ses qualités d'esprit, et d'Albert Dürer, qui fit son portrait¹. Un

¹ Albert Dürer a lui-même raconté cet épisode. (Voy. Murr. *Journal für Kunstgeschichte*, 7^e partie, p. 97-8.)

de ceux qui se dévouèrent à son service, le cardinal Nicolas de Schönberg, Saxon de naissance, avait longtemps vécu à Florence dans l'intimité des Médicis, qui avaient fait sa fortune. Le frère de Nicolas, Jean de Schönberg, était au service du roi, et c'est à lui que Christian II confia le trésor qu'il emportait en 1523, en quittant le Danemark, trésor composé de colliers, bracelets, bagues, bijoux de toute sorte et pierreries, destiné à récompenser les serviteurs du roi exilé, et dont Jean de Schönberg dressa un inventaire qui se trouve au n° 680 des papiers de Christian II à Christiania, et dans le livre de M. Allen. On voit par les mêmes documents que Christian II recevait de fréquents messages de Lucas Cranach, qu'il avait connu familièrement pendant son séjour à Wittenberg, chez lequel même il habita dans cette ville, et dont il est souvent question dans les lettres adressées au roi par Jean Mikkelsen, Christian Winther et Paul Kempe. On trouve par exemple, sous le n° 1043 de la collection de Christian, une lettre de Mikkelsen où on lit pour derniers mots : « maître Lucas envoie une armoirie à V. M. par cette même occasion ¹. » Et M. Allen, qui reproduit cette lettre, fait remarquer qu'il s'agit évidemment de la gravure sur bois qui se trouve en tête des livres de Conrad Scepper en faveur de Christian II, alors sous presse : d'un côté l'armoire, de l'autre un beau portrait du roi, avec la marque de Lucas Cranach ².

On rattacherait encore à l'histoire de Christian II le souvenir du célèbre peintre Quintin Messys, d'Anvers, qui fit aussi son portrait; celui de Jean de Maubeuge (Jean van Mabuse), qui,

¹ « Vaben sender mester Lucas ether nade mede samme bud. » Lettre datée de Wittenberg, 9 avril 1524.

² On ne possède d'ailleurs aucun portrait de Christian II peint par Lucas Cranach qui soit authentique, à moins qu'un certain portrait d'un prince *inconnu*, disent les catalogues, qui se trouve au musée de Leipzig, ne soit en effet une peinture de ce maître. En revanche, dit M. Allen, la collection royale des gravures à Copenhague possède un magnifique portrait de Christian II gravé par Lucas Cranach. En outre le musée royal de la même ville offre un remarquable portrait du même prince sous la date de 1515, peut-être par maître Michel Schwartz, auteur d'un beau devant d'autel de l'église de Marie à Dantzick; et le Musée scandinave a le portrait du roi et de la reine Élisabeth, sa femme, sur un devant d'autel; on retrouve enfin un autre portrait du roi avec ceux de la reine et de toute sa famille dans l'église de Marie, à Odense, au bas du devant d'autel donné par la mère de Christian au monastère établi dans cette ville.

suivant une lettre du même Mikkelsen, en date du 17 juin 1528, avait dessiné un sujet pour mettre sur la tombe de la reine¹.

Ajoutons enfin les importantes lumières que donnerait l'étude de l'archive de Munich pour l'histoire des premières luttes de la réforme protestante contre le catholicisme en Danemark, en Norvège et en Suède. M. Allen en publiant de tels documens rendra un grand service à l'histoire. Mais naturellement nous aurons à regretter pour notre part que son objet spécial, qui est d'éclairer l'histoire du Danemark, le conduise, comme le témoigne son premier volume, à omettre ou abréger certaines pièces où la France en particulier trouverait, pour ce qui la concerne, de précieuses indications.

Je placerais volontiers comme introduction, en tête de ces documens sur Christian II, qui va nous apparaître comme un des instruments offerts à la redoutable ambition de Charles-Quint, la lettre suivante, qui se trouve aux archives des Affaires étrangères, à Paris, et qui a été donnée par M. Cygnæus, d'Helsingfors, dans ses *Documents pour l'histoire des peuples du nord de l'Europe*, 1^{re} partie, Helsingfors, 1848, in-8°, en suédois. Cette lettre, où se montre l'amitié qui unissait Christian II et François I^{er}, au moment où Charles-Quint venait d'être élevé à l'empire, nous fera comprendre que le roi de France ait espéré de conserver pour elle cette alliance contre l'empereur son rival.

« A tres hault, tres excellent et tres puissant prince François, etc... Christiern, par la mesme grace de Dieu, roy de Dace, etc.

« Tres hault, tres excellent et tres puissant prince, nostre tres amé frere et cousin et allié, les jours passés n'agueres nous vous avons envoyé certains oyseaux faucons par un de vos subjects, et maintenant nous vous envoyons par ce present porteur, aussy vostre subject et feal serviteur, quelques bestes sauvages, comme deux eslams, aussy des peaux de semblables eslams avec certains chiens levriers, tant de Russie que de ce pays de Dace, ensemble certains martres vives et des peaux de semblables martres; et, en ce fesant, ainsy que nous a dict ce present porteur, nous pensons, pour cause de petite nouveauté, vous faire chose agréable, et pourtant nous vous prions que si vous y prenez aucun plaisir ou

¹ On en trouve une copie dans le *Belgisch museum*, 2^e volume, p. 232.

affection, et que en vouliez avoir encor de semblables, ou s'il y a chose en nos royaumes qui soit a vostre desir ou de nostre tres chere et tres affectionnée sueur et cousine, vostre partie, que nous en vouliez faire sçavoir vostre vouloir et intention, et vous commander aussy comme a celuy qui a volenté de tout son cueur vous faire plaisir et service. Tres hault, tres excellent et tres puissant prince, nostre tres cher et tres amé frere, cousin et allié, nous prions nostre Redempteur Jesus qu'il vous ait en sa sainte garde. Escrit à nostre chateau de Copenhagen, le quinziesme jour de novembre l'an mille cinq cents dix neuf.

« CHRISTIERN. »

N° 68 (dans l'archive de Christiania). Lettre d'Antoine de Metz à Christian II, contenant des nouvelles politiques. Bruxelles, 3 février 1521. En français, in-folio.

On s'étonne de ne pas trouver cette lettre ni la plupart des suivantes imprimées dans l'important recueil de M. Allen.

N° 501. Lettre de Marguerite, archiduchesse d'Autriche, à sa nièce la reine Élisabeth de Danemark; Bruxelles, 15 janvier 1523. Elle déplore la situation malheureuse du roi Christian II et espère un secours de l'empereur Charles, quand il en aura fini de ses démêlés avec le roi de France. En français¹.

N° 502. Lettre de la même à Christian II; Malmes², 15 février. Sur quelques embarras dans lesquels l'empereur est engagé et dont il faut qu'il sorte avant de pouvoir secourir le roi. En français.

N° 503. Lettre de la même à la reine Élisabeth; Malmes, 15 février. Sur les affaires de Christian II. En français. Autographe.

N° 919. Lettre du duc de Gueldres à Christian II, pour s'excuser de ce qu'il ne peut aller le secourir à cause de ses démêlés avec le roi de France. Signature autographe. En hollandais « Dat. in onser « stat Arnhem op sont Bartholomees dach, 24 août 1524. »

N° 1010. Lettre de Marie, reine de Hongrie, à la reine Élisabeth de Danemark. — Excuses, assurances de bonne amitié. La

¹ Je n'ai pas eu entre les mains la *Correspondance de Marguerite*, publiée par Van der Bergh.

² Malmoe.

guerre avec le roi de France empêche seule l'empereur d'aller à son secours.

N° 1130. Lettre du chancelier Nicolas Petri à Christian II. — Petri informe le roi qu'il va se rendre, sur son désir, en Angleterre, bien qu'il ne compte pas beaucoup sur l'heureux succès de sa négociation avec Henri VIII et Wolsey. Détails sur les enfants du roi, et sur la peste qui ravage l'armée impériale à Milan. Anvers, 27 avril 1524. — La lettre est tout entière écrite de la main du chancelier, mais signée par Petri et Antoine de Metz. — M. Allen l'a imprimée, p. 217-221.

N° 1131. Lettre de Nicolas Petri à Christian II. Il l'informe d'une ambassade envoyée par Frédéric I^{er} en France et en Angleterre. Anvers, 30 avril 1524. En danois. — Frédéric avait souvent employé, pour communiquer avec les mêmes souverains que Christian II invoquait aussi de son côté, un certain Didrik von Reidt, qui paraît originaire du Bas-Rhin. Il était déjà venu en France en 1516, en 1519, en 1522 et 1523. En 1525, on le voit conseiller à Frédéric d'envoyer un député à François I^{er} après Pavie. Il rend compte de son ambassade dans une lettre du 2 juillet 1524, qui se trouve aujourd'hui aux archives secrètes de Copenhague.

N° 1205. Lettre de Corneille Scepper à la reine Élisabeth.

C'est la lettre importante pour l'histoire des ambitieux projets de Charles-Quint dont nous avons parlé trois pages plus haut :

Madrid, 12 décembre 1564.

« Madame, si tres humblement comme faire le puy a vostre bonne graceme recommande.

« Madame, vous plaise sçauoir, que par grandt tourmente auons este iectez en Asturie, vng païs d'Espagne le pluz loing quil i a en toute Hyspaigne. Neanmoins par la grace de dieu nous sommes passez par telz lieux, ou iamais homme ceste yuer passera, et somme venuz a Madryl, ou lempereur est a present avecque madame de Portingal, vostre seur.

« Madame, de vous escripre de nouuelles il i en a ici nulz, sinon que madame Katerine vostre seur aprez ce noel sera menee en Portingall par Monsieur de la Cbault.

« Madame, les meillieures nouuelles que ie vous puy escripre, sont que iai espoir que vostre cas ira mieulx que parauant. Car

madame vostre seur ma donné bon confort, et promet de nous assister en nos affaires. Mais encores nauons point parle a lempereur, car il ny a pluz que vng iour quil est venu en ceste ville de la chasse. Parquoy de ce nauons en ce temps que escripre. Mais le herault vyendra de brief a tout la première responce.

« Madame, le roy mauoit donn en charge, que nous preinsions en fief vous trois royaulmes de lempereur et de lempire moiennant que par aultre moyen vostre restitution non se pourroit faire. Or est que iai entendu par M. Melchior vostre secretaire que lempereur aymeroit myeulx que les dicts royaulmes demourassent à la maison d'Austrice, par ainsi que si par auenture vous enfants mourissent sans hojr et successeur, que les royaulmes venissent aux hojrset successeurs de l'empereur en la maison d'Austrice et point à l'empyre, et par aynsi il ny seroit point besoing de faire les sermens. Par quoy madame, je vous supplie très humblement qu'il vous plaise avertyr le roy de ce, affin que ie puyse scauoir sa bonne voulente sur ce. Entre temps, ie mestray auant les aultres articles.

« Madame, iai bien entendu qu'il est impossible que lempereur durant ceste guerre vous puisse ayder d'argent ou de gensdarmes, car il en a bien a faire. Mais il me samble, que si je puisse impetrer quelque lettre de lempereur par laquelle il donnera consent aux Hollandois, Zelandois et Flamens et Brebançons de l'ayder en son pays remestre, que adoncques pouvez auoir grandt confort et grandt espoir de vostre restitution. Car le roy trouuera facilement en Hollande aucungs qui luy assisteront, et pareillement en Flandres et aultres part. Sur ce, Madame, ie vous supplie qu'il vous plaise aduertir le roy et par le premier poste responce escripre. Et a tant, madame, ie prie a nostre seigneur qu'il vous donne l'accomplissement de vous nobles desirs. De Madryl le xix de décembre lan MDXXIII. Vostre humble seruiteur. CORNILLE DOUBLE, etc. »

« A Madame la royne de Dennemarche, ma très-honorée dame maistresse. En ses propres mains. »

N° 1256. Christian Winther à la reine Élisabeth. Il l'informe du résultat de la bataille de Milan entre l'empereur et le roi de France, etc. Wittenberg, Oculi¹.

¹ Introït et nom du troisième dimanche de carême.

N° 1314. Lettre d'Adolphe de Bourgogne à Christian II, 5 juillet 1525. En français.

N° 1328. Lettre de Charles-Quint à Christian II.

« Donne en notre ville de Madrit le xv^e jour de feburier 1525. En français. Signé « CHARLES. De par le secretaire, Lalemand. »

N° 1329. Lettre de Charles-Quint à sa tante Marguerite, sur les affaires de Christian II. Tolède, 18 mai 1525. En français. Donnée par M. Allen, p. 341. Copie.

N° 1330. Lettres de Charles-Quint au vice-roi de Naples concernant le roi de France. Tolède, 20 juin 1525. En allemand.

N° 1396. Lettre de la reine Élisabeth, écrite pendant sa dernière maladie, cinq jours avant sa mort, et pour recommander à la régente Marguerite ses affaires et celles de son mari.

Zwynaerde¹ 14 januar 126.

« Madame ma bonne tante, je me recommande humblement a vostre bonne grace. Après que jay congneu que sommes delaisies et despourueus dayde et de confort pour le recouvrement du nostre, et que le roy mon marj, se confiant en son bon droit, s'est fonde en justice et rendu plaintif a limperiale mageste, et requis sa justice nous estre administree en sa chambre imperiale, affin destre restitue de la spoliation que l'on nous a fait, meismement des parties qui sont submises a mon dot de mariage et dont par raison je deburoye viure. Lesquelles le duc de Holste et ceulx de Lubich par force et violence occupent, a laquelle justice nostre partie ne veult entendre ne obeyr, mais chersent tous moyens extraordinaires, fuites et delays, comme plus amplement nos chiers et bien aymes mestre Gillis van den Becke et mestre Melsior Lalemant a nostre singulière requeste vous donneront a congnoistre de bouche et par escript, s'il est besoing : vous prie les vouloir ouyr et croire et de ce que de nostre part ils vous remonstreront, vous plaise tenir la main, a ce que puissoins auoir bonne adresche, ayde et asistence en justice. En quoy fesant, madame ma bonne tante, me obleges de le recongnoistre et le demorant de ma vie le deseruir. A tant madame, dieu vous doint ce que desires, priant me voloir commander vos bons plaisirs, estant de ce aduertie je

¹ Village de Belgique, dans la Flandre orientale, à 5 kil. S. de Gand, sur l'Escaut.

metray paynne de les accomplir. De Zuyinnaerde ce xiii^e jour de jenuier xv^e xxv. Vostre bonne niece, YSEBEAU. »

N^o 1407. Récit de la bataille de Pavie, par Jörgen von Frundsberg. Sans date. En allemand. Quâtre feuillets in-folio.

N^o 1783. Lettre de François I^{er} à Charles-Quint. Paris, 27 mars 1526. Traduction hollandaise.

N^o 1530. Lettre de Jens Mikkelsen à Christian II sur des papiers à envoyer en Espagne, particulièrement sur des lettres de la reine au duc de Bourbon. Lyre, 13 novembre 1525.

Lyre, Lire ou Lier est une petite ville à 14 kil. S. E d'Anvers. Christian II y résida plusieurs années, à partir de la fin de 1524. On trouve dans la pièce n^o 3545 aux archives de Christiania un curieux état de sa cour, pendant cette résidence. C'est une sorte de règlement pour les intendants. (Voy. M. Allen, p. 312.)

1550. Lettre de George Minckwitz à Christian II.

Renseignements sur les rapports entre l'empereur et le roi de France, sur la neutralité du saint-siège, etc. Mecheln¹, 27 janvier 1525. En allemand.

N^o 1602. Lettre de Pierre Roland à la reine Élisabeth. Renseignements sur le voyage de madame de Savoye à Malines pour y rencontrer l'archiduchesse Marguerite. Sur le duc de Bourbon, etc. 23 octobre 1520. En français.

N^o 1611. Lettre de Scepper à Christian II. Nouvelles d'Espagne. Captivité de François I^{er}. Espérances de secours de la part de Charles-Quint, la guerre avec la France allant se terminer sans doute. Madrid, 9 avril 1525. En latin. Cornelius Scepper était vice-chancelier et secrétaire de Christian II.

N^o 1641. Lettre de Jean de Weze à Christian II. Assurances de fidélité. Nouvelles de la lutte de l'empereur contre le roi de France en Italie. « Dat. Malines, vigilia purificationis Marie. » En plat allemand.

N^o 1643. Du même au même. Weze se disculpe d'avoir révélé certains renseignements concernant les messages du roi de Danemark au roi de France et au duc de Gueldre. 18 février 1525. Imprimé dans Allen, p. 329.

N^o 1658. Du même au même. Sur le bruit que le roi de France serait arrivé en Espagne. Bilbao, 14 juillet 1525. En plat allemand.

¹ Malines.

N° 1659. Du même au même. Arrivée du roi de France à Madrid. Négociation de son mariage avec la sœur de l'empereur. Tolède, 14 août 1525. En plat allemand et latin, avec des lignes chiffrées.

N° 1681. Nouvelles d'un soulèvement de paysans causé par M. de Lorraine. Hambourg, 31 mai 1525. En français.

N° 1766. Lettre de Jean Denys à Christian II, sur l'empereur et le roi de France. Malines, dimanche 25 février 1526. En hollandais.

N° 1773. Lettre de Godskalk Ériksen ¹ à Hans Mikkelsen. Sur l'inimitié déclarée entre l'empereur et le roi de France. Copie d'un édit du pape interdisant à tous les Italiens de servir l'empereur ou tout autre prince que lui-même. 6 juillet 1526.

N° 1868. Lettre de Marguerite d'Autriche à Christian II, sur les négociations entre l'empereur et le roi de France. Hoochstrate, 12 octobre 1526. En français.

N° 1893. Lettre de Mikkelsen à Christian II. Bruits de paix entre l'empereur et le roi de France. Lyre, 10 janvier 1526.

N° 1966. Lettre de Jean Weze à Christian II. Nouvelles d'Espagne, favorables au roi de France. Tolède, 11 janvier 1526. En latin et plat allemand, avec chiffres. Publiée par M. Allen, p. 393.

N° 1968. Du même au même. Sur le roi de France et le duc de Bourbon. Tolède, 21 février 1526. Plat allemand avec chiffres.

N° 1975. Du même au même. Nouvelles de France et d'Italie. Malines, 24 novembre 1526. Plat allemand.

N° 1976. Du même au même. Sur quelques négociations avec

¹ Godskalk Ériksen était devenu chancelier de Christian II après la mort de Nicolas Petri, en 1525. Bien qu'ecclésiastique, on le voit s'occuper d'affaires toutes laïques et mêmes militaires. Noble de naissance, il appartenait à la famille des Rosencrantz. Dès 1517, l'historien Hvitfeldt le place parmi les plus intimes confidents de Christian II. Il accompagne le roi en Suède en 1520, et y reste jusqu'en 1524. Il visite alors, comme pèlerin, Saint-Jacques-de-Compostelle, ayant fait le vœu de s'abstenir de viande jusqu'à ce qu'il eût prier sur le tombeau du saint. Il rencontre à Madrid les envoyés du roi, Corneille Scepper et Melchior de Germanie, et quitte cette ville le 1^{er} mai 1525. C'est de là qu'il se rend dans les Pays-Bas, où Christian II le nomme son chancelier. Après la mort de la reine, à Zwynaerde, en janvier 1526, il est chargé, avec Melchior, du soin des enfants, jusqu'en 1532. En octobre 1527, Christian l'avait envoyé en Écosse pour en ramener un secours qu'il devait débarquer en Norvège; cette expédition n'eut pas lieu. Il assista en juillet et août 1529, comme plénipotentiaire de Christian II, aux négociations de Cambrai. Après beaucoup d'autres missions en Irlande, en Allemagne, etc., il mourut à Valenciennes, en 1544.

Louise de Savoye, mère du roi de France, concernant les affaires de Christian II. Bruxelles, 1^{er} décembre 1526. Plat allemand.

N^o 1992. « Summaria abbreviatio articulorum pacis factæ Madrid xvi^o die Januarii xv^o xxvi, inter Cesaream majestatem et « regem Christianissimum. » Signé : « François I^{er}, Charles de Lannoy, vis-roy de Naples, etc. » Copie; 4 feuillets in-folio.

N^o 2178. Lettre de Mikkelsen à Christian II. Un messenger du duc Frédéric est venu à Paris pour se rendre de là en Écosse. Lyre, 22 août 1527.

N^o 2201. Lettre de Christian Pedersen, chanoine de Lund, à Christian II. Il l'instruit du résultat de ses négociations à Paris. Lyre, 28 octobre 1527. En danois. Imprimée dans Allen, n^o 234.

N^o 2251. Lettre de Jean Weze à Christian II. Il lui recommande un Français qui vient de Wittenberg. 2 févr. 1527. En allemand.

N^o 2254. Du même au même. Weze annonce la prise de Gênes et de Milan par les Français. Malines, 13 sept. 1527. Plat allemand.

N^o 2264. Nouvelles politiques d'Italie. 6 avril 1527. En allemand. Auteur inconnu.

N^o 2269. Nouvelles politiques d'Italie, France et Allemagne. Sans date. Auteur inconnu.

N^o 2326. Jean Denys à Christian II. Nouvelles du roi de France et de l'empereur. Malines, 25 avril 1528. En hollandais.

N^o 2327. Du même au même. *Idem*. Malines, 14 août 1528. En hollandais.

N^o 2334. Lettre du comte d'Egmont. Sur madame de Savoie. 24 juillet 1528. En hollandais.

N^o 2472. Lettre de Mikkelsen à Christian II. Bruit de la mort de François I^{er}. Lyre, 5 février 1528.

N^o 2576. Lettre de Winter à Christian II. (Voy. Allen, p. 527.)

N^o 2586. Nouvelles de Venise. Venise, 8 septembre 1528.

N^o 2590. Lettre à Christian II. Nouvelles du roi de France. Anvers, 24 août 1529.

N^o 2652. Lettre de Christian II à Élisabeth de Brandebourg. Informations sur la paix de Cambrai et sur le séjour du roi de France dans cette ville. Lyre, 18 août 1529.

N^o 2696. Jean Denys à Christian II. Nouvelles de France. Malines, 9 juillet 1529. En hollandais.

N^{os} 2697 et 2698. *Idem*. 26 juillet, 27 juillet.

N^o 2708. Lettre de Godskalk Ériksen et de Melchior de Ger-

manie à Christian II. Sur la paix de Cambrai. Négociation pour assurer à Christian l'aide de la France. Cambrai, 11 juill. 1529.

N° 2709. Des mêmes. Suite de la négociation.

N° 2710. De Godskalk Eriksen à Christian II. Suite, 25 juillet.

N° 2711. Du même. On espère la publication de la paix pour vendredi prochain. Le roi de France est ici depuis hier au soir. Cambrai, 26 juillet.

N° 2712. Du même. L'article sur Christian II est accepté par la France malgré quelque résistance. La paix sera publiée lundi. Cambrai, 31 juillet.

N° 2745. Lettre de Melchior de Germanie¹. Nouvelles de France et Italie. 3 juin 1529.

N° 2750. *Idem*. 5 juillet.

N° 2756. *Idem*. La paix est faite. 7 août.

N° 2758. *Idem*. Nouvelles de France. 17 août.

N° 2851. Lettre de Popius Occo à Christian II sur la paix. Amst.

N° 2817. Lettre d'Alexandre Kyngorne à Christian II. Il l'instruit des négociations entamées par la France et le Danemark, d'une part, et l'empereur, d'une autre, avec le gouvernement écossais. Leith, 8 avril 1529. En latin.

N° 2876. Lettre de Scepper. Sur la paix. Bruxelles, 6 juin 1529.

N° 2899. Lettre de Jean de Weze à Christian II. Sur la paix. Mechlen, 16 mai 1529. Plat allemand.

N° 2929. Lettre de Christian Winther à Christian II. Sur la paix. Spire, 3 novembre 1529. En allemand.

N° 3806. Lettre de la régente Marguerite à Charles-Quint.

Brüssel, 22 september (1524).

« Copie des lettres que Madame escript de sa main à l'empereur. »

« Monseigneur, par les lettres dernières que vous ay escriptes, aurez entendu le retour des ambassadeurs qui estoient en Denemarke, tant de ceulx du roy d'Angleterre que des nostres de pardeça enuoiez par vostre commandement. Et à celle fin, monseigneur,

¹ Melchior Danrop, dit de Germanie, Allemand de naissance, était venu de bonne heure en Danemark, où son père était, comme il le fut lui-même, au service de Christian II et de la reine. Secrétaire, on le voit écrire des lettres en français, allemand, danois et latin. Ayant suivi Christian dans l'exil, il fut employé dans beaucoup de négociations, en Angleterre, en Espagne, en Écosse, en Allemagne et dans les Pays-Bas. (Voy. plus haut ce que nous avons dit de Godskalk Ériksen, avec lequel il partagea plusieurs missions.)

que vous entendez mieulx leur besoigne, le vous enuoie. Lequel n'est tel que bien désireroie, et vois bien peu d'apparence que ces deux princes retournent jamais en leur royaume, si Dieu et vous ny mettez la main. Ce que monseigneur bien humblement vous supplie : la pource royne est vostre seur, et ses pources petis enfans voz nepueurs, et daustant estes plus tenu de les ayder en leur aduersité et vous assure quil y a grant pitié en leur affaire en plusieurs sortes. Il me semble quilz ont grant désir de se pouoir tourner vers vostre mas^{te} et vous remonstrer leur piteux affaire, comme a celui quilz congnoissent estre leur seul remède après Dieu. Et pour ce si ainsi estoit quilz fissent ce voyage, je vous supplie, monseigneur, de leur faire tout lhonneur et traictement quil sera possible. Et prenez que je suis bien seure que aussi le ferez si ne me sauroie je garder de vous en requerre tres humblement pour lamour que je vous porte. Et sur ce, monseigneur, feray fin, me recommandant tousiours tres humblement a vostre bonne grace, de laquelle eulx et moi auons bien affaire, comme Dieuscet, auquel je prie, monseigneur, vous donner bonne vie et longue.

« Soubscrites, vostre treshumble tante Marguerite. »

On voit par les documents que nous avons cités et les indications qui les accompagnent que l'étude de l'archive dite *de Munich* serait fort utile pour une connaissance approfondie du *xvi^e* siècle, et qu'elle fournirait en particulier d'utiles renseignements pour ce qui concerne le règne de François I^{er}.

Y aurait-il un grand profit à parcourir les différentes villes de la Norvège, et y trouverait-on, comme en Suède, des archives provinciales et d'innombrables papiers de familles, contenant l'histoire de personnages mêlés à notre histoire? Cela n'est pas probable. Excepté ses temps héroïques, la Norvège n'a point de passé. Maintenant encore, réunie à la Suède, et n'ayant pas une diplomatie particulière, elle ne se trouve pas en contact immédiat avec les autres peuples, si ce n'est pour l'industrie et le commerce. Il en résulte que ses archives contiendront des statistiques et des comptes de finances plutôt que des traités, des dépêches et des lettres de roi. Ce n'est pas le compte de l'érudit; c'est celui de tout un peuple jaloux de conserver sans bruit son indépendance et de se développer librement.





BI. DOHKKH
M. QAAATTE

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LA LIVRAISON.

	Page.
Suite des notices et extraits de manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège. — Rapport de M. A. Geffroy. — 5 ^e partie.....	365

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les *Archives des Missions scientifiques et littéraires* paraissent le 15 de chaque mois, par livraisons de 3 à 4 feuilles in-8°, accompagnées, s'il y a lieu, de planches ou de gravures sur bois, de manière à former chaque année un volume in-8° de 36 à 40 feuilles environ.

Le prix de l'abonnement est de 9 francs pour l'année.

ON SOUSCRIT

CHEZ GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS,

rue Bonaparte, n° 5,

Et à la librairie de PAUL DUPONT,

rue Grenelle-Saint-Honoré,

À PARIS.

